

**Sondage CROP - La Presse - TVA**

Intentions de vote

PLQ	45 %	ADQ	9 %
PQ	44 %	PÉ	2 %

page B1

**Cyberpresse**

Des cédéroms pour la majorité silencieuse

page B8

**Claude Picher**  
L'enfer de Mike Harris

page C3



## Un exploit qui devient un méfait public

HUGO DUMAS

Non, l'homme-araignée n'est pas qu'un personnage de bande dessinée.

Hier après-midi, Alain Robert, un célèbre alpiniste français de 36 ans, a facilement grimpé à mains nues les 36 étages de la façade extérieure de la Place de la Cathédrale, boulevard de Maisonneuve Ouest, en plein cœur du centre-ville. Sans aucun harnais de sécurité, sans corde et sans filet.

Et peu de temps avant d'entreprendre l'escalade de l'édifice vitré, l'homme-araignée s'est donné la peine de donner un coup de fil à l'équipe de l'émission *Le Poing J*, où il avait discuté jeudi soir de son passe-temps plutôt casse-cou, sur les ondes du réseau TVA.

Mais, tant du côté du SPCUM que du *Poing J*, on assure que l'événement — qui a été couvert par une meute de journalistes — n'était aucunement planifié.

« Hier matin, il nous a appelés pour nous dire qu'il allait escalader l'édifice, que nous soyons là ou pas. Après en avoir discuté en réunion, nous avons décidé d'y aller en tant que média, mais nous n'avons pas contacté les policiers pour les prévenir », affirme le directeur des communications des productions J, Louis Noël.

Sous les regards incrédules de plusieurs spectateurs, Alain Robert a entamé sa périlleuse ascension, vers 15 h, avec la seule aide de ses mains et ses pieds, chaussés de souliers d'escalade.

Quelque trente minutes et des poussières plus tard, le petit homme mesurant 1,64 m atteignait le sommet de l'édifice... où l'attendaient des policiers, qui lui alors ont passé les menottes pour méfait public.

Voir **UN EXPLOIT** en A2

Alain Robert, un Français surnommé l'homme-araignée, a escaladé à mains nues, hier après-midi, les 36 étages de la façade extérieure de la Place de la Cathédrale, au centre-ville de Montréal.



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

## Dion nuance les propos de son chef

GILLES TOUPIN

du bureau de La Presse, OTTAWA

Qualifiées par l'opposition de « baiser de Judas » à Jean Charest, les déclarations du week-end de Jean Chrétien à *La Presse* ont obligé hier aux Communes le ministre Stéphane Dion à venir au secours de son chef en clamant que le premier ministre n'avait jamais dit que la réforme de la fédération n'était pas une option.

Le premier ministre, absent des Communes, avait estimé, deux jours plus tôt dans une longue entrevue, avoir répondu aux demandes traditionnelles du Québec. Il avait également affirmé que l'enchaînement du « caractère unique » du Québec dans la Constitution était préférable mais qu'il ne s'agissait pas là « d'une condition *sine qua non* à la bonne marche de la fédération », signant quasiment l'arrêt de mort de la Déclaration de Calgary.

Renversée et abasourdie par ces propos à quelques jours du déclen-

chement des élections québécoises, l'opposition a exhorté Jean Chrétien et ses ministres à se taire pour la durée de l'affrontement électoral. La presse anglophone a pour sa part qualifié les propos du premier ministre de véritable « bombe » lancée dans la campagne électorale du Québec.

« Chut! » a fait en Chambre le conservateur André Bachand aux libéraux, « chut! pour les 36 prochains jours! Silence! »

Voir **DION** en A2

## Frais bancaires: du simple au triple

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Deux institutions bancaires se démarquent du peloton en ce qui concerne les frais facturés pour les services rendus au comptoir ou au guichet aux utilisateurs qui gardent moins de 1000 \$ dans leur compte. Il s'agit de la Banque CIBC et de la Banque Nationale.

La directrice d'Option Consommateurs, Louise Rozon, dont l'organisme a effectué une enquête étendue auprès des sept banques les plus importantes du pays et des Caisses populaires et d'économie Desjardins, soutient qu'il s'agit des deux institutions qui facturent le

plus de frais aux consommateurs.

Prenons le cas d'une personne qui n'utilise que le comptoir, ce qui est le cas de 23 % des Québécois. Dans cette catégorie, la Banque Nationale est la plus chère puisqu'elle va facturer 15 \$ par mois pour 22 transactions. La CIBC suit de près avec des frais de 14 \$. Les banques de Montréal, Royale et Scotia sont les institutions qui demandent le moins. Les banques de Montréal et Royale offrent un forfait de 9,50 \$ tandis que la Scotia et le Canada Trust en ont un de 9,95 \$.

Voir **FRAIS** en A2

## Duchesneau décide de « faire parler son coeur »

La Presse a entrepris hier la publication d'une série d'entrevues avec les candidats à la mairie de Montréal aux élections de dimanche.

Aujourd'hui: Jacques Duchesneau.

MICHÈLE OUMET

Sentant le tapis lui glisser sous les pieds et constatant que son message ne passait pas, Jacques Duchesneau a changé le style de sa campagne. Depuis un mois, il a tassé ses « fabricants d'image » et décidé de « faire parler son coeur ».

« Mon message était stéréotypé, a-t-il avoué lors d'une rencontre avec des journalistes de *La Presse*, hier. Au cours des six premiers mois, j'ai beaucoup écouté mes conseillers qui me disaient « dis pas ça, dis pas ça ». Quand on me posait une question, la cassette parlait. J'essayais de me rappeler tout ce que le monde m'avait dit, pis là, ça donnait une réponse « flat, drabe, ordinaire. »

Jacques Duchesneau a remis ses petits cartons, mis ses « faiseurs d'image » au chômage et regardé la caméra et ses adversaires bien en face.

« Il y a un mois, j'ai dit: 'Là, les fabricants d'image, vous allez me

lâcher'. Je n'avais même plus le droit de porter du bleu parce que ça faisait trop police. J'ai décidé de faire parler mon coeur. Maintenant, je dis ce que je pense. J'ai des forces et des faiblesses et si les gens décident que ce n'est pas de ça dont ils ont besoin, c'est parfait, je vais lever mon chapeau et m'incliner. »

Le déclic s'est fait lorsque ses fils lui ont dit qu'ils ne le reconnaissent plus, lui le « fighter, le bulldozer qui restait debout » et qui, depuis qu'il brigait le poste de maire, « se laissait rentrer dedans » sans rien dire.

Comme pour prouver que le nouveau Jacques Duchesneau ne se laisserait plus dicter ses réponses

par des professionnels, l'aspirant maire s'est présenté devant l'équipe de *La Presse* sans un seul papier, accompagné seulement de son attaché de presse, André Bédard.

Pendant une heure et demie, il a répondu aux questions en usant de son charme et de sa force de persuasion.

Tiré à quatre épingles, arborant des chemises qui portent ses initiales et des boutons de manchette en or, M. Duchesneau a tout fait pour prouver qu'il était l'homme de la

Voir **DUCHESNEAU** en A2

Autres textes, page A7



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Jacques Duchesneau

**431**  
JOURS  
AVANT  
L'AN 2000

### INDEX

Petites annonces

- index B5  
- immobilier B5 et B6  
- marchandises B6  
- emplois B5 et B7  
- automobile B7, C24

- affaires C2

Arts et spectacles

- C10 à C23

- horaire spectacles C22

- horaire télévision C19

Bandes dessinées B6

Bridge C24

Décès C27

Économie C1 à C16

Feuilleton C25

Êtes-vous observateur? B5

Horoscope C24

Informatique B8

Laval A19

Loterie A2 et A8

Monde C17 et C28

Mots croisés B7 et S10

Mot mystère C25

Opinions B3

Politique B1 et B4

Tabloïd Sports

- Réjean Tremblay S5

### ÉDITORIAL

Le coup de poignard  
- Alain Dubuc

page B2

### MÉTÉO

Éclaircies  
Max. 14, min. 6  
Cahier Sports,  
page 16



**HONDA**



**CR-V 4x4**  
**298\$** ou **4,8%\***  
par mois, location 48 mois

TRANSPORT  
ET PRÉPARATION INCLUS

SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS  
SUR TOUS LES CR-V 1998 NEUFS.

Après, c'est fini, n-i-n!

\*Location-bail offerte exclusivement par H.C.F.I. sur le CR-V LX 1998 (modèle RD174W) neuf. Échange ou comptant de 2 400 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le km excédentaire. \*\*Financement à 4,8 % à l'achat de tout modèle CR-V 1998 neuf pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Sujet à l'approbation du crédit.

## Suites de la une

## Un exploit qui devient un méfait public

UN EXPLOIT / Suite de la page A1

Alain Robert, natif de Valence, dans le sud de la France, a été libéré en début de soirée hier, moyennant une caution et une promesse de comparaitre aujourd'hui. L'homme-araignée est passible d'une amende ou d'une petite peine d'emprisonnement.

Et comment a-t-il fait pour grimper si rapidement? « Il a réussi à se hisser jusqu'en haut en s'agrippant aux fentes qui séparent chacune des fenêtres », explique le capitaine Richard Bibeau, de la section des hommes-araignées du Service de la prévention des incendies de Montréal (SPIM).

« Oui, c'est un exploit, mais ce n'est vraiment pas à conseiller. L'homme aurait pu se blesser ou blesser gravement un piéton », avertit Ian Lafrenière, porte-parole du SPICUM. Une quarantaine de policiers et de pompiers, qui ont rapidement bouclé le secteur, ont été dépêchés sur les lieux afin d'assurer la sécurité des passants et de l'alpiniste.

Selon les hommes-araignées du SPIM, le geste était carrément suicidaire.

Alain Robert a déjà grimpé une trentaine de gratte-ciel, tours, ponts et autres monuments à travers le monde. Il a notamment escaladé, toujours à mains nues, le Golden Gate de San Francisco, la tour Eiffel de Paris et le siège social de la CitiCorp/Citibank à Chicago. Un de ses rêves? S'attaquer à la tour du CN de Toronto.

## Dion nuance les propos de son chef

DION / Suite de la page A1

Le chef de l'opposition officielle, Preston Manning, s'est dit estomaqué de constater que le premier ministre s'était « tiré une balle dans le pied » au moment où tout le Canada revendique des changements à la fédération.

« Le gouvernement du Canada, a répondu le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, est tout à fait déterminé à poursuivre l'amélioration de la fédération, de concert avec les provinces et dans le plus profond respect de leurs compétences et de leurs priorités. »

M. Chrétien avait également affirmé en fin de semaine que la réélection de M. Bouchard à Québec ne menaçait d'aucune façon son avenir politique. Pour tenter de dissiper l'impression qu'il n'appuyait pas Jean Charest plus qu'il ne fallait, M. Dion a voulu insister sur l'appui des libéraux fédéraux au Parti libéral du Québec, souli-

gnant que les améliorations à la fédération seraient bien meilleures avec un gouvernement fédéraliste à l'Assemblée nationale.

« Les Québécois qui veulent améliorer le Canada, y inclus sa Constitution, ont tout intérêt à voter pour les libéraux de Jean Charest, et certainement pas pour Lucien Bouchard et le Parti québécois qui n'ont aucune envie d'améliorer cette fédération. Ils n'ont envie que de la briser. »

Le député conservateur André Bachand a pour sa part accusé Jean Chrétien de jouer au « prince Machiavel de la politique canadienne » en voulant « diviser pour régner ». « Il est très facile, a dit M. Bachand, pour M. Chrétien de maintenir sa base, sa puissance, s'il y a un gouvernement souverainiste à Québec. (...) Il y en a qui disent qu'il est tarla, mais il n'est peut-être pas si tarla que ça politiquement. »

« Alors, ce qu'on demande, a ajouté le député de Richmond-Arthabaska, c'est que M. Chrétien

s'en aille à Kuala Lumpur, en Malaisie, qu'il discute avec quelques dictateurs qui sont ses amis et qu'il nous laisse tranquille au Québec. » M. Bachand faisait allusion à la participation du premier ministre au prochain sommet de l'APEC en Malaisie du 15 au 18 novembre.

Les propos de Jean Chrétien ont aussi apporté beaucoup d'eau au moulin du Bloc québécois qui a ironisé sur la participation annoncée à la campagne des principaux lieutenants du chef libéral fédéral. Évoquant les demandes traditionnelles du Québec, les députés bloquistes ont prié les ministres Dion, Martin et Rock de leur dire comment ils allaient expliquer aux Québécois, lorsqu'ils feront du porte-à-porte, la conviction du premier ministre qu'il a satisfait à toutes les demandes traditionnelles du Québec.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a pour sa part reproché à M. Chrétien son absence des Communales hier pour s'expliquer sur ses propos du week-end.



L'opposition écoute attentivement les explications du ministre Stéphane Dion au sujet du rejet par Jean Chrétien de toute revendication constitutionnelle provenant du Québec.

## Frais bancaires: du simple au triple

FRAIS / Suite de la page A1

Le consommateur qui utilise à la fois le comptoir et le guichet pour un total de 30 transactions mensuelles, dont 28 de débit, sera avantage s'il a un compte à la Banque de Montréal puisqu'on ne lui facturera que 11,50 \$ par mois. Les banques Royale et TD suivent de près avec des frais de 12 \$. C'est la Banque Nationale qui exigera le plus, avec des frais de 17,50 \$ par mois, suivi de la CIBC (14,95 \$) et des caisses populaires (14,45 \$).

Quant au consommateur qui ne va jamais au comptoir et qui effectue toutes ses transactions au guichet, il a tout à gagner à avoir un compte à la Banque Laurentienne. En effet pour 50 transactions, dont 48 de débit, cette dernière ne lui facturera que 5,65 \$ par mois. En deuxième

position vient la Banque TD qui exige un tarif de 8,75 \$. Les institutions les plus chères sont la Banque CIBC avec un coût mensuel de 22,30 \$ et la Banque Nationale avec 19,05 \$.

Quant au consommateur qui utilise le réseau Internet pour faire certaines transactions et qui utilise le guichet pour retirer de l'argent ou faire des achats pour un total de 35 transactions, il a tout intérêt à posséder un compte à la Banque TD ou à la Banque Laurentienne. La première lui chargera des frais de 5 \$ par mois et la Banque Laurentienne de 6,15 \$. Dans cette catégorie, l'institution la plus coûteuse est le Canada Trust (14,95 \$), suivi de la CIBC (11,80 \$).

La responsable de l'enquête chez Option Consommateurs, Maryse Guénette, suggère aux consommateurs de magasiner avant de fixer leur choix sur une institution bancaire puisque pour un adepte du guichet automatique l'écart peut

varier de 300 % en frais bancaires d'une institution à l'autre. Par exemple, alors qu'il en coûtera 67,80 \$ par année à la Banque Laurentienne pour l'utilisation fréquente du guichet automatique, la facture grimpera à 267,60 \$ à la CIBC.

Elle suggère au consommateur qui fait beaucoup de transactions d'utiliser le guichet automatique puisqu'il lui coûtera 0,31 \$ en moyenne par transaction. Par contre, celui qui fait beaucoup de retrait par Interac payera des frais variant de 1 \$ à 1,25 \$ par transaction.

Option Consommateurs recommande aux institutions bancaires de simplifier leurs grilles tarifaires qui sont souvent très complexes et qui ne permettent pas aux clients de s'y retrouver. L'organisme leur recommande également de maintenir ou créer des forfaits bancaires peu coûteux pour les personnes qui font peu de transactions.

18 037 3795  
Merci!  
Objectif 32,2 millions  
Centraide du Grand Montréal  
463, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1J6 tél.: (514) 288-1281  
PRETONS MAIN-FORTE

Pour faire le point sur l'actualité  
LISEZ LE CAHIER Plus  
CHAQUE SAMEDI DANS La Presse

DUCHESNEAU / Suite de la page A1

situation, un « fonceur », un « bulldozer » qui n'a pas peur de prendre des décisions et qui est capable de gérer des crises.

L'apprentissage de son nouveau métier de politicien a été dur, très dur, et le choc culturel — passer du monde de la police à celui de la politique — important. Depuis le début de la campagne, il a perdu 20 livres et il admet qu'il « ne l'a pas eu douce ».

## Duchesneau décide de « faire parler son coeur »

« Depuis six mois, j'ai travaillé fort et j'ai fait un apprentissage dur et sévère, mais là, on est en possession de la barque. »

Il a tout fait pour se débarrasser de son étiquette de flic qui lui colle à la peau et il n'y a rien qui le choque plus que de se faire comparer à Henri-Paul Vignola, un ex-chef de police de la CUM qui, comme lui, a tenté de se faire élire maire de Montréal en 1982 et a subi une humiliante défaite.

« Oui, M. Vignola a été chef de

police, mais il n'avait pas de parti, pas d'équipe et pas d'idées, se défend-il. Il était incapable de prendre une décision, il ne parlait pas anglais et il n'avait pas de contact avec la communauté. Vous comparez toujours le jour et la nuit. En quatre ans, comme chef de police, je me suis tenu debout. J'ai eu des caméras tout autour de ma maison pendant la crise des motards et je n'ai jamais reculé. Je suis fait d'un bloc. Je ne suis pas une lavette, ni un technicien de l'à-plat-ventrisme! »

Et à tous ceux qui disent que jamais ils ne voteraient pour un policier, Jacques Duchesneau leur répond qu'ils sont racistes ou sexistes.

« Si j'avais été une femme ou un Noir et qu'on m'avait dit la même chose, vous auriez dit qu'ils sont des racistes et des sexistes. On appelle ça des préjugés. Toute ma vie, j'ai vécu avec des préjugés. On m'a traité de cochon, de boeuf et de tout ce que vous voulez. J'ai été une police et je n'ai jamais eu honte de ça! »

La Presse

Renseignements : 285-7272  
Abonnement : 285-6911  
Télécopieur pour abonnement : 285-7039  
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30  
Samedi de 7 h à midi  
Dimanche de 7 h à 11 h  
Rédaction : 285-7070  
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111  
Télécopieur : 848-6287  
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces  
Détailants : 285-6931  
National, TéléPlus : 285-7306  
Carrières et professions,  
Nominations : 285-7320

Comptabilité  
Grandes annonces : 285-6892  
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,  
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.  
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser  
les informations de La Presse et celles des services  
de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de  
reproduction des informations particulières à  
La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -  
Contrat de vente numéro 0531650  
Port de retour garanti. (USPS003692)  
Champlain N.Y. 12919-1518.

## LOTERIES

La quotidienne  
à trois chiffres : 296  
à quatre chiffres : 2437

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:  
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;  
■ à Rivière-des-Prairies: CLSC, 8655, boul. Perron, de 14 h à 20 h.  
Objectif: 125 donneurs;  
■ à Amos: théâtre des Eskers, 152, 14e Avenue Est, de 13 h 30 à 20 h.  
Objectif: 650 donneurs;  
■ à Gatineau: église Sainte-Marie-Goretti, 664, rue Du-Berger, de 13 h 30 à 20 h 30.  
Objectif: 350 donneurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Haute-performance

■ Quelques jours avant le dernier Grand Prix de Formule 1 qui se déroulera au Japon, La Presse présente un reportage photos réalisé un peu plus tôt sur le circuit Gilles-Villeneuve à l'écurie Alain Prost, lors du Grand Prix de Montréal. L'idée d'une telle séance photos? Marier des vêtements high-tech à cet univers de performance. Car la mode sportswear a bel et bien envahi le monde du prêt-à-porter. Tissus stretchs et ventilés, isolants poids-plumes, le créneau du vêtement de sport reste probablement le plus innovateur par les temps qui courent. À lire demain dans la cahier Mode.

## QUESTION DU JOUR

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?  
Répondez à la question du jour. Pour faire  
connaître votre opinion, composez le 285-7333;  
au son de la voix, faites le 1.

Êtes-vous d'accord avec le port  
d'un déguisement de l'halloween  
au travail?

Les geste de Jean Doré va-t-il lui valoir plus de votes?  
À cette question posée hier, le pourcentage des  
réponses obtenues a été:

Oui: 29 %  
Non: 71 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le  
puls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

GAGNEZ  
25 000 \$  
en crédit applicable à l'achat ou à la location  
de votre prochain véhicule Chrysler.  
Aucun achat requis. 15 ans et plus. Détails  
et règlement complets chez votre  
concessionnaire Chrysler participant.

★ L'ÉVÉNEMENT ★  
« IMAGINEZ-VOUS  
EN CHRYSLER »



Association publicitaire des  
concessionnaires Chrysler inc.  
www.chryslercanada.ca

# Actualités

L'EXPRESS  
DU MATIN



## Piéton grièvement blessé

■ Un piéton d'environ 75 ans a été happé par un autobus scolaire, hier vers 13 h 50, à l'intersection des rues Saint-Denis et Bélanger. L'autobus roulait rue Bélanger, et a entrepris un virage pour se diriger en direction nord, rue Saint-Denis. C'est à ce moment que le septuagénaire a été renversé par l'autobus qui était vide. L'homme souffre de sévères traumatismes au crâne et de blessures au thorax et aux jambes. Son état de santé est jugé très grave.

## La CUM honorée

■ Dans le cadre du colloque Téléforum 98, le Centre d'urgence 911 de la CUM recevra le prix Reconnaissance Centre d'appels 1998 de l'Institut international de recherche (IIR), lors d'un déjeuner-conférence qui a lieu aujourd'hui. Ce prix, qui est décerné pour la première fois par l'IIR, vise à souligner publiquement le travail d'une équipe de centre d'appels qui s'est distinguée par ses efforts et ses résultats au cours des deux dernières années. Le prix sera remis à Richard Boyer, directeur du Centre d'urgence 911, pour un projet de révision d'activités et de réorganisation structurelle, qui s'est échelonné sur une période de douze mois.

## Évacuation de l'École polytechnique

■ Tous les étudiants qui se trouvaient au cinquième étage de l'École polytechnique ont dû être évacués, hier vers 17 h 30, en raison d'une odeur suspecte, venant d'un produit chimique, le tétrachlorure de titane, qui flottait dans les corridors de l'établissement. Selon le SPCUM, l'émanation de gaz provenait d'un moteur qui servait à une expérience scientifique. Et, après des vérifications faites par un chimiste de l'École polytechnique et les pompiers de Montréal, les étudiants ont pu reprendre leurs activités régulières une quarantaine de minutes plus tard.

## Tirés du lit par 40 policiers

■ C'était le branle-bas de combat hier matin dans le centre-ville de Farnham, en Montérégie. Trois individus ont été tirés du lit et appréhendés au terme d'une imposante opération policière; ils sont soupçonnés d'avoir tiré des coups de feu, quelques heures plus tôt, en direction de deux policiers. Daniel Dupuis, 24 ans, et Michael Patenaude, 20 ans, ont comparu au palais de justice de Granby, hier après-midi, pour répondre d'une accusation d'utilisation d'une arme à feu dans un dessein dangereux. Le troisième suspect a été libéré, mais des accusations pourraient suivre. Le directeur de la Sûreté municipale de Farnham, Jocelyn Desrochers raconte que dans la nuit de dimanche à hier, vers 4 h 30, deux policiers surveillaient l'immeuble et qu'ils ont vu le locataire d'un des logements entrer chez lui avec deux autres personnes. « Environ 10 minutes plus tard, ils sont ressortis de l'immeuble. Un des trois avait une carabine dans les mains et un de ses compagnons tentait de le retenir », explique Jocelyn Desrochers. Les trois suspects ont traversé la rue à pied et se sont arrêtés sur le bord du pont. De cet endroit, ils ont tiré trois coups de feu en direction des policiers. Les policiers ont décidé alors d'établir un périmètre de sécurité avant de les arrêter.

## Bateau arraisonné

■ Le Service de sécurité maritime de Transports Canada n'avait toujours pas levé, hier, l'avis de détention du paquebot Marie-A, un navire qui bat pavillon chypriote arraisonné la semaine dernière pour des raisons d'insalubrité ainsi que pour des déficiences mécaniques, et qui mouille, depuis, dans le port de Trois-Rivières.

# Longueuil : un sondage accorde une forte avance au maire Gladu

MARTHA GAGNON

Avec 49,7 % des intentions de vote, le maire de Longueuil, Claude Gladu, jouit d'une confortable avance sur son adversaire, Gisèle Hamelin, et se dirige vers une victoire aisée.

C'est ce que révèle un sondage SOM/La Presse qui place Mme Hamelin loin derrière avec seulement 25,9 % des voix, avant répartition des indécis. À moins d'un revirement inattendu, la chef de l'Alliance de Longueuil pourrait donc connaître une troisième défaite électorale, après celles de 1990 et 1994.

Il semble que David ne pourra renverser Goliath, le Parti municipal au pouvoir depuis 16 ans. Le directeur de la campagne de l'Alliance, Michel Timperio, a déjà déclaré que l'organisation de M. Gladu était aussi puissante et difficile à battre que le célèbre géant.

Et cela semble encore plus vrai quand on regarde le taux de satisfaction envers l'administration, qui atteint 67,5 %. Il n'y a que 17,8 % de mécontents. Des résultats qui tendent à confirmer les affirmations de M. Gladu voulant que son parti ait « livré la marchandise et réalisé ses principaux engagements ». Selon lui, « si la situation financière de Longueuil était aussi noire que celle décrite par ses adversaires, on aurait senti un vent d'opposition ». Ce qui est loin d'être le cas d'après ces résultats.

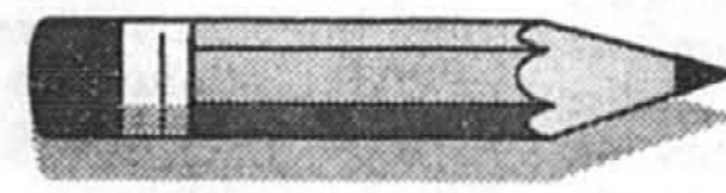
Le sondage a été réalisé du 22 au 24 octobre auprès de 415 Longueillois qui ont répondu dans une proportion de 60 %. Quant à la marge d'erreur, elle est de 4,9 % et le nombre de personnes indécises ou qui refusent de répondre s'élève à 24,4 %. Après répartition simple de ceux-ci, Claude Gladu rassemble 65,8 % des voix et Gisèle Hamelin 34,2 %.

Guy Larocque, adjoint au président chez SOM, précise que le nombre de votants peut faire varier les résultats. « Dans le cas d'une élection municipale, plus il y a de gens qui votent et plus les résultats se rapprochent de ceux du sondage », dit-il.

Autre fait intéressant, M. Gladu est beaucoup plus populaire que Mme Hamelin auprès des personnes défavorisées. Le sondage démontre en effet que 54 % des répondants ayant un revenu inférieur à 25 000 \$ appuient le maire sortant, comparativement à 18 % dans le cas de Mme Hamelin. Celle-ci obtient de meilleurs résultats auprès des gens aisés (37 %), un pourcentage malgré tout inférieur à celui de son adversaire (39,7 %).

La campagne électorale n'a cependant pas soulevé un grand inté-

## SONDAGE SOM



La Presse

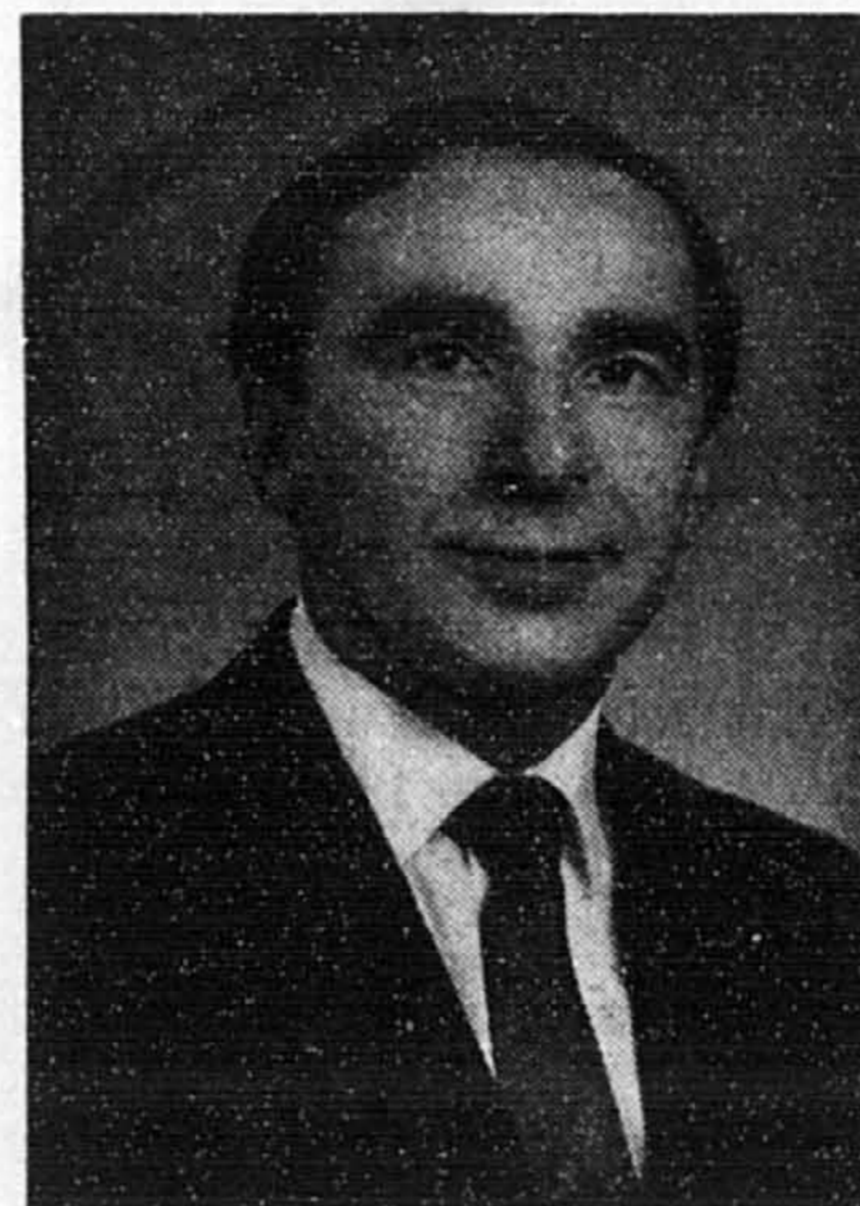
### ■ Si des élections avaient lieu aujourd'hui à Longueuil, pour lequel des candidats à la mairie voteriez-vous?

	Claude Gladu	Gisèle Hamelin	NSP/NRP
Ensemble (n:364)	49,7%	25,9%	24,4%

### ■ En général, diriez-vous que vous êtes... satisfait(e) de l'administration du maire Gladu au cours des quatre dernières années à Longueuil?

	Très	Assez	Peu	Pas du tout	NSP/NRP
Ensemble (n:415)	14,1 %	53,4 %	13,3 %	4,5 %	14,6 %

Infographie La Presse



Claude Gladu



Gisèle Hamelin

rêt si l'on se fie aux résultats. Ainsi, 73 % des répondants affirment qu'ils sont peu ou nullement intéressés, comparativement à 26,6 % qui le sont. Il est vrai que la campagne a été plutôt calme. Aucun dossier controversé susceptible de soulever de l'agitation.

Malgré tout, les gens affirment dans une proportion de 65 % qu'ils ont l'intention d'aller voter. « Des données qu'il faut prendre avec des pincettes », prévient M. Larocque.

Les bonnes intentions s'effacent parfois le jour du scrutin. « Chose certaine, les personnes de 55 ans et plus se montrent les plus intéressées à aller voter (73,3 %). En 1994, près de 50 % des électeurs ont rempli leur devoir de citoyen.

Les résultats du sondage sont évidemment très décevants pour Gisèle Hamelin et son équipe qui mènent depuis le début une campagne très énergique, essayant d'attirer l'attention de citoyens in-

différents et de médias plus préoccupés par les élections à Montréal.

Le tableau noir sur la situation financière de Longueuil, présenté par l'Alliance, et les dépenses excessives au golf municipal n'ont pas suscité beaucoup de réactions. À leur déjeuner durant la campagne, les gens d'affaires sont venus nombreux entendre M. Gladu, alors que Mme Hamelin a été presque ignorée.

La chef de l'Alliance s'est souvent plaint de ne pas avoir de tribune pour faire connaître ses idées. Elle a réclamé vainement un débat public avec son adversaire qui s'est bien gardé de lui offrir une telle tribune.

« Je propose des idées nouvelles et cela peut faire peur », affirmait récemment Mme Hamelin à La Presse. Alors que son adversaire propose un gel du compte de taxes, elle s'engage à le réduire de 10 %, et de baisser la dette de 25 %.

Comme il l'avait fait en 1994, Claude Gladu a mené sa campagne sur le terrain en présentant un programme plutôt conservateur axé sur la continuité.

Les plaintes de manoeuvres illégales portées contre lui par le Directeur général des élections en août, relativement au financement des élections de 1994, ne semblent pas avoir eu un grand effet sur la campagne.

## Pourboires pour les croupiers ?

HUGO DUMAS

Les quelque 700 croupiers du Casino de Montréal deviendront des employés à pourboire s'ils ratifient une entente qui a été conclue dans la nuit de dimanche par leur syndicat.

Après une vingtaine de séances de négociations, le syndicat représentant les croupiers, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), s'est finalement entendu avec la direction du Casino en vue du renouvellement de la convention collective, échue depuis le 25 juillet.

« Les croupiers du Casino de Montréal sont les seuls au monde à ne pas toucher de pourboires, mais cette situation va bientôt changer », soutient Catherine Escobedo, conseillère en communications du SCFP.

Le comité de négociation syndicale entend bien recommander à ses membres de ratifier cette nouvelle entente de principe lors d'une assemblée générale qui se tiendra au début de la semaine prochaine. Outre le passage vers une rémunération à pourboire, l'entente de principe prévoit notamment une réorganisation des horaires de travail, ce qui devrait permettre l'embauche de nouveaux croupiers.

## AILES

LES AILES DE LA MODE

ENFANT

**PRIX MAGIQUE**

Offre ensorcelante sur les costumes d'Halloween!

Courant : 29,95 \$

**19,99 \$**

Offerts à Brassard et Ste-Foy seulement.

Je me fais plaisir

20%

à

30%

de réduction sur les manteaux et habits de neige

Marchandises sélectionnées

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537

# Les camionneurs lèvent leurs barrages

## L'entente proposée par Québec est acceptée par deux associations de camionneurs

NORMAN DELISLE  
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Une entente proposée par le gouvernement du Québec a été acceptée hier par les deux principales associations de camionneurs artisans du Québec.

La nouvelle a été annoncée par François Vaudreuil, président de la CSD, une centrale syndicale à laquelle sont affiliés les 500 membres du Syndicat des routiers autonomes du Québec, et par Jean-Pierre Garant, président des 4000 membres de l'Association nationale des camionneurs artisans inc. (ANCAI).

L'entente vise à créer un comité de trois experts qui analyseront le statut de camionneur artisan au Québec et proposeront des solutions pour améliorer les conditions de travail de ces camionneurs. Le rapport de ces experts est attendu pour le premier mars 1999.

Entre-temps, les barrages routiers mis en place par les camionneurs mécontents ont été levés afin de garantir aux automobilistes la liberté de circulation sur les routes du Québec.

« Si jamais la situation s'envenime et que des gens voulaient empêcher l'exercice de notre droit d'association, les camionneurs n'hésiteront pas à recourir de nouveau à des moyens de pression », a toutefois averti M. Vaudreuil.

Il a rappelé que les camionneurs artisans, c'est-à-dire ceux qui possèdent et conduisent eux-mêmes leur propre véhicule, connaissent des conditions de travail misérables : ils administrent une micro-entreprise qui exige plus de 60 heures de travail par semaine pour un salaire réel parfois aussi bas que 4,72 \$ l'heure.

La proposition gouvernementale que les camionneurs artisans ont entérinée hier pré-

cise que le groupe d'experts proposera au plus tard le 1<sup>er</sup> mars des voies de solution.

Le ministre des Transports s'engage pour sa part à « recevoir le rapport du comité d'experts et à mettre en place, en fonction des consensus qui se seront dégagés, les mesures requises pour le 1<sup>er</sup> janvier de l'an 2000 ».

Mais d'ores et déjà, on sent que la mise en place d'une solution ne sera pas facile.

D'une part, la proposition approuvée hier ne couvre pas les camionneurs qui oeuvrent en milieu forestier.

D'autre part, les deux associations qui en sont venues à une entente avec le gouvernement québécois ne regroupent que 4500 des 12 000 camionneurs autonomes québécois. Certains camionneurs demeurent isolés et non représentés.

Enfin, rien ne garantit qu'un statut ou des conditions consentis aux camionneurs québécois seront respectés lorsque ceux-ci circulent hors des frontières du Québec, dans le transport interprovincial ou international.

Une des clauses de l'entente stipule que le gouvernement du Québec « s'engage à promouvoir auprès du gouvernement fédéral » la reconnaissance du statut des camionneurs, mais rien ne garantit qu'Ottawa va accepter un tel statut, le cas échéant.

Entre-temps, les derniers barrages routiers, élevés à Laterrière (Saguenay) et à Mont-Laurier (Laurentides) ont été levés hier, en fin d'après-midi.

En matinée, d'autres barrages avaient passablement perturbé la circulation sur l'autoroute 20, à Saint-Nicolas, sur la Rive-Sud de Québec.

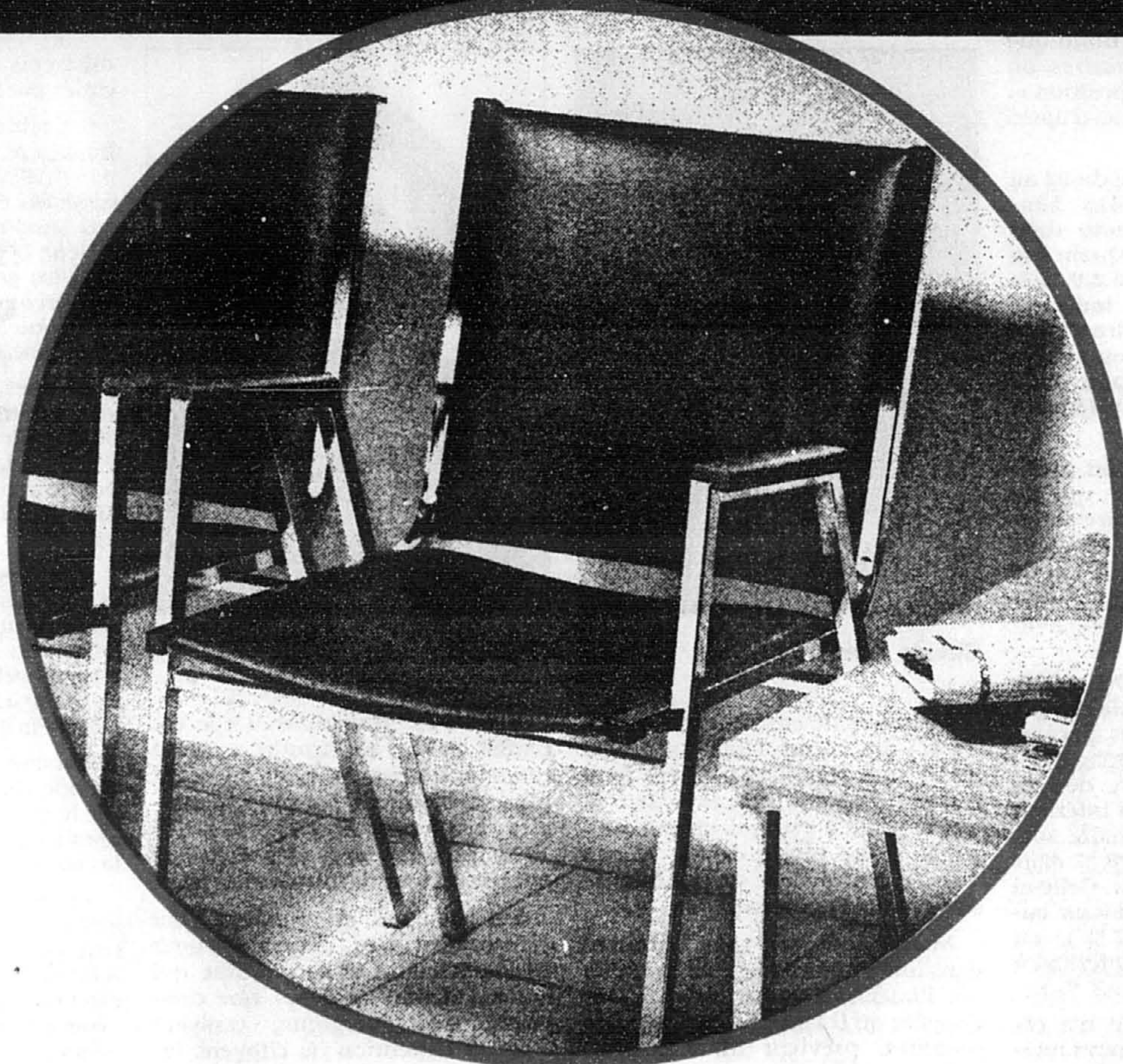
Sur les ponts reliant Hull et Ottawa, des camions-remorques de 18 roues ont bloqué la circulation sur les ponts MacDonald-Cartier et Chaudière.



Le pont MacDonal-Cartier, qui assure la circulation entre Hull et Ottawa, a été complètement congestionné par les camionneurs avant que l'entente soit acceptée.

PHOTO REUTERS

On ne s'est pas forcé sur le mobilier...  
parce que VOUS ne resterez pas longtemps.



Notre spécialité, c'est les véhicules Chrysler.

VIDANGE D'HUILE ET FILTRE NEUF • SERVICE CINQ ÉTOILES CHRYSLER

# 1999\$\*

✓ Jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Premium Mopar  
✓ Filtre à huile Mopar ✓ Vérification du filtre à air ✓ Vérification des tuyaux ✓ Vérification des courroies d'entraînement ✓ Vérification des balais d'essuie-glace ✓ Vérification des amortisseurs et des jambes de suspension ✓ Vérification du système d'échappement  
✓ Vérification des pneus ✓ Vérification des phares et feux ✓ Vérification du niveau de tous les liquides

PRÊT À L'HEURE PROMISE OU RIEN À DÉBOURSER!\* — HEURES D'OUVERTURE PROLONGÉES

SERVICE CINQ ÉTOILES

★ CHRYSLER



ROULEZ TOUJOURS MIEUX

★  
CHRYSLER  
Dodge  
Camions Dodge

★  
CHRYSLER  
Plymouth  
Jeep | Eagle

★  
Jeep  
Eagle

Seulement chez votre  
concessionnaire Chrysler.

Offre valable chez tous les concessionnaires Chrysler participants.  
\*Supplément pour moteur diesel et véhicules importés.  
†Détails chez votre concessionnaire.



CHRYSLER

## Les requêtes des avocats du juge Flahiff sont rejetées

ANDRÉ CÉDILOT

En dépit d'une argumentation serrée, les avocats du juge Robert Flahiff et de son coaccusé, Gérald Lavoie, ont finalement perdu les quatre requêtes qu'ils ont présentées à l'ouverture du procès, le 19 octobre.

Hier, le juge Serge Boisvert, de la Cour du Québec, a rejeté les deux dernières requêtes des avocats, l'une dans laquelle ils exigeaient plus d'informations de la Couronne, et l'autre visant carrément à stopper les graves poursuites intentées contre leurs clients.

Le juge Flahiff et l'avocat Gérald Lavoie sont accusés d'avoir blanchi près de 1,7 million, entre 1989 et 1991, pour le compte du trafiquant de drogue montréalais Paul Larue. Ce dernier est devenu délateur à la suite de son arrestation aux États-Unis en 1993.

En gros, le juge Boisvert a statué que le procureur ad hoc de la Couronne, Bruno Pateras, avait largement respecté les règles de procédure en remettant à la défense tous les éléments de preuve en sa possession, y compris les affidavits de la GRC accompagnant tous les mandats de perquisition et les notes des policiers qui ont participé à l'enquête.

Insatisfaits, les trois avocats des inculpés réclamaient les mêmes notes détaillées, cette fois du juge d'instruction et des policiers helvétiques qui ont mené les perquisitions dans une banque et un bureau de courtiers en Suisse.

Le 28 septembre, la Couronne en a fait la demande aux autorités suisses, mais celles-ci n'ont encore pas répondu. Comme les tribunaux canadiens n'ont aucune juridiction pour forcer un pays étranger à communiquer ses dossiers, la Couronne ne peut être tenue responsable, a décrété le juge Boisvert.

En ce qui concerne l'arrêt des procédures, le juge estime cette requête prématurée puisqu'aucun témoin n'a encore été entendu. De son point de vue, le souci d'une justice égale pour tout le monde l'emporte sur les risques que la réputation des accusés puisse être entachée.

CENTRE DE SERVICE OFFICIEL

PATEK PHILIPPE  
GENÈVE

ROLEX



Service professionnel pour montres mécaniques ou à quartz.  
Horloger de formation suisse au sein de notre personnel.

KAUFMANN  
de SUISSE

2195 CRESCENT, (514) 846-0595

# Soyons positifs

**L'**Homme et sa fiancée veulent être aimés. Tous les hommes ne sont pas aimés également, pour toutes sortes de raisons, la principale étant complètement frivole: l'apparence. Tout le monde veut être aimé, certains le veulent à en devenir malades, ou chanteurs, ou acteurs, ou psychopathes. Il y en a aussi qui écrivent des chroniques. Je niaise. L'Homme et sa fiancée veulent être aimés, c'est le fonds de commerce des religions qui ont inventé Dieu pour aimer ceux qui sont trop laids ou trop épais pour l'être de leur prochain.

Être aimés d'un Dieu qui n'existe sûrement pas n'est pas assez, c'est pour cela que l'Homme et sa fiancée s'inscrivent à des cours de croissance personnelle où ils vont acquérir l'estime de soi. Aime-toi et le monde t'aimera. La formule n'est pas complètement conne. Sauf que. Comment s'aimer quand, au fond, la personne la mieux placée pour savoir qu'on n'est rien qu'un sac à merde, c'est soi-même? Ah... Ça prend un gourou pour contourner cette réalité majeure. Le plus connu des trucs de gourou est de s'installer devant un miroir en répétant je suis beau, je suis beau, je suis beau, je suis fin, je suis fin, je suis fin. J'ai essayé, voyez le résultat. Un autre truc, c'est l'irrigation du colon, qui fait encore et toujours de toi un sac à merde, mais vide.

Le résultat de tout ça est une religion sans dieu qui s'appelle la pensée positive. Le grand rarara positif. On n'y échappe pas. Les petits boss suivent des séminaires de motivation d'où ils reviennent experts en rarara, c'est bon pour la productivité. Les enfants reviennent de l'école pleins de récompenses, c'est bon pour les parents. Les athlètes gagnent plein de médailles dans des disciplines qu'ils sont seulement 22 à pratiquer à

traverser le monde, comme le ballet à ski, c'est bon pour les nations.

Le résultat de tout ça, un grand rarara planétaire. Le résultat c'est qu'on ne sait plus reconnaître un sac à merde d'un lapin de garenne. Le résultat c'est que circule la croyance qu'il suffit de vouloir les choses pour qu'elles arrivent, et de les dire bonnes pour qu'elle soient bonnes. Le résultat c'est la question que je vous pose ce matin: peut-on changer ou seulement améliorer les choses et les gens par la pensée positive?

L'actualité sportive nous offre, avec Jocelyn Thibault, un élément de réponse.

Un mot de présentation pour les lecteurs peu familiers avec le sport. Jocelyn Thibault est le gardien de buts titulaire du Canadien de Montréal. Obtenue en échange du demi-dieu Patrick Roy, Thibault a été fréquemment et exagérément chahuté par une partie du public du Centre Molson depuis son arrivée à Montréal. Martyr, Thibault a eu, cependant, quelques occasions de devenir un héros. Par exemple durant les séries éliminatoires l'an dernier. Envoyé en relève dans une cause perdue qu'il aurait pu sauver, il s'est royalement planté. Le concept du rarara positif serait donc juste: on ne devient pas un héros quand on est traité en minus.

Coup de génie des médias au début de la présente saison: traitons Thibault en héros et il deviendra un héros. Le plus extraordinaire c'est que le public a suivi. Thi-bault, Thi-bault! Le jeune homme était aux anges. Je ne crois pas qu'il y ait eu concertation. Personne ne s'est appelé pour dire: «Aie,



Pierre  
FOGLIA

faudrait donner une chance à Thibault!» Ça s'est fait spontanément. Je crois aussi que la fragilité et la grande gentillesse du jeune homme ne sont pas étrangères à ce changement de cap.

Après la prestation irréprochable de Thibault dans le premier match, la presse (l'électronique surtout) s'enflamme. C'est parti mon kiki pour la grande réhabilitation publique. Désormais, à la radio comme à la télé, les arrêts de Thibault, même ceux de routine, sont salués comme des exploits. On l'encourage comme un convalescent. Le calcul est délibéré, la thérapie est palpable: parlons de son assurance, cela lui en donnera, c'est sûr. Jamais un bémol. Que du positif. On le loue aussi exagérément qu'on l'a écorché, on lui donne même la première étoile d'un match où il a encaissé deux mauvais buts (contre Ottawa). Des mauvais buts, Thibault en a accordé deux autres samedi contre Detroit. Je ne le souligne pas pour l'accabler. Je relève que cette fois, c'est son capitaine qui s'est porté à son secours en prenant généreusement le blâme de la défaite. Je relève que tout le monde s'est dépêché d'excuser la plus flagrante de ses bavures (le second but) en notant que c'était le lot de tous les gardiens, même les meilleurs. C'est vrai. Sauf que c'est le premier but qui a fait basculer le match. Qu'il aurait fallu un miracle pour empêcher celui-là, et que c'est pour cela que ces gars-là jouent dans la Ligue nationale, pour faire des miracles vers la

fin de la troisième période, quand le pointage est 0-0. Pour relever enfin que sur le troisième but, Thibault n'a pas été très hot non plus. Je ne veux pas l'accabler, seulement établir, ce que personne de sérieux dans ce commerce-là ne me contestera: Thibault est un gardien moyen.

Je veux établir que lorsqu'on le disait complètement pourri, il était moyen.

Et maintenant qu'on le prétend excellent, il est encore moyen.

Je veux établir que, hué ou porté aux nues, Thibault n'a jamais cessé de jouer à la hauteur de ses capacités réelles, d'être ce qu'il est: moyen.

Et ainsi de vous et moi, et de tout le monde, je crois. La critique peut nous blesser, nous abattre pour quelque temps. La louange peut nous donner un élan (et aussi nous rendre gaga). Mais, au bout du compte, ni la critique, ni la louange ne changent significativement la nature profonde des choses et des gens. Ni les recettes et les trucs à la con des gourous. Le renforcement positif? Une joyeuse bullshit.

L'Homme et sa fiancée ne changent leur nature profonde que lentement, à force de travail, de volonté, de réflexion. Devenir meilleur est le projet d'une vie, pas le résultat d'une tape dans le dos.

Quant à l'équilibre, au bon sens, il tient dans la lucidité de chacun à se sentir un peu inférieur.

Voilà mon vieux. La prochaine homélie sera donné en cette même église jeudi prochain par le même officiant. Je ne vous embrasse pas, j'ai un peu la grippe.

## Voici à quoi on reconnaît un vrai champion.

Il ne vous oblige pas à parler que les soirs ou les weekends. Avec des tarifs abordables en tout temps, c'est toujours le bon moment d'appeler.

Il vous offre un choix de forfaits des plus généreux.

**400 minutes**  
**40 \$ par mois**

100 minutes  
20 \$ par mois

1000 minutes  
100 \$ par mois

Il vous propose le meilleur appareil au meilleur prix.



Nokia 5190 SCP

**75 \$**

- Clarté exceptionnelle de la transmission de la voix
- Petit, léger et facile à utiliser
- Touche Navi-Key donnant accès à toutes les fonctions
- Pile longue durée ultraperformante
- Puce à seulement 25 \$

Il ne vous lie à aucun contrat. Parce qu'il sait que vous détestez être tenu en laisse.

Il ne vous facture que pour la durée exacte de votre conversation. Pas une seconde de plus. Résultat: vous obtenez jusqu'à 15 % de plus de temps d'antenne.

Il possède le meilleur nom dans le monde des SCP.



C'EST VOUS  
LE MAÎTRE.

Il ne mord pas.

Alors, pour de plus amples renseignements sur les appareils et la carte à puce, les Services personnalisés, les frais d'interurbain et d'itinérance, ainsi que le permis SCP, communiquez avec le Service à la clientèle Fido ou passez au point de vente Fido® de votre choix.

Appelez-le  
par son nom:  
**1 888 482-FIDO**  
www.fido.ca

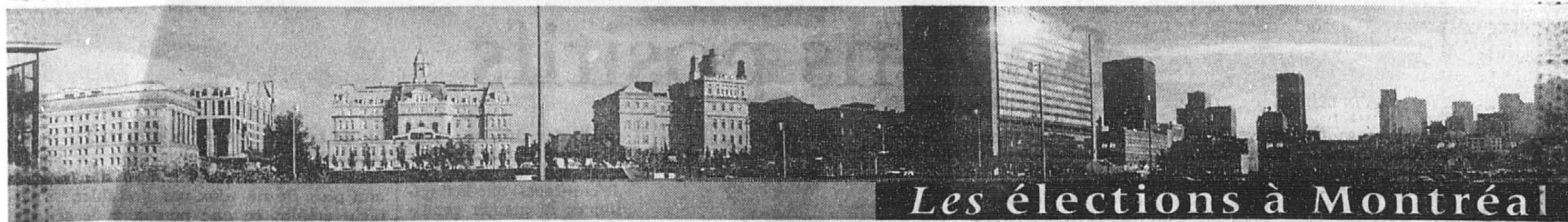
Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal:





Les élections à Montréal

# Qui fera disparaître l'échangeur du Parc ?

La structure est critiquée, l'opposition en convient, le parti du maire Bourque est muet

LAURIE MILLOIS

Un projet de réaménagement de l'échangeur de l'avenue du Parc a été proposé hier aux candidats aux élections municipales.

« Cette revendication remonte à il y a environ dix ans », explique Alan Knight, professeur d'architecture à l'Université de Montréal. Et c'est en 1994 qu'il a conduit, avec des étudiants en urbanisme de l'Université McGill, une étude sur l'échangeur. Sept projets ont ainsi vu le jour.

Le projet final a été exposé hier. « Cette proposition est une sorte de compromis entre les sept projets étudiés », a expliqué Christian Huot, du journal *Place publique*. « Ce projet pourrait coûter 3,4 millions de dollars. Il y a des projets bien plus coûteux actuellement. »

Les étudiants en urbanisme suggèrent de créer un carrefour au croisement des avenues du Parc et des Pins avec des feux de circulation. « Le trafic n'est pas assez important pour avoir toutes ces voies », reprend Alan Knight. « Dans les années 1950, au moment de la construction de l'échangeur, les urbanistes misaient sur une population montréalaise autour de 7 millions en l'an 2000. On voit bien aujourd'hui que ce n'est pas le cas ! »



Alan Knight (au centre), instigateur du projet du nouvel échangeur, explique sa proposition aux candidats conseillers.

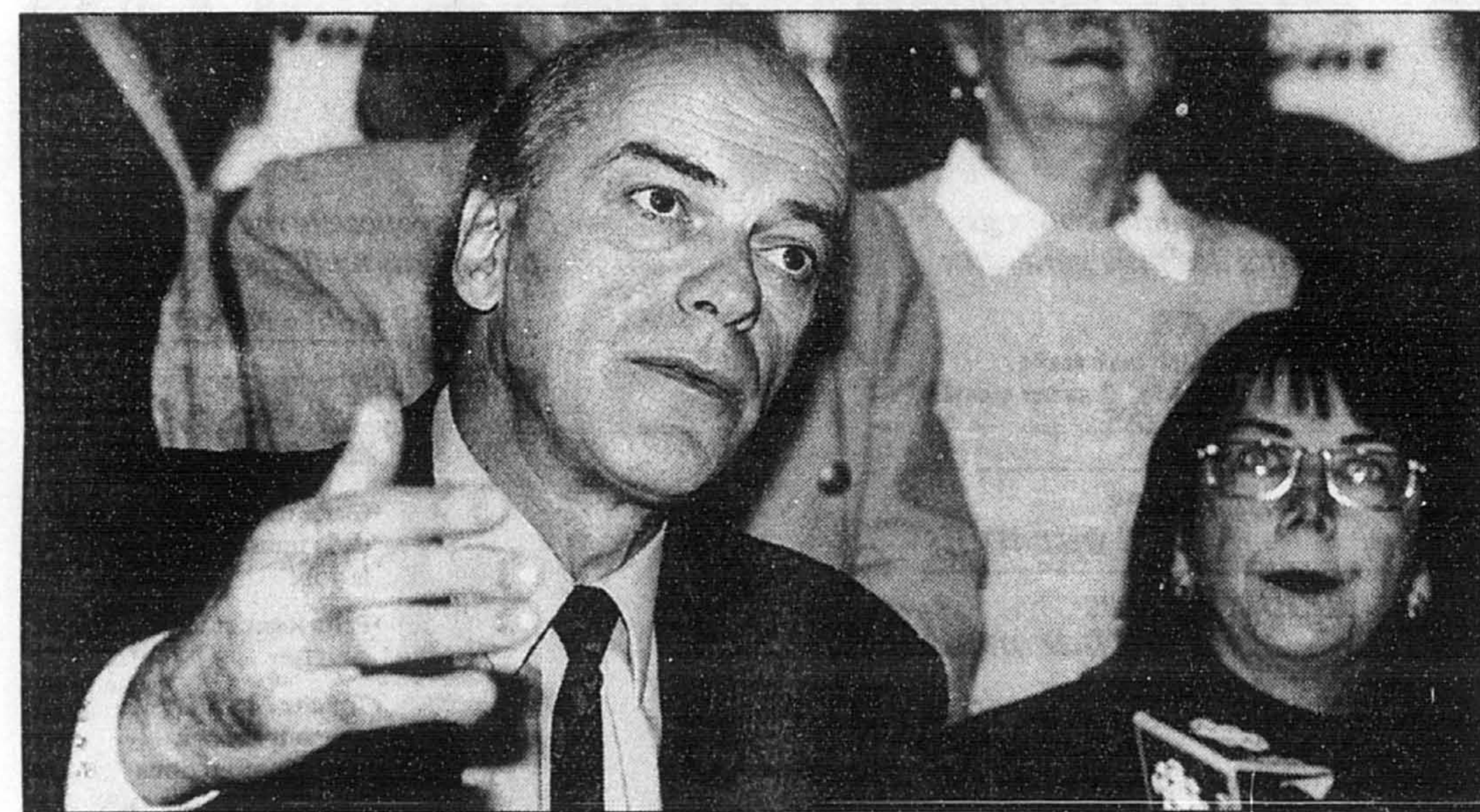
Une partie de l'avenue des Pins serait souterraine de façon à créer un belvédère. Les étudiants de McGill ont aussi voulu laisser la place aux piétons et aux cyclistes, en créant des voies spécifiques à chaque usage.

Et si le projet est retenu par le nouveau conseil municipal, les pistes cyclables et les trottoirs pourraient être réalisés à très court terme. Les nouvelles artères pourraient être construites dans les six mois.

Lucia Kowaluk, candidate dans Jeanne-Mance, abonde dans ce sens : « Les résidents viennent très souvent se plaindre de l'échangeur, car les cyclistes ne peuvent circuler sur la voie à cause des voitures qui roulent très vite. Ils se retrouvent

donc sur les trottoirs et gênent à leur tour les promeneurs ».

Lors de la présentation, cinq candidats étaient présents sur les douze invités. L'équipe de Pierre Bourque/Vision Montréal brillait par son absence.



Michel Prescott a déploré hier l'apparition des « partis-champignons » de MM. Doré et Duchesneau.

## Prescott blâme ses adversaires pour la division du vote

ANDRÉ NOËL

C'est la faute de Jean Doré et de Jacques Duchesneau si les intentions de vote de l'opposition sont divisées, ce qui risque de permettre la réélection de Pierre Bourque, affirme le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal, Michel Prescott.

« Ils auraient pu se présenter tous les deux à la direction du RCM et il n'y aurait pas eu de division du vote », a dit M. Prescott, hier. Mais ils ont préféré créer des partis-champignons. On voit où ça nous mène. »

M. Prescott juge infantiles les atermoiements de Jean Doré, le

chef d'Équipe Montréal, qui revenait à la charge, hier, pour créer une coalition de l'opposition sous sa direction. M. Doré a répété aux journalistes que seule une coalition pourrait battre M. Bourque et que c'est lui-même qui avait le plus d'expérience pour la diriger.

« M. Doré fait de la diversion inutile, a commenté le chef du RCM. C'est une perte de temps. Il a perdu toute crédibilité pour être l'auteur d'une coalition, en faisant du bluff pendant la dernière semaine de campagne électorale. Il aide M. Bourque à passer une dernière semaine peinard.

Arrogance

« Chassez le naturel, il revient au galop. M. Doré révèle encore une fois sa vraie nature d'homme arrogant. Qui est-il pour offrir des postes à ses adversaires, alors qu'il n'est pas maire ? C'est ce qu'on appelle pêter plus haut que le trou. »

Équipe Montréal et Nouveau Montréal (Jacques Duchesneau) ne sont pas de vrais partis, mais des organisations électorales créées par opportunisme, ajoute M. Prescott. En revanche, dit-il, le RCM est un vrai parti démocratique, créé il y a 24 ans, qui compte 4000 membres et qui a adopté son programme à la suite d'un long processus de débats.

## La fonction publique montréalaise est la pire de toutes

Prescott proposerait un new deal aux fonctionnaires municipaux

GILLES GAUTHIER

Selon le candidat à la mairie Michel Prescott, la fonction publique montréalaise est celle avec laquelle il est le plus difficile de faire affaire. « C'est la pire au Québec, pire que celle du gouvernement du Québec, pire que celle du gouvernement du Canada. »

« L'administration montréalaise est un exemple à ne pas suivre, un exemple d'inefficacité, de lourdeur administrative », a ajouté le chef du RCM, qui rendait public le plan d'action qu'il mettra en oeuvre s'il est porté au pouvoir dimanche prochain.

Il propose la création d'une commission de l'efficacité administrative qui préparera une réforme et dont un des principaux gestes sera de procéder à un examen public des conventions collectives des employés de la Ville « sous l'angle de la productivité et de l'efficacité, tout en respectant nos travailleurs ».

« Un new deal sera proposé à nos employés afin de réformer d'une manière très importante les façons de faire à la Ville de Montréal avec l'objectif que l'administration soit,

chaque jour et sans arrêt, efficace, créative, proche des citoyens. Ce qui suppose une certaine interpellation de nos employés, une obligation de résultats.

« Je dis à nos employés que nous sommes à la croisée des chemins, qu'il faut que nous mettions tout sur la table et que nous arrivions à faire de l'administration montréalaise un modèle d'entreprise publique. C'est notre obligation. »

Son plan comprend des dizaines de propositions, dont un gel des taxes pour les propriétaires qui sont à la retraite et qui éprouvent des difficultés financières.

Les taxes pourraient même être reportées et payées lorsque la propriété serait vendue, souvent par la succession, ajoute M. Prescott, qui précise que ces mesures ne s'adresseraient qu'aux gens qui en ont vraiment besoin.

Il demande par ailleurs que le gouvernement remette à la Ville une partie des profits qu'il tire de l'exploitation du Casino du parc des Îles.

Il explique que 85 % de la clientèle de cet établissement vient de la région métropolitaine et que « ce sont des dollars de l'économie de la région qui prennent le chemin de Québec. Il faut une compensation ».

## Jean Doré présente fièrement ses 22 candidates

Elles travaillent plus fort que les hommes, affirme-t-il

ANDRÉ NOËL

Les femmes travaillent plus fort que les hommes, elles sont plus imaginatives, plus humaines, ont des rapports moins conflictuels et savent mieux évoluer en équipe, a affirmé Jean Doré, hier, entouré d'une partie des 22 candidates de son parti.

« Par expérience, je peux vous dire que les conseillers municipaux travaillent plus fort que les conseillers », a dit le candidat à la mairie, qui a été maire de Montréal de 1986 à 1994.

« Est-ce que ce ne sont pas là des clichés ? a demandé une journaliste. Pas du tout, a répondu le chef d'Équipe Montréal. Selon lui, c'est la vérité. M. Doré est fier de fait

que presque la moitié de ses candidates (22 sur 51) soient des femmes. Il a longuement vanté leurs mérites.

L'une d'entre elles, Helen Fotopulos, conseillère et candidate dans le district du Mile-End, a dit qu'il fallait en effet éviter les stéréotypes, mais elle croit elle aussi que les Montréalaises ont « une façon beaucoup plus consensuelle et terre

à terre de fonctionner ».

« Les Montréalaises sont les mieux placées pour savoir comment les choses se passent, a-t-elle ajouté. Souvent ce sont elles qui s'impliquent dans les activités de loisirs, dans le recyclage des déchets, etc. »

Ce qui est nouveau à Montréal, c'est l'implication de femmes venant de diverses communautés ethniques, qui ne sont pas d'origine française ou anglaise. « Leur participation à la vie politique municipale est toute récente, souligne-t-elle. Elle date des dernières élections. Il faut espérer que cette tendance va s'accroître. »

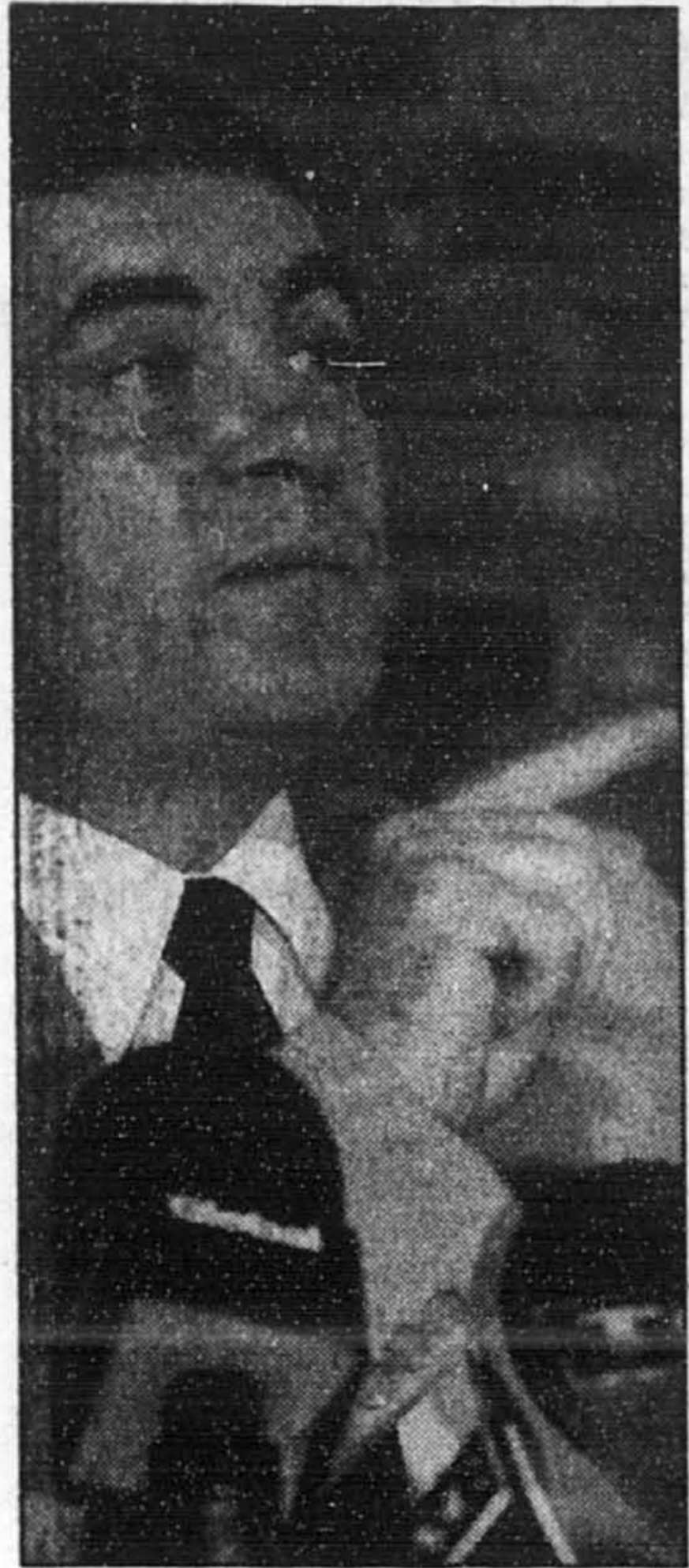


Jean Doré a repris le collier, hier.



Les élections à Montréal

# Duchesneau-Doré : rencontre stérile



« Quand on voit Jean Doré, il parle et on écoute », de dire le candidat Jacques Duchesneau.

MICHÈLE OUMET

Jacques Duchesneau est formel : « Il n'y avait pas grand-chose à tirer » de sa rencontre de 45 minutes avec Jean Doré, vendredi.

« Quand on voit Jean Doré, il parle et on écoute », a-t-il raconté hier, sur un ton légèrement méprisant, lors d'une entrevue avec des journalistes de *La Presse*. « Dans ma tête, je rencontrais quelqu'un qui, malgré la tourmente à l'intérieur de son parti, décidait de quitter. J'ai été surpris quand il m'a parlé de ses scénarios. Doré m'a dit : « Je n'ai pas de temps à perdre, toi non plus. » Il s'est levé, puis il est parti. Ça été ça, la rencontre. »

Rappelons les faits. Devant un sondage dévastateur qui le plaçait troisième, loin derrière Pierre Bourque, Jean Doré a lancé l'idée de se retirer de la campagne électorale, jeudi, lors d'un point de presse. Plusieurs de ses partisans ont appris la nouvelle en même temps que les journalistes. Le soir même, les 51 candidats ont tenté de convaincre leur chef de rester, au cours d'une réunion houleuse.

Le lendemain, M. Doré rencontrait Jacques Duchesneau afin de le convaincre de conclure une quelconque alliance pour contrer le populaire Pierre Bourque qui, à lui seul, accumule autant de points dans les sondages que ses deux principaux adversaires réunis.

« En 15-20 minutes, Jean Doré a parlé rapidement, mis tous les scénarios sur la table, mais, à chaque fois, il donnait la réponse, a rappelé Jacques Duchesneau. Il sautait d'une idée à l'autre. Moi, je me suis assis et j'ai écouté. »

Dans un de ces scénarios, M. Doré devenait maire de Montréal et M. Duchesneau, président du comité exécutif.

« Doré m'a posé des questions. 'Veux-tu démissionner?' Ma réponse a été non. 'Veux-tu prendre des gens de mon équipe?' J'ai répondu qu'il était un peu tard. Et là, on a élaboré sur quelques candidats, Jean Lamarre, Pierre Goyer, Martin Lemay. »

Lors d'une rencontre avec *La Presse* hier, M. Doré s'en est tenu à sa version officielle : toutes les hypothèses étaient sur la table, a-t-il répété, dont son retrait de la course à la mairie. Il n'avait pas l'intention de partir. Il voulait plutôt « rebrasser les cartes » pour éviter la réélection de Pierre Bourque qu'il qualifie de « catastrophe appréhendée ».

— Pourquoi avoir jonglé publiquement avec l'idée de vous retirer, à une semaine des élections ?

— Je souhaitais sincèrement et lucidement provoquer une onde de choc pour amener tout le monde, incluant mes adversaires, à s'interroger sur une alliance possible pour

éviter la division des voix, a répondu M. Doré.

« J'ai dit à Duchesneau, on ne se bluffe pas, a-t-il ajouté. Mon retrait est inacceptable pour mon équipe et ne réglerait rien. Est-ce qu'on peut s'entendre sur une éventuelle administration de coalition et un exécutif ? Moi, je n'ai pas de colistier. Je suis la personne qui a l'expérience de la *job* et les leçons de la défaite, alors es-tu prêt à être président du comité exécutif ? Il y avait aussi un poste à l'exécutif pour Michel Prescott, et Jean Lamarre (le candidat vedette de Jean Doré) aurait été responsable des finances. Il fallait que chacun mette de l'eau dans son vin. »

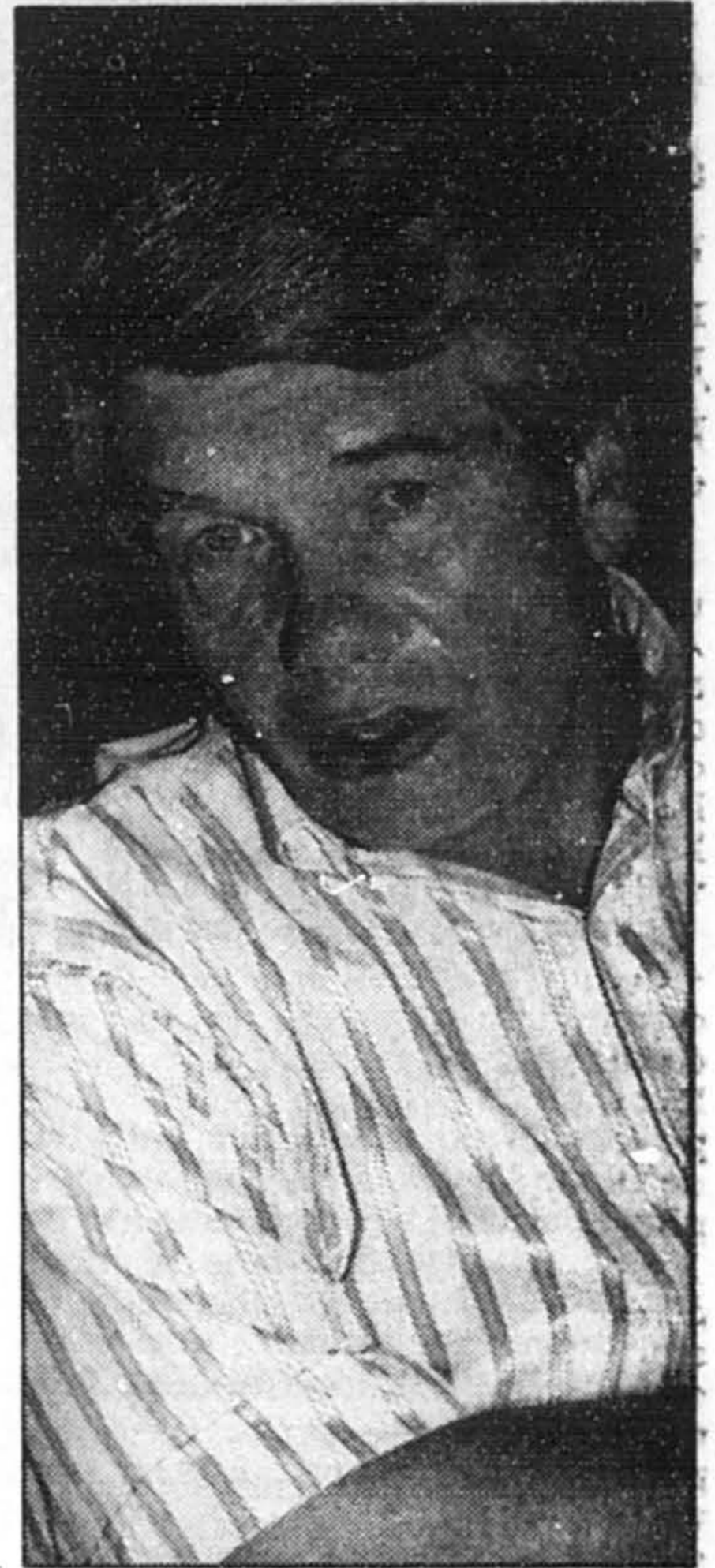
Contre Prescott

M. Doré a aussi critiqué durement le chef du RCM, Michel Prescott, un « être suffisant, incapable de s'asseoir pour discuter » et qui n'est « pas capable de sortir de son attitude hautaine et égocentrique ».

M. Duchesneau a rejeté les scénarios échafaudés par l'ex-maire.

« Doré est aux prises avec une équipe qui lui dit : 'Lâche-nous pas' à une semaine des élections. Les membres de son parti ont eu l'impression qu'il les avait abandonnés, que le capitaine avait quitté le bateau, qu'il était toutes voiles dehors et qu'il n'y avait plus de gouvernail. S'il avait fallu que j'abandonne mes candidats, je me serais fait lyncher ! »

Quant à Jean Doré, il se défend bien d'être un lâcheur.



« Je souhaitais sincèrement et lucidement provoquer une onde de choc », répond Jean Doré.

## Duchesneau s'en promet, à l'hôtel de ville, s'il est élu

**Fiche signal**  
**Jacques Duchesneau**

- 49 ans (né le 7 février 1949), sur le Plateau Mont-Royal.
- Chef de Nouveau Montréal depuis le 28 juin 1998 (congrès de fondation).
- Statut civil : divorcé. Conjointe de fait : Joëlle Tardif.
- Trois enfants : Dominique, 20 ans; Jean-Philippe, 18 ans; Marie-Michèle, 15 ans (fille de Joëlle Tardif).
- Profession : directeur de police à la retraite, administrateur et gestionnaire. Date d'entrée au SPCUM : 1er avril 1968. Durée : 30 ans.
- Études : baccalauréat en sciences (Université de Montréal), maîtrise en administration publique (ENAP), études (non complétées) de doctorat en Sciences humaines et appliquées (Université de Montréal).
- Dernier livre lu : Churchill et son temps, J.-L. Blanc.
- Propriétaire : oui, depuis 1996, dans le quartier Ahuntsic.
- Colistier : Jimmy Capogreco, dans le district Ahuntsic. M. Capogreco est gérant de production chez Kraft. Il est l'ancien président de l'Association sportive des Braves d'Ahuntsic, à la fin des années 60.
- Membre d'un parti politique : Parti québécois, pendant trois ans (1976-1979).
- Intérêts financiers : des REER comme tout le monde et quelques placements. M. Duchesneau fera une déclaration d'intérêts à son arrivée à la mairie.
- Prêt personnel pour financer sa campagne : non.

MICHÈLE OUMET

Si l'ex-chef de police Jacques Duchesneau est élu maire de Montréal le 1<sup>er</sup> novembre, ça va brasser à l'hôtel de ville.

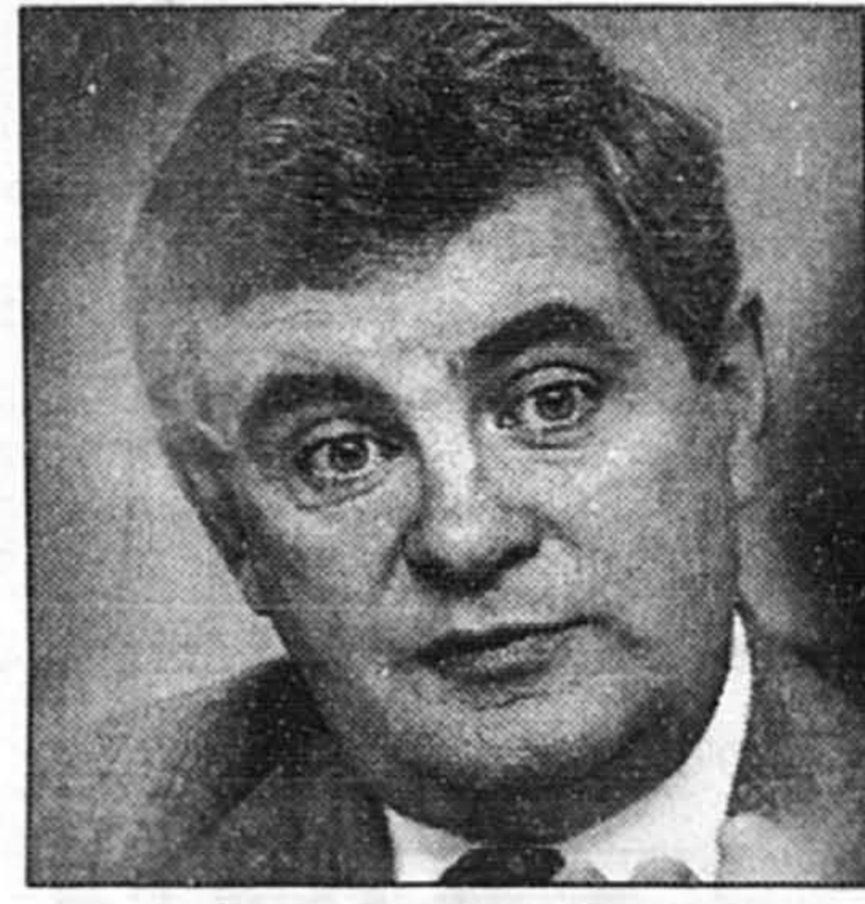
Dès le lendemain de son élection, il promet de « sauter sur tous les livres comptables de la Ville comme un joueur de football pour être *ben sûr* de ne pas avoir de surprise ».

« Plus on gratte, plus ça sent mauvais », a-t-il laissé tomber.

Il promet aussi qu'il épluchera tous les contrats octroyés par la Ville, qu'il créera un poste de contrôleur général et fera le ménage dans les finances. Il ajoute qu'il ne se gênera pas pour toucher aux sacro-saintes conventions collectives.

« Je peux leur promettre leur chaise, a-t-il précisé en parlant des 11 300 employés de la Ville, mais pas où on va la mettre. J'ai la force de persuasion pour convaincre les gens de s'asseoir autour de la même table. »

Il veut aussi repenser l'organisation du travail et mettre fin à des pratiques aberrantes. « Prenez un papier qui tombe dans un parc, a-t-il donné comme exemple. C'est un groupe d'employés qui nettoie ça. Mais si le vent l'amène sur le trottoir, ils n'ont plus le droit d'y toucher et c'est un autre groupe qui s'en occupe. »



PHOTOS ROBERT NADON

Et s'il ne peut conclure de pacte fiscal avec le gouvernement du Québec, il est prêt à sabrer dans certains services pour respecter son engagement de geler les taxes.

Il promet aussi mer et monde s'il est élu. Il parle de mystérieux investisseurs étrangers, « représentés par des avocats », prêts à injecter 500 millions dans l'économie montréalaise dès qu'il sera élu. Il affirme que « ses » investisseurs sont rebutés par la lourdeur et l'incohérence de l'appareil administratif. Mais qui sont-ils et dans quel domaine oeuvrent-ils ? Impossible de lui tirer les vers du nez. M. Duchesneau promet que tout sera dévoilé, cette semaine, lors d'une conférence de presse.

« Le maire doit être un vendeur

et prendre son bâton de pèlerin pour faire le tour du Québec. Je veux aller en Beauce, entre autres. Pourquoi, par exemple, les Beauce-rons font-ils plus d'affaires avec les États-Unis qu'avec Montréal ? »

Les nombreux ratés de sa campagne — de l'affaire Barnabé au congédiement de son responsable des finances à la toute veille du lancement officiel de sa campagne, en passant par une descente abusive qu'il supervisait au début des années 1980 et son flirt avec le RCM de Thérèse Daviau — ne l'ont pas ébranlé. Il affirme, au contraire, qu'il a le vent dans les voiles et qu'il est « en possession de la barque ».

Il aime bien parler de ses forces. « Je suis convaincant et je travaille fort. En six mois, j'ai pris une journée de congé. Je suis intègre. L'affaire qui me met le plus mal, c'est de me faire traiter de menteur. Je pète une fusée. »

Quant à ses faiblesses, il a beau chercher, il ne trouve que des défauts flatteurs du genre dur à l'ouvrage, exigeant à l'extrême, bulldozer.

À la toute fin de l'entrevue, il tombe par hasard sur un de ses défauts — il est émotif —, mais il trouve vite une façon de le transformer en qualité. « Au moins, je peux comprendre la souffrance des autres. C'est mieux que d'être froid et fretté. »

Pas reposant, le candidat Duchesneau.

## Les engagements électoraux en résumé

Voici un résumé du programme et des engagements électoraux de Jacques Duchesneau, chef de Nouveau Montréal.

L'administration :

- Créer neuf petites mairies de quartier.
- Réduire le nombre de conseillers à une trentaine.
- Simplifier l'appareil administratif en diminuant de 17 à 7 le nombre de directions qui gèrent les services, et réduire le comité exécutif de neuf à six membres.
- Accélérer et simplifier le processus d'approbation de projets et d'émission de permis.
- Revoir les conventions collectives.

■ Tenir des référendums sur des questions de zonage.

Les finances :

- Faire le ménage dans les finances de la Ville.
- Conclure un pacte fiscal avec le gouvernement du Québec.
- Geler les taxes pendant quatre ans.
- Exclure toute tarification ou privatisation.
- Créer un poste de contrôleur général et revoir l'attribution de tous les contrats.

Logement :

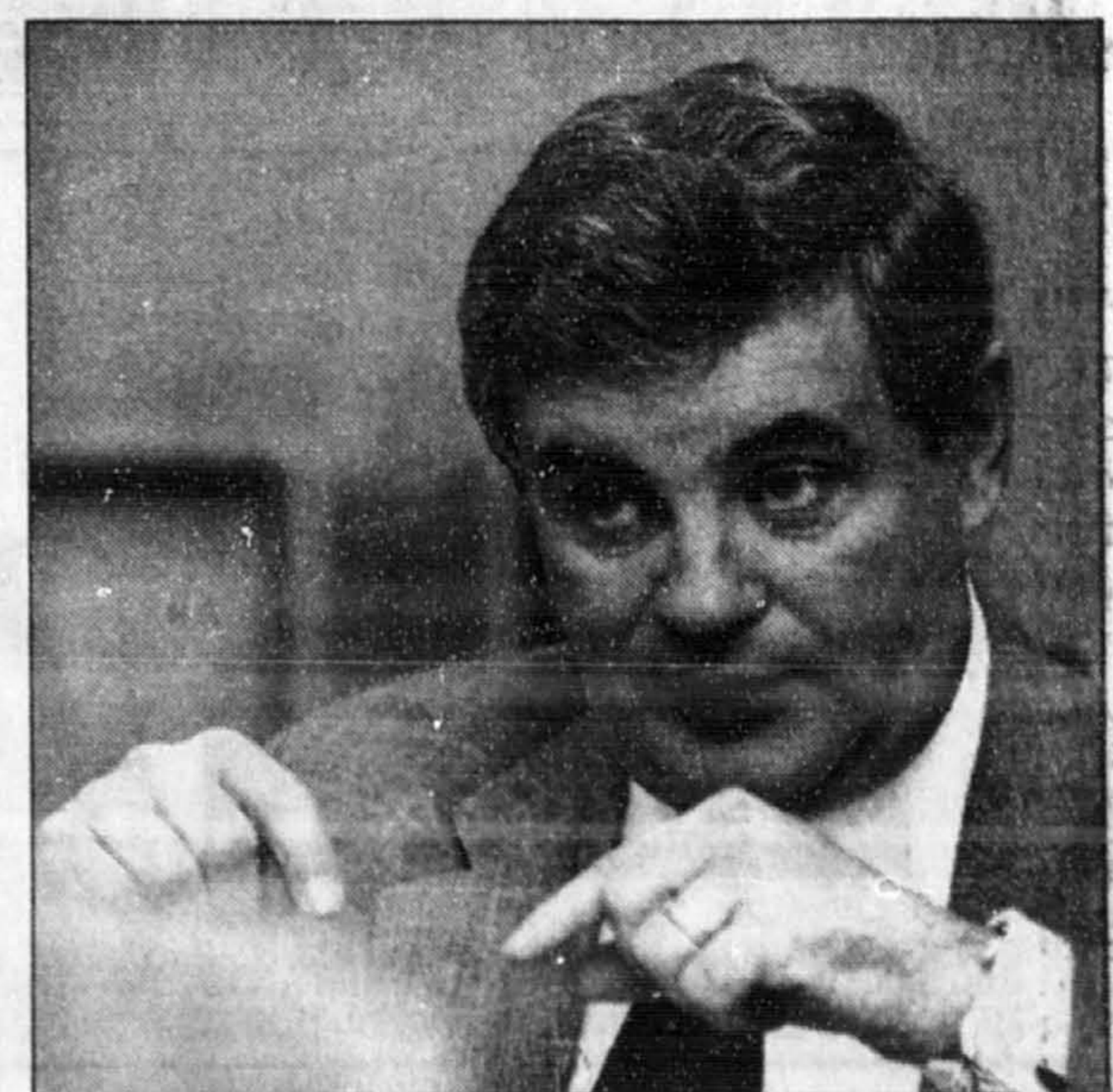
- Favoriser l'accès à la propriété d'un logement neuf ou rénové par de jeunes familles.

■ Stimuler la construction domiciliaire en étalant sur deux ans le paiement des droits de mutation (la fameuse taxe de bienvenue).

- Faciliter encore davantage la transformation en condominium pour favoriser l'accès à la propriété.
- Accroître le parc de logements coopératifs et sociaux de 500 unités par année.

Transports :

- Relier par train léger (métro de surface) la station de métro Henri-Bourassa à Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles.
- Prolonger la ligne bleue de métro jusqu'à Pie-IX.



# Actualités



L'examen de l'épave a révélé la présence d'importants dommages ayant été causés par le feu dans le logement de train d'atterrissage gauche de l'avion de Propair avant l'écrasement.

## L'accident de 11 morts à Mirabel le 18 juin : l'appareil, non le transporteur, mis en cause

ANDRÉ NOËL

Les freins du Metroliner qui s'est écrasé le 18 juin à Mirabel ont surchauffé, ce qui a probablement provoqué un incendie dans le logement de train de gauche, indique un rapport préliminaire d'enquête du Bureau de la sécurité des transports du Canada.

Deux autres incidents similaires se sont déjà produits avec un appareil presque identique, un Metroliner II de Fairchild / Swearingen, rappelle le BST dans une lettre envoyée au ministère des Transports. L'organisme a jugé la situation assez préoccupante pour faire des recommandations au ministère et au fabricant avant même la conclusion de son enquête.

Le chef de l'équipe d'enquête, Jean Desjardins, estime que l'accident, qui a coûté la vie à 11 personnes, est le résultat de défaillances techniques propres au Metroliner, et non d'une négligence de la com-

pagnie d'aviation Propair, ou d'une erreur du pilote.

« L'examen de l'épave a révélé la présence d'importants dommages ayant été causés par le feu dans le logement de train d'atterrissage gauche de l'avion de Propair avant l'écrasement, écrit le BST. Les freins brûlants du train gauche auraient pu déclencher un incendie dans le logement de train.

« On compte de nombreux rapports de difficultés en service faisant état de freins surchauffés sur les Metroliner équipés du même type de freins que ceux qui étaient montés sur l'avion de Propair. Sept de ces rapports mentionnent des incendies, ou des pneus, des composants ou des systèmes de bord ayant brûlé. On compte également deux accidents où l'enquête a révélé que des freins surchauffés sur des Metroliner avaient causé de graves incendies en vol. »

Le 27 juillet 1988, un SA227-AC Metroliner III de Fairchild a subi

une perte de pression hydraulique ; les voyants de surchauffe du logement de train et d'aile se sont allumés, des pneus ont éclaté, et le logement de train gauche a été gravement endommagé par le feu. L'avion a fait un atterrissage d'urgence à Anchorage (Alaska).

Le 10 février 1990, un SA 226-TC Metroliner II de Swearingen a connu des problèmes identiques. L'avion a fait un atterrissage d'urgence à Winnipeg.

Le 18 juin dernier, le Metroliner de Propair a quitté l'aéroport de Dorval à 7 h 01. L'enquête du BST a révélé que pendant la course au décollage l'avion avait apparemment tendance à tourner vers le côté gauche de la piste. À 7 h 19, l'équipage a signalé à la tour de contrôle que le moteur gauche de l'avion était en feu. L'aile s'est rompue. L'avion s'est écrasé au moment de l'atterrissage à Mirabel.

Le BST, qui enquête conjointement avec le National Transporta-

tion Safety Board des États-Unis, fait plusieurs recommandations :

- L'installation d'un système de détection de la température des freins. Selon M. Desjardins, le pilote aurait pu se poser à temps s'il avait su plus tôt que les freins surchauffaient.

- Une modification immédiate du manuel de vol, pour informer l'équipage des mesures à suivre en cas de surchauffe des freins.

- La protection des conduites hydrauliques et de carburant dans le logement des roues, afin de minimiser les dommages en cas d'incendie.

- Une campagne d'information auprès des mécaniciens, pour qu'ils utilisent une huile hydraulique peu inflammable dans les Metroliner.

Le ministère des Transports a dit qu'il prenait acte des recommandations du BST. Selon le ministère, on compte 50 Fairchild / Swearingen Metroliner SA226 et SA227 encore exploités au Canada.

## Harveys : le procès pour meurtres est encore remis

ANDRÉ CÉDILOT

Contre toute attente, le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, a de nouveau reporté le procès pour meurtre de Sy Tuan Tran, 21 ans, le temps que celui-ci se trouve un autre avocat, son... troisième depuis le mois de mai.

Pas plus tard que vendredi, Tran s'était vu refuser la même requête par le juge Pinard. L'accusé, qui parle vietnamien et français, avait alors invoqué des problèmes de communication avec son avocat anglophone.

Devant près de 150 candidats jurés visiblement contents de la tournure des événements, le juge Pinard a expliqué son changement de décision à la lecture de la requête en bonne et due forme que Tran a présentée, hier.

Selon le juge, il aurait été risqué de commencer un procès d'une telle importance sans être absolument sûr que Tran et son avocat sont sur la même longueur d'onde. C'est la deuxième fois que Tran change de défenseur au moment où son procès débute. En mai, le jury avait même été choisi.

Sy Tuan Tran, 21 ans, est accusé des meurtres de deux employés du restaurant Harvey's du chemin de la Côte-des-Neiges survenus lors d'un hold up commis le 28 octobre 1998. Il est aussi inculpé de tentative de meurtre contre Annie Pellerin, 21 ans, qui a miraculeusement survécu à l'attentat.

La jeune femme, dont le courage et la ténacité ont été maintes fois étalés dans les médias, sera d'ailleurs le témoin-clé de la Couronne. Une vingtaine de témoins seront appelés à la barre au cours des cinq ou six semaines que doit durer le procès.

Compte tenu de ce qui s'est passé hier, il est peu probable qu'il se tienne cette année.

**Charme**  
**Le Vieux Québec**  
**Gastronomie**

**UN CADEAU IDÉAL**  
Tout inclus par pers. (minimum 2 pers.) **159\$**  
Jusqu'au 26 juin 1999

- 2 nuits à l'hôtel de votre choix
- Le stationnement sur place
- Les taxes
- 2 soupers table d'hôte pour 2 pers. au restaurant de votre choix
- Les déjeuners complets
- Les pourboires
- Rabais sur plusieurs activités

**Les Hôtels**

**Château Bellevue** • 16, rue Laporte  
Au cœur du Vieux Québec, vue sur le fleuve, ascenseur  
À deux pas du Château Frontenac  
1 800 463-2617

**Manoir Lafayette** • 661, Grande Allée Est  
Situé sur la Grande Allée, aux portes du Vieux Québec  
Ascenseur  
1 800 363-8203

**Château Laurier** • 695, Grande Allée Est  
Situé sur la colline parlementaire, ascenseur  
Voisin des Plaines d'Abraham  
1 800 463-4453

Pour informations supplémentaires,  
consultez le site <http://www.vieux-quebec.com>

**Les Restaurants**

**Le Louis Hébert**

**Aux Anciens Canadiens**

**Le Patrimoine**

Sur présentation de ce coupon, recevez un rabais applicable sur le forfait **Charme et Gastronomie** Valable du dimanche au jeudi jusqu'au 30 mai 1999. Certificats cadeaux disponibles.

Sur présentation de ce coupon, recevez un rabais applicable sur le forfait **Charme et Gastronomie** Valable du dimanche au jeudi jusqu'au 30 mai 1999. Certificats cadeaux disponibles.

**loto-québec** résultats

**Banco** Tirage du 98-10-26  
3 11 13 14 17  
22 24 28 32 37  
38 40 43 51 53  
58 64 66 69 70

**Quinté** Tirage du 98-10-26  
3 4  
296 2437

**Extra** Tirage du 98-10-26  
NUMÉRO: 508067

T.V.A. LE RESTANT DES DRAGES  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ en cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Avez-vous mangé**

❤️

*Coeur à tout*

**aujourd'hui?**

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

*Au cœur de la solution!*

**NOS VOLVO 99 SONT ARRIVÉES**

**1999 VOLVO S-80**  
2,9 litres **599\$\***  
par mois / 36 mois

**1999 VOLVO C-70**  
5 vitesses **549\$\***  
par mois / 36 mois

**1999 VOLVO V-70**  
Cross country **486\$\***  
par mois / 36 mois

**1999 VOLVO S-70**  
5 vitesses **299\$\***  
par mois / 36 mois

**UPTOWN VOLVO**  
4900, RUE PARÉ, MONTRÉAL, QUÉ.  
TÉL.: 737-6666

Voyez la nouvelle **ACURA EL** chez **RONA** L'entrepôt!

Et courez la chance de la **GAGNER!**  
une valeur de **21 000\$**

La Presse  
Acura les concessionnaires fiables

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

CONCOURS L'Acura chez RONA  
Cadeau  
Prize  
à gagner chez les concessionnaires fiables

2091663-M



Des proches pleurent la disparition du Dr Slepian.

## Cérémonie à la mémoire du médecin tué

Reuter.  
BUFFALO, New York

Un service funèbre a été célébré hier, en présence d'amis et de parents, à la mémoire du docteur Barnett Slepian, un gynécologue-obstétricien de New York âgé de 52 ans qui a été tué par un tireur isolé, vendredi soir dernier.

Le meurtre du Dr Slepian, qui pratiquait des accouchements et des avortements et avait déjà été la cible de manifestations anti-avortement, survient après que quatre autres médecins pratiquant des avortements au Canada ou aux États-Unis eurent été victimes de pareilles attaques au cours des quatre dernières années. Les autres médecins ont survécu.

Les forces de l'ordre canadiennes et américaines qui enquêtent conjointement sur ce meurtre n'ont identifié aucun suspect ni annoncé de progrès dans leurs efforts pour retrouver l'individu qui a abattu le médecin d'un coup de feu tiré à travers la fenêtre de

son domicile, dans l'État de New York.

Le meurtre du Dr Slepian souligne à quel point le droit des femmes au libre choix de l'avortement demeure menacé aux États-Unis, où six personnes ont perdu la vie depuis 1994 dans des attaques perpétrées contre des médecins ou des cliniques d'avortement.

Les partisans des deux côtés du débat sur l'avortement ont en général condamné le meurtre. Mais le fondateur d'un groupe anti-avortement, Pro-Life Virginia, le révérend Donald Spitz, a qualifié le meurtrier du médecin de « héros » dans une déclaration, dimanche.

Dans une entrevue qu'il accordait à la télévision de Buffalo, en 1994, et qui a été rediffusée après son assassinat, le Dr Slepian avait dit ne pas avoir peur des adversaires de l'avortement qui manifestaient contre lui depuis des années, mais qu'il craignait pour sa famille, ses enfants.

Sa femme et ses quatre enfants étaient à la maison quand le médecin a été tué.

## Protégez les médecins, réclame Morgentaler

Presse Canadienne  
TORONTO

Les médecins qui pratiquent des avortements craignent souvent pour leur vie et méritent l'expression de l'appui de tous les niveaux de gouvernement, sous la forme d'une condamnation des actes « terroristes », affirme le docteur Henry Morgentaler.

Le célèbre médecin a mis le premier ministre Jean Chrétien au défi de déclarer que les droits des femmes à l'avortement sont « menacés par un complot criminel » et d'enjoindre les services gouvernementaux appropriés et les forces de police « de tout faire pour protéger les médecins qui assurent ces services ».

À Ottawa, la ministre de la Justice, Anne McLellan, a indiqué que son gouvernement est déterminé à retrouver le tireur isolé qui a tué un médecin de Buffalo, dans l'État de New York, vendredi dernier.

« J'ai donné instruction à mon ministère de faire tout ce qu'il peut, y inclus fournir des ressources additionnelles, pour coopérer avec les autorités américaines afin de mettre un terme à cette horrible violence », a dit la ministre.

Le Dr Morgentaler, qui a renversé la loi canadienne anti-avortement en 1988, était

accompagné à sa clinique de Toronto de partisans du libre choix au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier, le jour même où était célébré un service funèbre à la mémoire du Dr Barnett Slepian.

Le gynécologue-obstétricien américain a été tué à son domicile, vendredi.

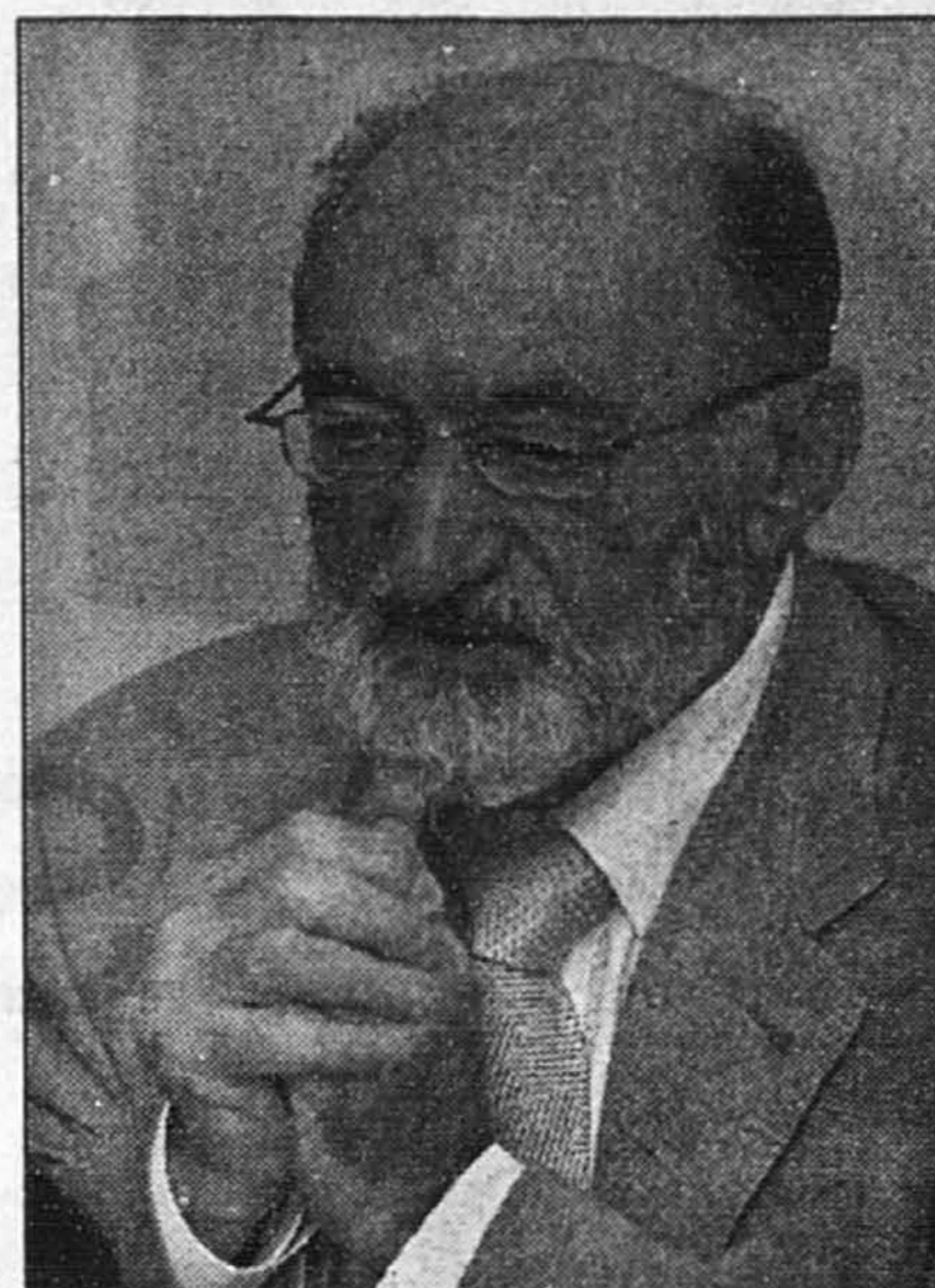
« C'est de toute évidence un acte terroriste criminel conçu pour faire peur à ceux qui pratiquent des avortements », a déclaré le Dr Morgentaler.

Les forces de police canadiennes et américaines enquêtent actuellement sur l'hypothèse voulant que l'assassin du Dr Slepian soit un Canadien.

Toujours selon le Dr Morgentaler, le camp anti-avortement est, d'une façon ou d'une autre, derrière les attaques contre les médecins.

« Il doit avoir eu l'aide de gens de la place, en mesure de lui dire qui sont les médecins qui pratiquent des avortements et qui devraient être tués », a-t-il dit.

Jim Hughes, le président de Campaign Life, affirme que le tireur isolé qui a abattu le Dr Slepian n'est pas membre du mouvement pro-vie. « J'espère qu'il sera rapidement interpellé par la police. Nous sommes horrifiés. Une fois de plus, nous sommes forcés de nous défendre. »



Le Dr Henry Morgentaler.

PHOTO CP

## Le FBI offre 100 000\$ de récompense

Agence France-Presse  
WASHINGTON

Le FBI a offert hier 100 000 \$ pour toute information permettant d'arrêter l'inconnu ayant tué à Amherst, dans l'État de New York, un médecin pratiquant des avortements, et a renforcé dans la région la sécurité de ces médecins.

Lors d'une conférence de presse télévisée, le FBI a indiqué que le meurtre vendredi soir de Barnett Slepian, 52 ans, présentait des

« ressemblances » avec quatre autres attaques ayant depuis quatre ans blessé des médecins dans la région, dont trois au Canada.

Tous pratiquaient des avortements, tous ont été pris pour cible alors qu'ils se trouvaient chez eux, le tireur agissant de l'extérieur, à la même période de l'année, a précisé l'agent Bernard Tolbert.

Les enquêteurs ont précisé qu'ils ne disposaient pas pour l'instant d'un portrait du tueur, mais qu'ils enquêtaient sur la présence rappor-

tée sur place d'une voiture blanche, immatriculée au Canada.

Le chef de la police locale, John Askey, a par ailleurs indiqué que l'épouse de M. Slepian leur avait envoyé un fax quelques heures avant le meurtre, qu'elle-même avait reçu de la Fédération nationale pour l'avortement, incitant les médecins pratiquant des avortements à contacter leur police locale pour leur sécurité.

« Elle n'avait pas demandé d'aide », a précisé le chef Askey et

« nous n'avons pas pris de mesures ».

Depuis, « nous avons renforcé la sécurité localement et espérons qu'elle sera renforcée sur tout le territoire », a-t-il ajouté.

L'enquête sur le meurtre du Dr Slepian est menée conjointement par la police locale, celle de l'État de New York et le FBI, en collaboration avec la police canadienne.

Les funérailles du médecin, père de quatre fils âgés de 7 à 15 ans, ont eu lieu hier.

M. Slepian a été tué vendredi soir par un inconnu qui a tiré avec une carabine à travers la fenêtre de sa cuisine depuis les bois avoisinants. Le médecin a été atteint en pleine poitrine alors qu'il discutait avec sa femme et un de leurs fils.

Seul médecin pratiquant encore des avortements dans la ville de Buffalo (300 000 habitants), le Dr Slepian était depuis des années la cible des opposants à l'avortement, qui à plusieurs reprises étaient venus manifester devant son cabinet.

# LES MORDUS

## DE LA

# MAÎTRISE

Soyez maître de la route avec les pneus d'hiver Pirelli.

# PIRELLI

Sans maîtrise, la puissance n'est rien.

Pneus Express 440

1333, Autoroute 440 Ouest, Laval  
(450) 668-0463

Groupe Président  
Consultez les Pages Jaunes

Centre du Pneu Boisselle Inc.  
8997, boul. Pie-IX, Montréal  
(514) 329-5467

Pneus Chartrand Inc.

1076, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil  
(450) 670-0904

Centre du Pneu Gounod Inc.  
10220, boul. Saint-Laurent, Montréal  
(514) 858-PNEU

Garage Saint-Hilaire Inc.  
200, chemin des Patriotes Sud, Mont-Saint-Hilaire  
(450) 467-3302

Pneus André Touchette Inc.

8910, boul. Saint-Laurent, Montréal  
(514) 381-1846

Alignements B.M. Inc.  
1041, rue Principale, Sainte-Agathe-Sud  
(819) 326-7337

Suspension d'auto Sorel Inc.  
235, rue Roi, Sorel  
(450) 743-5577

## Swissair: environ 60% des débris récupérés

Agence France-Presse  
HALIFAX

Environ 60 % des débris du MD-11 de la Swissair, qui s'est abîmé en mer au début du mois de septembre au large de la côte Atlantique du Canada, ont été récupérés par les équipes de recherche en mer, a déclaré hier un porte-parole des enquêteurs.

Parmi ces débris figurent les trois moteurs de l'appareil, une partie du train d'atterrissage, une turbine auxiliaire, plusieurs cartes électroniques, des fils électriques et des parties du fuselage notamment du poste de pilotage, a expliqué Denis Rivard, porte-parole des enquêteurs.

Un bateau de pêche, spécialisé dans le ramassage des pétoncles, a pris position au-dessus de la zone de recherches au large de Halifax, et s'apprête à prendre le relais des opérations aujourd'hui.

Ce bateau remplace la barge d'exploration pétrolière, munie d'une grue, qui a été utilisée jusqu'à samedi pour sortir de l'eau les débris les plus lourds de l'appareil.

« La barge n'est plus nécessaire car on ne voit plus de gros morceaux à remonter », a précisé M. Rivard, soulignant que les équipes de recherches allaient tenter de récupérer les 40 % manquants de l'appareil à l'aide du filet dont est équipé le bateau de pêche.

Selon le porte-parole, « les conditions météorologiques sont encore bonnes » en cette fin octobre.

Par ailleurs, 132 des 229 victimes de l'accident ont été identifiées, la majorité grâce à des examens génétiques, a-t-il indiqué.

## Trop de petits Canadiens ne sont pas vaccinés

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les maladies infectieuses comme la poliomyélite, la diphtérie et la coqueluche pourraient à nouveau faire des ravages au Canada, à moins que les taux d'immunisation n'augmentent, préviennent des experts.

Une enquête du ministère de la Santé, effectuée l'an dernier, a révélé que plus de 20 % des enfants âgés de sept ans n'avaient pas reçu leur cinquième et dernière piqûre contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos.

Environ 85 % de tous les enfants canadiens reçoivent tous les vaccins dont ils ont besoin avant leur deuxième anniversaire, ce qui est nettement sous les 95 % obtenus dans les contrées nordiques, ont souligné des spécialistes, hier, au cours d'une conférence de presse.

À cause de la résurgence de maladies infectieuses dans certains pays, notamment l'ex-Union soviétique, la vaccination des Canadiens est plus importante que jamais, disent-ils. Dans plusieurs parties du monde, ces maladies demeurent présentes sous forme d'épidémies, a affirmé Ronald Gold, porte-parole du programme canadien de sensibilisation à la vaccination.

Plusieurs cas de maladies infectieuses sont apparus récemment au Canada, alimentant les craintes des experts. On a enregistré notamment de deux à trois fois plus de cas de coqueluche, jusqu'à présent, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba — 2700 cas, dit M. Gold.

Un document distribué hier stipule qu'il existe un risque important d'épidémie de diphtérie au Canada, à cause de poussées de la maladie dans les États nouvellement indépendants de l'Europe de l'Est comme l'Ukraine.

Au Canada, les enfants qui ne reçoivent pas tous leurs vaccins sont des immigrants de fraîche date dont les parents sont peu familiers avec l'idée de la vaccination ou, le plus souvent, des enfants qui, par hasard, sont absents de l'école le jour où a lieu la vaccination.

5 jours seulement  
du 28 octobre  
au 1<sup>er</sup> novembre.

Super  
de vente  
chaussures

25%  
de rabais  
sur une sélection  
de chaussures pour  
hommes, femmes  
et enfants\*.

Modèles signés Liz Claiborne, Luca B. pour Calico, Nine West, Enzo Angiolini, Aerosoles, Skechers, Steve Madden, Nicole, Bandolino, Florsheim, Deerstags, Cable & Co. et plus!

La sélection varie d'un magasin à l'autre.

**EATON**

Les temps changent.

\*Les rabais s'appliquent sur les prix courants étiquetés sauf indication contraire. Solérierie des manufacturiers, magasins-entrepôts et centres de liquidation non compris. Achats en personne seulement.

## Les Mardis de l'humour

Ce soir

18h La Fin du monde  
est à 7 heures

19h30 La Croisière  
en folie

20h30 Black-Out

à **TQQS**



# Trêve sociale pendant la campagne électorale

Presse Canadienne

Les trois centrales syndicales ont affirmé hier qu'elles n'useront pas de moyens de pression dans le secteur public pendant la campagne électorale.

Le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, s'est montré plus clair que jamais à ce sujet, à l'issue d'une rencontre que la FTQ, la CSN et la CEQ ont eue avec le premier ministre Lucien Bouchard, à ses bureaux de Montréal.

« Il n'est pas question de moyens de pression au niveau de la campagne », a catégoriquement affirmé M. Massé.

La présidente de la CEQ Lorraine Pagé a cependant pris soin d'indiquer qu'il n'avait pas été question, avec M. Bouchard, de l'éventualité ou non de recourir à des moyens de pression en pleine campagne. « Nous n'avons pas parlé nommément de moyens de pression. »

La CEQ songeait à une journée d'étude, elle qui a déjà manifesté pour l'équité salariale, en fin de semaine dernière. Toutefois, les membres n'ont pas décidé quand ils tiendraient cette journée, a précisé M<sup>me</sup> Pagé.

Jusqu'ici, les centrales avaient seulement affirmé qu'elles n'étaient pas rendues à parler de moyens de pression, ajoutant qu'elles voulaient d'abord rencontrer le premier ministre Bouchard.

Les trois tenaient d'ailleurs à le rencontrer essentiellement pour le persuader de commencer les négociations non pas seulement à la table centrale — ce à quoi Lucien Bouchard s'était déjà engagé — mais aussi aux tables sectorielles.

À ces tables du secteur de la santé et de l'éducation, par exemple, sont discutées des clauses complexes comme le fardeau de tâche et les effectifs.

Le secrétaire général de la FTQ s'attend à ce que ces négociations durent « sept, huit ou neuf mois ». Il paraît évident, aux yeux de M. Massé, que ces négociations « ne peuvent pas aboutir avant les élections », vu la complexité des clauses à régler. Ce serait « utopique et irréaliste » de penser autrement.



Henri Massé



Lorraine Pagé

Entre-temps, les négociations pourront débiter à la table centrale sur quatre dossiers: l'équité, la retraite, les droits des conjoints de même sexe et les droits parentaux.

La question cruciale des salaires sera abordée en toute fin de course, comme c'est habituellement le cas, ce qui veut dire après l'élection. La CSN, la CEQ et la FTQ ne s'en offusquaient d'ailleurs pas.

Les centrales revendiquent des augmentations de 11,5 % sur trois ans.

Le premier ministre Bouchard a déjà acquiescé à un certain réajustement des salaires, en s'inspirant de ce qui avait été octroyé dans le secteur privé.

Les conventions collectives dans le secteur public sont échues depuis le 30 juin 1998.

De son côté, le premier ministre Bouchard a réitéré la position de son gouvernement, énoncée il y a plusieurs jours. Il a souligné le fait que « le climat n'est pas propice » à négocier avec les 300 000 employés de l'État en pleine campagne électorale et que le gouvernement n'aurait de toute façon pas la disponibilité pour de si laborieuses négociations.

Il a répété qu'il ne comptait pas imposer d'autre récupération salariale, comme cela avait été le cas lors de la dernière ronde. « Nous reconnaissons que les employés du secteur public et parapublic ont fait des efforts remarquables pour nous permettre d'assainir les finances publiques. » Il compte néanmoins obtenir plus de flexibilité pour mener à bien les réformes de la santé et de l'éducation, déjà entreprises.

# Les bûcherons du Maine démantèlent leurs barricades

Associated Press  
ST-PAMPHILE

Des bûcherons américains opposés à un programme permettant à des travailleurs canadiens de couper du bois dans les forêts du Maine ont levé leurs barricades le long de la frontière québéco-américaine, hier, après avoir été menacés d'arrestation.

Au plus fort des protestations organisées la semaine dernière, les bûcherons du Maine avaient immobilisé leurs camions à trois postes frontaliers, obligeant leurs homologues canadiens à faire demi-tour tout en empêchant les camions transportant le bois coupé de quitter le Maine.

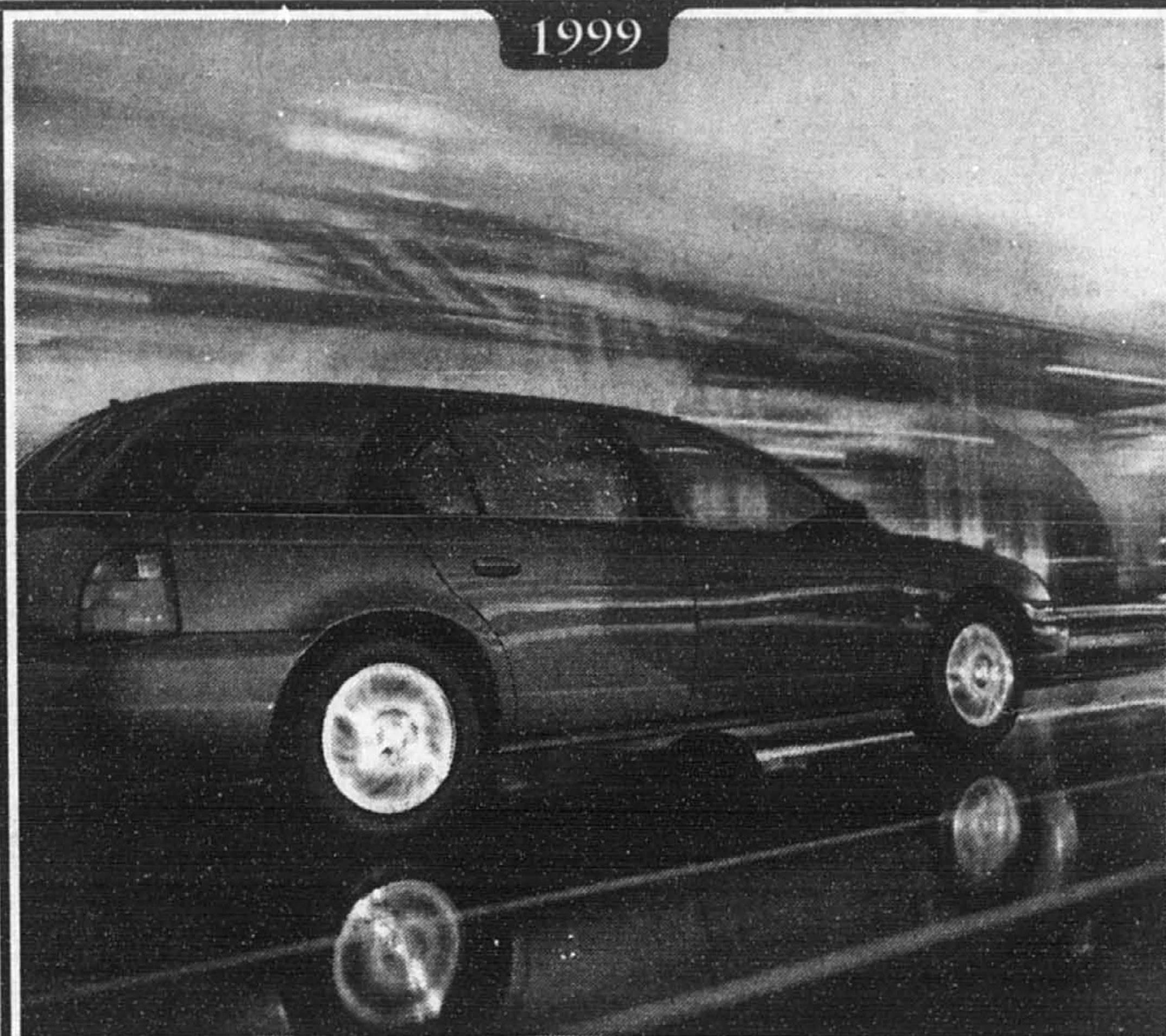
Tôt hier, le groupe a abandonné son dernier barrage près du poste des douanes américaines à St-Pamphile, au Québec. La police a prévenu le groupe que le propriétaire du terrain, Seven Islands Land Co., de Bangor, souhaitait les voir expulsés.

« Nous n'avons pas peur, nous allons simplement leur donner du temps », a commenté Troy Jackson, d'Allagash, au Maine.

Les travailleurs, qui ont dressé leurs premiers barrages le 19 octobre dernier, en ont contre un règlement qui autorise les Canadiens à travailler dans l'État du Maine s'il n'y a pas assez d'Américains pour combler les emplois offerts.

Les bûcherons du Maine affirment qu'on ne leur a pas laissé suffisamment de temps pour postuler et que les employeurs préfèrent les Canadiens parce que ceux-ci acceptent des salaires moins élevés.

Vendredi, le représentant américain John Baldacci a annoncé que les enquêteurs du travail du gouvernement américain examineraient les plaintes des bûcherons. Une enquête officielle devait démarrer hier.



Chez Saturn, nos conseillers se font tout petits pour vous laisser toute la place et tout le temps voulu pour vous faire votre propre opinion. Pas de pression, pas de harcèlement, juste des conseillers pour vous aider quand vous, et seulement vous, le désirez. Nous agissons différemment parce que nous avons l'habitude de faire les choses tout autrement.

## Nos conseillers se font plus petits que le texte légal.

201 \$/mois\* ou 15 998 \$†

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette  
Colonne de direction réglable  
Banquette arrière 60/40 rabattable

Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant (transport et préparation à la route inclus)

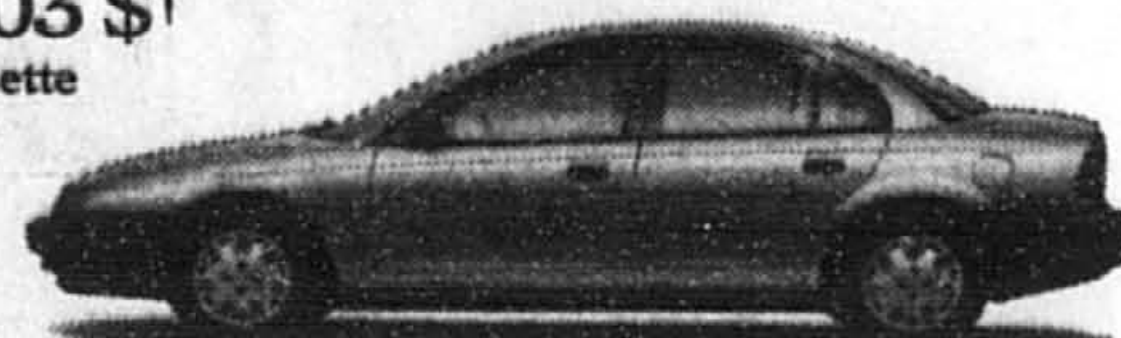


La Saturn SW1 1999

183 \$/mois\* ou 14 903 \$†

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette  
Colonne de direction réglable  
Banquette arrière 60/40 rabattable

Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant (transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SL1 1999

\*Ces mensualités sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois (vous allez voir, c'est plus vite passé que 48 mois) et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses (ouf!). À la signature du contrat, un premier versement vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (méchante trotte) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn (il est tellement plaisant) pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre (toujours plaisant) détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN. « Si tout ça n'est pas clair à vos yeux, inspirez profondément et recommencez en lisant lentement. Bonne lecture. »

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km

Modèles SW1 et SL1 1999		
Vos paiements mensuels* (Boîte de vitesses manuelle)		Votre versement initial ou échange équivalent
SW1	SL1	
201 \$	183 \$	2000 \$
231 \$	213 \$	1000 \$
261 \$	243 \$	0 \$

Climatiseur 22 \$ de plus/mois  
Transmission automatique 17 \$ de plus/mois  
Option 72 000 km disponible



Pour faire tout autrement

Saturn Saab Isuzu de Blainville  
249, boul. Seigneurie Ouest  
Blainville  
(450) 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu  
1615, boul. St-Martin Est  
Laval  
(514) 385-9191  
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard  
5950, boul. Marie-Victorin  
Brossard  
(450) 672-2500  
www.gravel.qc.ca/saturnbrossard/

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne  
705, boul. des Seigneurs  
Terrebonne  
(450) 964-1374

Décarie Saturn Saab Isuzu  
6100, boul. Décarie  
Montréal  
(514) 342-2222  
www.decariesaturn.com  
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu  
1, Place Ville-Marie, # 11 180  
Montréal  
(514) 861-2000  
www.gravel.qc.ca/saturn  
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu  
415, Papineau  
Montréal  
(514) 385-7222  
www.mondial-ssi.com

West Island Saturn Saab Isuzu  
10333, boul. Gouin Ouest  
Roxboro  
(514) 684-3161  
(Entre des Sources et Aut. 13)

# Carpe diem!\*

\*Saisir le jour, saisir l'occasion, donner aux adolescents et aux adolescentes à un moment charnière de leur vie les moyens de découvrir et de comprendre le monde qui les entoure. Les amener, par un enseignement complet, diversifié et attentif, à jouer leur rôle au sein de la société.

Au Collège de Montréal, collège privé et mixte de niveau secondaire, nous mettons en place les conditions pour que vos enfants aient confiance en eux, pour qu'ils aient l'esprit ouvert et le regard large. Nous enseignons l'équilibre.

**COLLÈGE DE MONTRÉAL**

LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL  
1931, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E3  
(514) 933-7397 admission@college-montreal.qc.ca

NOUVEAU CENTRE SPORTIF • PROGRAMME POUR ALLOPHONES • COURS D'ESPAGNOL OBLIGATOIRES 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> SECONDAIRE

EXAMENS D'ADMISSION 1<sup>er</sup> SECONDAIRE  
le 15 novembre à 13 h 00

# N'oubliez pas d'enfants dans l'autobus scolaire S.V.P!



Source: Institut canadien de l'information sur la santé

d'après PC

Bon an mal an, une quinzaine d'enfants de cinq ans se retrouvent seuls dans des autobus d'écoliers, laissés là par des conducteurs ayant négligé de faire une vérification des lieux avant de fermer les portes.

Dans l'espoir de voir disparaître cette situation angoissante pour les parents ou les gardiennes et les enfants, l'Association des propriétaires d'autobus du Québec lançait hier une opération appelée « Sentinelle ».

L'association, qui regroupe 850 entreprises de transport d'écoliers dotées d'une flotte globale de 9000 autobus, distribuera au cours des prochains jours des cartons que chaque conducteur d'autobus devra placer dans la vitre arrière de son véhicule à la fin de son circuit.

Cette obligation le forcera à passer et repasser dans l'allée centrale ce qui lui permettra de voir si un enfant ne s'est pas endormi sur sa banquette, a indiqué le directeur général de l'association, Romain Girard, hier au cours d'une conférence de presse.

Même s'ils sont tenus de procéder à une telle vérification, des conducteurs ne s'y conforment pas, d'où la quinzaine d'enfants qui se retrouvent seuls, dans un stationnement d'un parc industriel ou encore derrière le domicile du conducteur.

Selon M. Girard, ces incidents se produisent principalement à trois moments de l'année, soit en début d'année scolaire, au changement d'heure alors que la noirceur tombe plus tôt et après la période des Fêtes.

Cette idée de forcer les conducteurs à apposer un carton dans la vitre arrière de l'autobus revient au transporteur Transco, dont une chauffeuse a été congédiée, il y a un an, pour avoir oublié un enfant dans son véhicule, même si elle avait dix ans d'expérience.

L'an dernier dans la région de Québec, un autre conducteur a été congédié pour les mêmes raisons.

Avec « Sentinelle », les propriétaires des entreprises de transport d'écoliers pourront exercer un contrôle, de façon systématique ou à l'occasion. Les commissions scolaires pourront également faire leurs vérifications.

Le ministre des Transports, Jacques Brassard, qui devait assister au lancement de l'opération « Sentinelle », a fait faux bond en raison d'autres occupations.

## L'ÉVÈNEMENT

# « IMAGINEZ-VOUS EN CHRYSLER »



(Photo à titre indicatif seulement)

CHRYSLER INTREPID 1999

POUR SEULEMENT

**319 \$\***  
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2 950 \$. Avec 0 \$ de comptant initial, 408 \$ par mois.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

**22 998 \$\*\***

TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUSE.



L'ENSEMBLE 22C COMPREND :

- Moteur V6 de 2,7 litres, 24 soupapes, 200 ch, DACT, en aluminium
- Transmission automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Régulateur de vitesse
- Poutres de renfort dans les portes
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Verrous à l'épreuve des enfants
- Volant inclinable

## Equipée de moto morbide au Danemark

Associated Press  
COPENHAGUE

Une virée à moto en guise de dernier adieu. Un Danois de 36 ans a emprunté samedi à la morgue le cadavre de son père décédé deux jours plus tôt, l'a habillé de cuir et l'a ficelé sur sa moto avant de prendre la route.

Flemming Petersen s'est rendu quatre heures plus tard à la police de Frederikssund, 40 km au nord-ouest de Copenhague, où il a été inculpé pour exposition indécente d'un cadavre et remis en liberté.

Selon le journal *B.T.*, en cours de route, le jeune homme s'est arrêté dans un bar, installant le cadavre sur une banquette, lui plaçant un cigare dans la bouche et commandant deux bières avant de se livrer à une conversation à sens unique... La police a dit ne pas être en mesure de confirmer ces informations.

« Je me sentais vraiment bien. Ça aide d'être avec le mort, de bavarder même s'il ne pouvait plus entendre ce que je lui disais », a confié Petersen au journal.

Toujours selon *B.T.*, il aurait aussi fait un arrêt chez sa mère et pris quelques photos du cadavre sur la moto. Il serait aussi tombé brièvement en panne et aurait demandé de l'aide à des passants, expliquant que son père avait bu quelques bières et était « mort de fatigue ».

## Porte-avions transformé en palais flottant

d'après AFP  
PÉKIN

L'ancien porte-avions *Minsk*, l'un des fleurons de la flotte soviétique, va finir ses jours dans un parc d'attractions chinois où il sera transformé en palais flottant, rapporte lundi la presse chinoise.

Selon le quotidien du soir de *Liaoshen*, le porte-avions qui a été vendu en septembre à deux sociétés chinoises pour la somme de 3,6 millions de dollars, a été transféré récemment dans le port de Shatian, dans la ville de Dongguan (sud de la Chine).

Après diverses modifications, le bâtiment de 40 000 tonnes, allégé de son armement et de son moteur, deviendra un palais flottant destiné au parc d'attractions aquatique de Shenzhen, une ville limitrophe de Hong-Kong.

Achévé en 1978, le porte-avions *Minsk*, était basé à Vladivostok jusqu'en 1989, date de la disparition de l'URSS, lorsqu'il avait été confié à l'Ukraine avant d'être vendu en 1995 à un groupe sud-coréen pour une somme non rendue publique.

Au début de cette année, le groupe sud-coréen avait revendu le porte-avions à un ferrailleur chinois pour la somme de 2,4 millions de dollars.



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

L'événement "Imaginez-vous en Chrysler" est en vigueur du 12 octobre au 30 novembre 1998. Le tirage aura lieu le 14 décembre 1998 à 15 h, chez Chrysler Canada ltée au 3000, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 1B7. 1 à 1 chances de gagner dépendant du nombre de bulletins de participation reçus. \* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ou haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 200 km, au taux de 12 ¢ le km. Rachat non requis. \*\* Transport (810 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète la prime d'assurance du fabricant consentie au concessionnaire. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander. Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



## Tout le monde à bord!

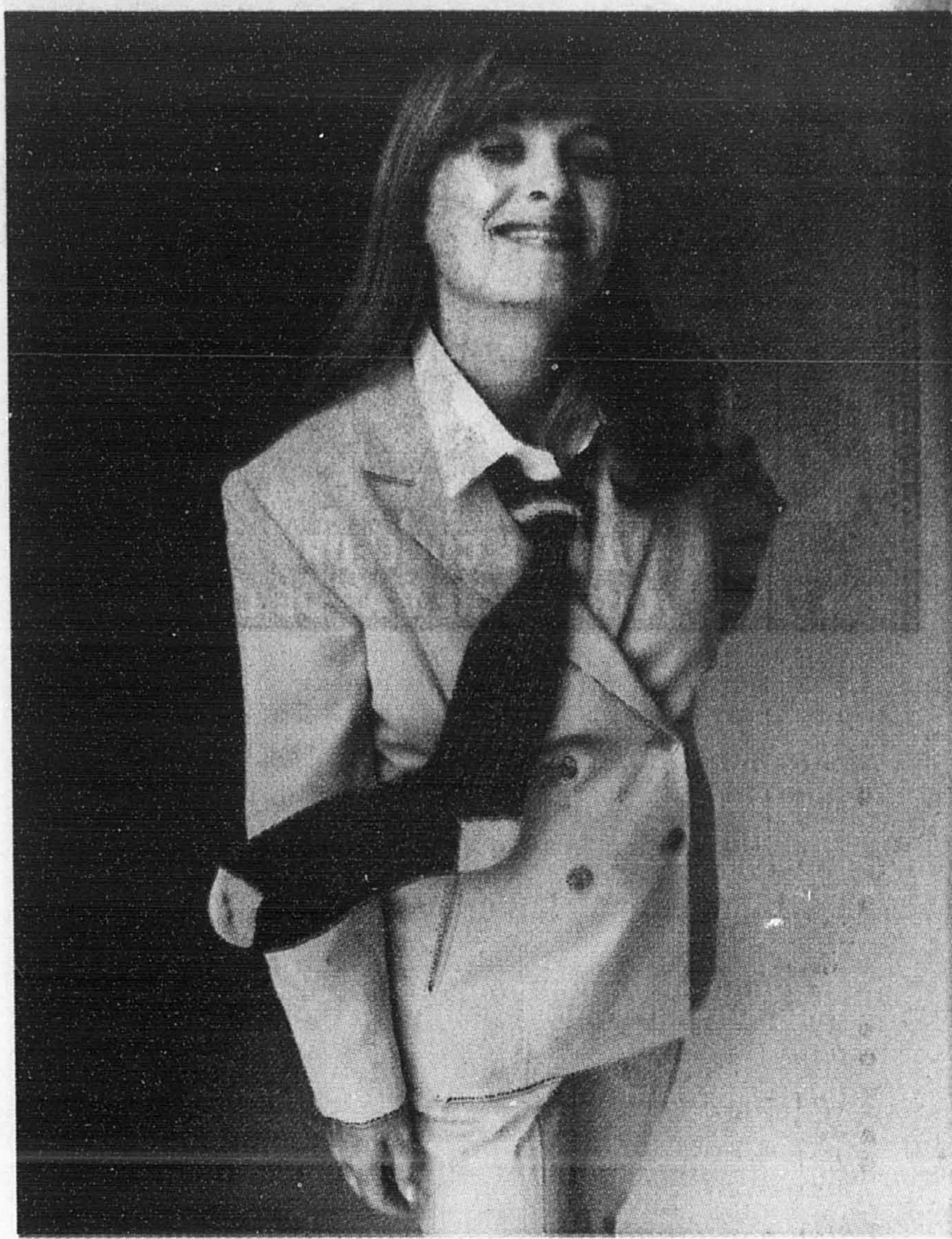
Les plus belles croisières du monde offertes sur place: les Caraïbes, la Méditerranée, l'Alaska, etc.

SALON INTERNATIONAL  
TOURISME  
VOYAGES

Place Bonaventure, Montréal  
Du 30 octobre au 1er novembre




**AVEC  
FONDS  
SUR  
MESURE<sup>MD</sup>,  
VOTRE  
BAS  
DE LAINE  
VOUS  
IRA  
COMME  
UN GANT.**



# NATHALIE VISE PLUS HAUT POUR SON BAS.

Côté travail, tout va pour le mieux pour Nathalie. Surtout depuis que l'école vient de prendre le relais avec son petit dernier. Elle a bien renégozié son hypothèque et a même pu bénéficier d'une légère baisse de taux. Bref, elle voit l'avenir en rose, surtout qu'elle dispose de plus d'argent qu'il ne lui en faut pour boucler son budget. Elle songe même à investir afin que ses économies puissent lui rapporter un meilleur rendement. C'est d'ailleurs ce qui l'a incitée à répondre au questionnaire de Fonds sur mesure. Elle a ainsi appris qu'elle devrait opter pour un **portefeuille rouge**<sup>1</sup>, axé sur la croissance. En effet, comme elle pense poursuivre sa carrière pendant une bonne quinzaine d'années au moins, elle vise une croissance à long terme. Elle est consciente que la valeur de ses investissements peut fluctuer, mais cela ne l'inquiète pas puisqu'elle n'a nullement l'intention d'utiliser son capital dans l'immédiat. Nathalie regarde loin devant et se prépare une retraite à sa mesure. Quoique... elle pourrait bien s'offrir cette petite auberge à la campagne dont elle rêve tant. Une chose est sûre, en attendant qu'elle se décide, son bas de laine a largement le temps de prospérer pour lui permettre de réaliser tous ses projets !

**DÉTERMINEZ, VOUS AUSSI, QUEL EST VOTRE  
PROFIL D'INVESTISSEUR EN RÉPONDANT AU  
QUESTIONNAIRE CI-CONTRE.**

1. Des renseignements importants sur les Fonds  sont contenus dans le prospectus simplifié portant sur ces Fonds et celui-ci est disponible auprès des Fonds de la Première Canadienne Inc. et dans toute succursale de la Banque de Montréal. La valeur des parts ainsi que les rendements des fonds peuvent varier et le cas échéant, les valeurs liquidatives nettes peuvent ne pas être maintenues.

2. Aucun achat requis. Aucuns frais d'appel et d'interurbains. Un téléphone à tonalité est requis. Les tirages hebdomadaires auront lieu les lundis 19 octobre, 26 octobre, 2 novembre, 9 novembre et 16 novembre 1998 parmi toutes les inscriptions reçues au cours de la période de référence (telle que définie dans le règlement) pertinente. Le tirage du grand prix aura lieu le 16 novembre 1998 parmi toutes les inscriptions reçues pendant la période du concours. Une seule inscription au concours par domicile par période de référence. Règlement du concours disponible dans les succursales de la Banque de Montréal de la province de Québec.

MD Marque déposée de la Banque de Montréal.



**DE QUELLE COULEUR. PRÉFÉREZ-VOUS VOTRE BAS DE LAINE ?**

**Pour connaître votre profil d'investisseur, cochez les réponses qui vous correspondent le mieux.**

- Quel est votre véritable objectif pour vos épargnes ou vos placements ?**
    - Je veux m'assurer que l'argent investi soit en sécurité, parce que je tire un revenu de mes placements ou parce que je compte utiliser cet argent dans moins de cinq ans. Je veux investir dans le but de faire un achat important dans les cinq à sept prochaines années.
    - Je n'ai aucun besoin urgent de revenu de placement et je souhaite que mes fonds investis s'accumulent pendant les sept à dix prochaines années ou plus.
  - Dans combien de temps prévoyez-vous retirer vos fonds ?**
    - Je ne prévois pas utiliser cet argent avant les cinq à dix prochaines années.
    - Je désire conserver mes placements pendant au moins quinze ans.
    - Je prévois disposer de cet argent au cours des deux à cinq prochaines années.
  - Quand pensez-vous prendre votre retraite ?**
    - Je ne la prendrai pas avant au moins quinze ans.
    - Je suis déjà à la retraite ou je projette de la prendre d'ici cinq ans. Je pourrais la prendre dans cinq ans et certainement avant quinze ans.
  - Supposons que la valeur de vos placements diminue. Vous serait-il facile de compenser cette diminution ?**
    - Ce serait très difficile puisque je dépends de mes revenus de placement pour vivre ou que je peux devoir utiliser mon argent au cours des deux à cinq prochaines années.
    - En planifiant soigneusement, je pourrais en compenser la diminution par d'autres revenus.
    - Je pourrais sans problème en compenser la diminution par d'autres revenus.
  - Plusieurs personnes envisagent le marché boursier comme source de rendement plus élevé à long terme. Est-ce important que votre investissement, sur une période de cinq ans, se comporte mieux que la tendance générale de ce marché ?**

Assez important. Toutefois, un rendement substantiel et constant m'intéresse davantage.

    - Très important. Sur une période de cinq ans, je veux un rendement global supérieur à celui du marché boursier, même si des fluctuations surviennent de temps à autre.
    - Peu important. Je ne souhaite pas un meilleur rendement que celui du marché boursier si je risque de perdre une partie de l'argent investi.
- | Investissement initial | Valeur en fin d'année |                       |                       |
|------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
|                        | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 25 000 \$              | 29 964                | 27 250                | 28 251                |
| 1                      | 27 841                | 27 795                | 28 095                |
| 2                      | 30 125                | 29 726                | 30 112                |
| 3                      | 38 247                | 32 699                | 34 166                |
| 4                      | 40 529                | 34 015                | 37 093                |
| 5                      |                       |                       |                       |
- Combien de fois modifiez-vous vos placements ?**
    - Tous les ans, je révisé mes placements et je réinvestis ceux qui ont connu une baisse de valeur. Je révisé mes placements périodiquement et en modifie certains s'ils rapportent moins que je ne le prévoyais.
    - Je surveille et révisé mon portefeuille régulièrement. Je m'intéresse surtout à la croissance à long terme. Je n'ai donc pas tendance à effectuer des modifications importantes, à moins que mes raisons d'investir aient changé.
  - Ce tableau illustre des exemples de rendement de trois différents portefeuilles pendant une période de cinq ans. Lequel d'entre eux représente le mieux le rendement auquel vous vous attendriez de vos placements ?**

Rendement annuel	<input type="radio"/>		
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1 an	9 %	20 %	13 %
2 ans	2 %	-7 %	-1 %
3 ans	7 %	8 %	7 %
4 ans	10 %	27 %	13 %
5 ans	4 %	6 %	9 %
  - Jugez-vous important que vos économies et vos placements puissent contrer l'inflation, c'est-à-dire que leur valeur augmente plus rapidement que le coût de la vie ?**
    - Il est nécessaire que la valeur de mon argent croisse à un taux qui dépasse celui de l'inflation.
    - Je veux surtout m'assurer de ne pas perdre d'argent.
    - Ce serait préférable, mais je trouve plus important d'obtenir un rendement régulier et constant.
  - Lequel de ces énoncés se rapproche le plus de votre opinion en matière d'épargne et de placement ?**
    - Je ne peux me permettre de perdre la moindre somme d'argent. Un rendement supérieur ne m'intéresse pas s'il est possible que je subisse une perte quelconque. Je comprends que pour combattre l'inflation et pour obtenir un taux de rendement supérieur, je devrai m'intéresser au marché boursier ou à un fonds d'investissement détenant des actions.
    - Pour obtenir un rendement supérieur, je devrai probablement consacrer une bonne part de mon argent à l'achat d'actions ou de fonds d'investissement détenant des actions. Je m'attends à voir leur rendement fluctuer, mais aussi à faire un gain appréciable à long terme.

**Faites le total des points obtenus pour chaque couleur et calculez vos résultats grâce au tableau suivant.**

INSCRIVEZ VOS RÉSULTATS ICI

BLEU ..... x 10 =

JAUNE ..... x 20 =

ROUGE ..... x 30 =

VOTRE RÉSULTAT

**170 points ou moins : Investisseur axé sur la sécurité**  
**De 171 à 250 points : Investisseur axé sur l'équilibre**  
**251 points ou plus : Investisseur axé sur la croissance**

# TRICOTEZ-VOUS UN BAS DE LAINE SUR MESURE



Vous travaillez fort pour votre bas de laine. En fait, vous économisez probablement en vue d'un projet qui vous tient à cœur, d'une aventure à long terme. Mais qu'il s'agisse d'économiser pour acheter la maison de vos rêves ou pour vous offrir une retraite dorée sur une île des Caraïbes, Fonds sur mesure de la Banque de Montréal peut vous aider à atteindre vos buts personnels en respectant vos attentes, vos craintes et vos besoins.

C'est pourquoi, avant de décider comment investir, il vous faut définir vos objectifs financiers personnels. Une bonne stratégie d'investissement doit, avant tout, correspondre aux buts que vous recherchez tout en tenant compte des risques que vous êtes disposé à courir.

## LE SECRET : LA DIVERSIFICATION

Vous demandez-vous parfois comment font certains investisseurs pour avoir la main si heureuse ? La réponse est simple : ils privilégient la diversification. C'est-à-dire qu'ils mettent en pratique un vieil adage : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Il s'agit en fait de répartir les sommes investies entre des actions canadiennes et internationales, des obligations et d'autres instruments d'investissement liquides. En fait, des études tendent à montrer que plus de 80 % du rendement de vos placements est attribuable à la diversification. Il est donc important de bien diversifier vos placements pour chercher à en tirer un rendement optimal tout en réduisant le risque au minimum.



Participez à notre grand concours  
**« Remplissez votre bas de Noël »**  
 en remplissant notre questionnaire.

À gagner, un grand prix de  
**5 000 \$**  
 en fonds d'investissement.

Et chaque semaine,  
**1 000 \$**  
 en fonds d'investissement.

De quoi passer l'hiver bien au chaud !

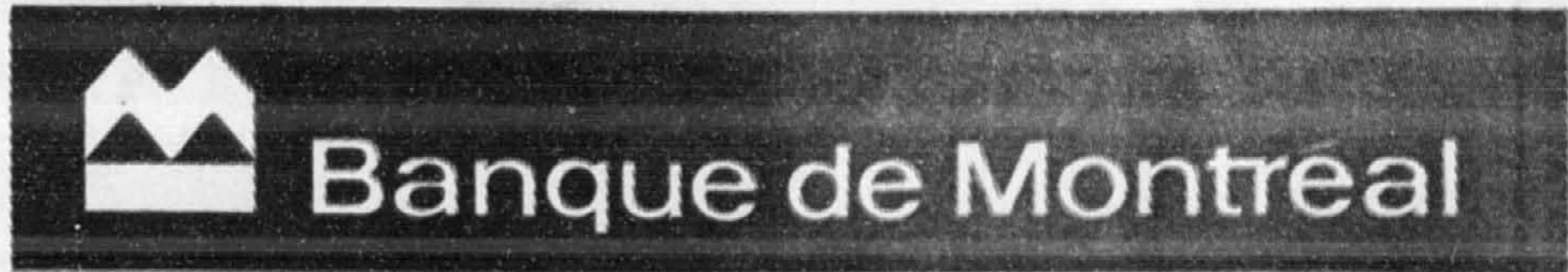
**Comment participer ?**  
 Remplissez le questionnaire ci-contre et inscrivez-vous en nous communiquant votre pointage et vos coordonnées au :

**1 877 BAS-NOEL (227-6635)**

Dépêchez-vous d'appeler. Notre concours prend fin le 15 novembre 1998 !



**Fonds**  
**sur mesure**<sup>MD</sup>



# Qui a tué Michel Valois ?



# RESEAUX

Une présentation de



DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN



Ce soir  
**21 h**

# Ouvrir un compte bancaire: pas si facile

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Bien qu'une entente soit intervenue en février 1997 entre le gouvernement fédéral et les grandes banques pour limiter à deux le nombre de pièces d'identité pour avoir la possibilité d'ouvrir un compte bancaire, les enquêteurs d'Option Consommateurs ont découvert que des succursales du Canada Trust, de la Banque Royale, de la Banque de Montréal et de la Banque Nationale exigent encore trois cartes d'identité.

Le procureur de l'organisme, Me Jacques St-Amand, note qu'après 17 mois on se serait attendu à ce que le problème soit réglé, ce qui n'est pas le cas. « Lorsqu'on inter-

roge les responsables des sièges sociaux des institutions bancaires, ils nous disent qu'ils se sont pliés à la directive, mais sur le terrain ce n'est pas ce que nous constatons. On peut se demander s'il existe un problème de communications? »

## Enquêtes de crédit

Les enquêteurs de l'organisme ont aussi constaté que les institutions bancaires avaient inventé de nouveaux obstacles pour empêcher ou retarder l'ouverture d'un compte.

Ainsi, on va exiger des rendez-vous dans 40 % des cas, ou encore des enquêtes de crédit pour savoir si le consommateur a déjà fait des chèques sans provision.

L'enquête qui s'est étendue à 36 succursales a démontré que trois institutions financières, la Banque TD, la Banque Scotia et les caisses populaires, ne font pas de problème aux consommateurs, mais dans les autres, il y en a de toutes sortes.

Ainsi, dans certaines succursales des banques CIBC, Laurentienne, de Montréal et Nationale, on exige une carte d'identité avec photo, ce qui est contraire à l'entente entre le ministère des Finances et l'Association des banquiers canadiens. À une succursale du Canada Trust, on acceptait que les cartes « primeures », à savoir le permis de conduire, le passeport et les cartes de crédit, mais on refusait les cartes

d'assurance-maladie et d'assurance sociale.

Dans une succursale de la Banque Nationale, située à l'angle de la rue Laurier et de l'avenue du Parc, on exige même une carte de crédit pour ouvrir un compte.

En obligeant le consommateur à prendre un rendez-vous pour ouvrir un compte, les enquêteurs d'Option Consommateur ont noté que cela retardait de cinq jours l'ouverture du compte. Dans un cas, une succursale de la Banque Royale, angle Papineau et Mont-Royal, exigeait du consommateur de répondre à un sondage sur ses finances personnelles avant d'obtenir un rendez-vous.

## Service essentiel

L'organisme dénonce la pratique d'obliger le consommateur à une enquête de crédit. « En plus de n'être pas absolument nécessaire, elle peut empêcher des personnes qui, pour une raison ou une autre, ont déjà eu des problèmes de crédit, d'avoir accès à des services bancaires de base. »

« Personne ne peut vivre sans compte bancaire. C'est pourquoi nous allons faire pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il prenne des sanctions contre les institutions qui érigent différents obstacles à l'ouverture d'un compte », a déclaré Mme Louise Rozon.

## Impasse à Radio-Nord

Presse Canadienne  
ROUYN-NORANDA

C'est l'impasse entre Radio-Nord, qui a le monopole de la télédiffusion en Abitibi-Témiscamingue, et ses 85 employés syndiqués.

Six jours de pourparlers en présence d'un médiateur n'ont pas permis de rapprocher les parties et ainsi mettre fin à la grève qui dure depuis déjà près de six semaines.

Selon le Syndicat des employés en communication de l'Abitibi-Témiscamingue, l'employeur n'a rien proposé de concret et refuserait de discuter de tous les points en litige.

De son côté, l'employeur accuse la partie syndicale de faire preuve de mauvaise foi et réclame une nouvelle intervention du ministère fédéral du Travail.

Par ailleurs, le Parti québécois, le Parti libéral et l'Action démocratique ont également indiqué qu'ils boycotteraient Radio-Nord pendant la prochaine campagne électorale.

Les employés s'opposent à ce que les journalistes agissent désormais comme caméramen, que les caméramen puissent recueillir eux-mêmes de l'information, que les animateurs de radio puissent lire les bulletins de nouvelles et que la compagnie puisse engager des animateurs à contrat.

Radio-Nord retransmet les signaux de Radio-Canada, TVA et Quatre Saisons.

## Colonel blanchi d'allégations de harcèlement

Presse Canadienne  
OTTAWA

Aucune accusation ne sera portée contre le colonel Serge Labbé et le lieutenant général Bill Leach, à la suite d'allégations de harcèlement sexuel et de tentative d'étouffer l'affaire.

Après avoir procédé à de nombreux interrogatoires auprès de militaires et de civils, des enquêteurs des Forces armées canadiennes aidés d'un collègue de la GRC ont dit n'avoir trouvé aucune preuve justifiant des accusations d'inconduite sexuelle à l'endroit du colonel Labbé.

De plus, il n'existait à leur avis aucune preuve suffisante que le lieutenant général Leach ait pu tenter d'étouffer l'affaire en ignorant une plainte qui avait été portée contre le colonel Labbé.

Les allégations à cet effet avaient été lancées en juillet 1996 par le capitaine Bruce Poulin, un officier affecté aux relations publiques. Il avait accusé le colonel Labbé de s'être mal conduit à l'égard d'employées civiles de la base militaire de Kingston, en Ontario.

Selon le capitaine Poulin, il en avait également informé le général Maurice Baril, alors commandant de l'armée et qui a depuis été promu au poste de chef d'état-major.

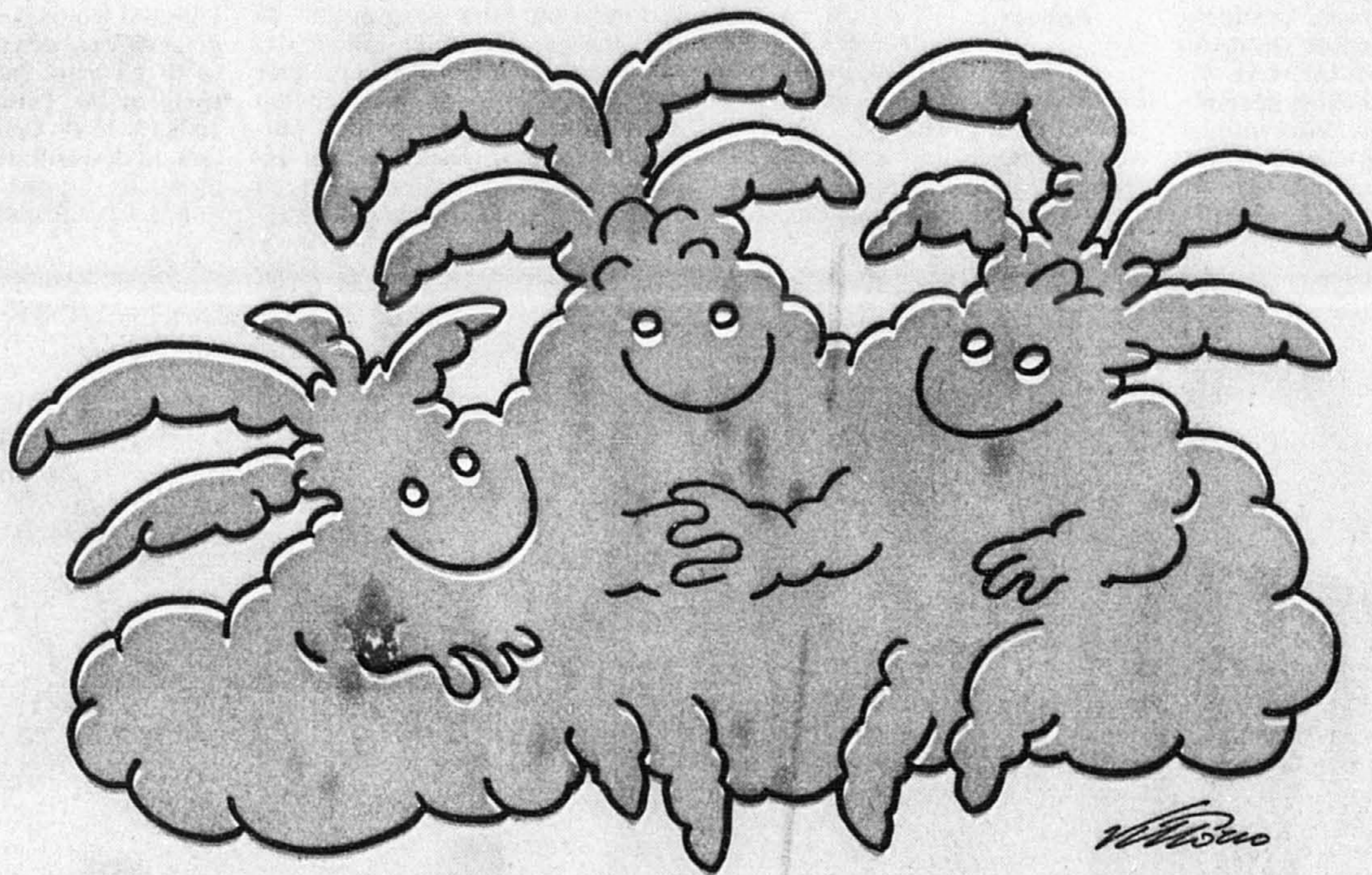
Les enquêteurs ont dit n'avoir pu trouver aucune preuve à cet effet.

Les allégations du capitaine Poulin avaient été rendues publiques en juin dernier, au moment où l'enquête commençait.

La carrière du colonel Labbé au sein des Forces armées a commencé à péricliter lorsqu'il a dirigé la mission d'intervention en Somalie, en 1992-93. Une commission d'enquête lui avait ensuite reproché de ne pas avoir été à la hauteur de ses responsabilités au cours de cette mission marquée de plusieurs incidents.

On lui a depuis refusé une promotion au grade de brigadier général, qui lui avait pourtant été promise, de même que le commandement du collège militaire de Kingston en 1993. Il se trouve présentement en Belgique où il travaille auprès de l'OTAN.

## VOUS POURRIEZ GAGNER DES VACANCES AU PARADIS.



CÉLÉBREZ 50 ANS DE SERVICE DANS LES CARAÏBES.

PARTICIPEZ AU CONCOURS  
**LE PARADIS**  
EN  
**FOLIE**  
D'AIR CANADA  
1<sup>er</sup> OCT. - 30 NOV. 1998

À GAGNER:

**50 FORFAITS VACANCES POUR 4**  
**AU MAGNIFIQUE SUNSET BEACH**  
**RESORT & SPA, JAMAÏQUE.**

**PLUS VOUS VOYAGEZ,**  
**PLUS VOUS AVEZ DE CHANCES**  
**DE GAGNER. SUPER!**

SI VOUS ÊTES UN MEMBRE AÉROPLAN<sup>MD</sup>, VOUS FAITES AUTOMATIQUEMENT PARTIE DU TIRAGE CHAQUE FOIS QUE VOUS PRENEZ UN VOL ADMISSIBLE\*.

**AIR CANADA**

airAlliance airBC airNova airOntario



Les bulletins de participation sont disponibles aux portes d'embarquement des aéroports sélectionnés.

\*Un vol admissible équivaut à un segment de vol simple effectué sur Air Canada ou les transporteurs Liaison Air Canada<sup>MD</sup> entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 novembre 1998 et qui est admissible à l'accumulation de millage Aéroplan. Les membres Aéroplan Super Elite<sup>MD</sup> ou Aéroplan Elite<sup>MD</sup> font automatiquement partie du tirage, à raison d'une participation.

Pour obtenir le règlement complet ou un bulletin de participation, veuillez transmettre une enveloppe-réponse affranchie à: Concours Le Paradis en folie d'Air Canada, C. P. 363, Succursale N.D.G., Montréal (Québec) H4A 3P7. Pour être admissibles, les bulletins de participation doivent être reçus par Air Canada avant minuit le 30 novembre 1998. Le tirage aura lieu le 15 décembre 1998.



Les prix seront divisés en 5 régions. Chaque région recevra 10 prix.

1) Canada Atlantique (Terre-Neuve, I.-P.-É., Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse). 2) Québec et région de la Capitale nationale. 3) Ontario excluant la région de la Capitale nationale. 4) Man. - Sask. - Alberta. 5) Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest.

Aucun achat requis. Seuls les résidents canadiens de 18 ans et plus sont admissibles. Certaines conditions s'appliquent. Les gagnants devront répondre correctement et sans aide à une question réglementaire d'arithmétique. Valeur approximative de chaque prix: 9500\$.

Les forfaits Vacances Air Canada, comme Sunset Beach Resort & Spa, sont aussi accessibles par l'intermédiaire de votre agent de voyages.

## Têtes d'affiche

■ Afin de souligner le sacrifice de dizaines de milliers de Canadiens morts sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale, l'Association des amputés de guerre présentera, le 11 novembre à la salle Pierre-Mercure, un concert de la tournée du chanteur torontois John McDermott, en commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice. Au programme, des ballades comme *Christmas in the Trenches* et *And the band Played Waltzing Matilda*. Cette soirée servira à sensibiliser le public aux affres de la guerre et aux heureux résultats de l'action des Amputés de guerre auprès des jeunes amputés par accident.



Natalie Larivière

■ L'Association des diplômés en sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal a décerné ses trophées Performance à Jean Gattuso, président-directeur général de A. Lassonde; Jean Brault, président

et chef de la direction de Groupaction-JWT; et Natalie Larivière, vice-présidente et directrice générale de SIBN. Le gala au cours duquel ses anciens furent honorés a permis de recueillir 10 000 \$ pour constituer un fonds destiné à remettre

des bourses d'études en sciences de la gestion.

■ Le tournoi de golf du Centre de distribution alimentaire de la Rive-Sud, qui recueille et redistribue des aliments à une quarantaine d'organismes de la Montérégie offrant un soutien alimentaire aux personnes démunies, a permis de recueillir 65 000 \$, somme permettra de payer une partie des coûts de fonctionnement de cette banque alimentaire. Le tournoi de golf était placé sous la présidence d'honneur conjointe des maires Claude Gladu et Francine Gadbois, respectivement de Longueuil et de Boucherville.



Jean-Philippe Racicot

■ La bourse de la Banque Laurentienne (9000 \$) pour la réalisation d'un stage à la chaire Téléglobe Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM a été décernée à Jean-Philippe Racicot,

candidat à la maîtrise en science politique à l'UQAM. Celui-ci compte mener une recherche sur les politiques de défense, et de sécurité des grandes puissances ainsi

que sur la politique étrangère des États-Unis.

■ ERREUR d'adresse (est-ouest), pour la conférence du grand chef de l'Assemblée des Premières nations, Phil Fontaine, ce soir, à 19 h 30, au pavillon Hall de l'université Concordia, 1455, rue Sherbrooke OUEST. Renseignements: 848-2575.



Maude Bernard

■ La Banque Nationale, représentée par Maude Bernard, a profité de la tenue du tournoi de golf annuel du Centre de distribution alimentaire Rive-Sud (CDARS) pour remettre un don de 5000 \$ à cette banque alimentaire régionale desservant les organismes de la Montérégie.

■ Michel Langlois, porte-parole de la fondation Mira accompagné de son inséparable chien-guide Gazou, sera le conférencier du premier déjeuner-causerie de l'Association des professionnels en gestion philanthropique. Il traitera de son expérience comme professionnel en collecte de fonds depuis son enga-

gement comme bénévole jusqu'à ses fonctions d'employé de différents organismes. C'est pour le vendredi 30 octobre, à 12 h, à l'hôtel Four Points, du 475, rue Sherbrooke Ouest. Renseignements: 987-4068.

■ Enfants et adolescents bénéficieront d'une entente de coopération signée récemment par l'organisme communautaire Jeunesse au soleil avec les Centres jeunesse de Montréal. L'objectif poursuivi est de mieux répondre aux besoins des enfants en s'assurant de leur offrir une complémentarité de services, cette collaboration devant également permettre une plus grande efficacité. L'entente de partenariat a été signée par Claude Hamel et Yvon Guérard, pour les Centres jeunesse; et Sid Stevens et Tommy Kulczyk, pour Jeunesse au soleil.

■ Dans le cadre de la présente Semaine de sensibilisation à la recherche en santé, menée par l'Association canadienne des hôpitaux d'enseignement (qui milite pour une augmentation des fonds consentis aux recherches médicales), l'hôpital Douglas offre aujourd'hui deux conférences publiques. À 9 h, le Dr Howard Steiger traitera des troubles de l'alimentation; et à 10 h 15, le Dr Céline Mercier traitera de désinstitutionnalisation et de recherche. Le tout a lieu à l'hôpital (6875, boulevard LaSalle, Ver-

dun) salle Bowerman du pavillon Dobell. Entrée libre. Renseignements: 761-6131, poste 22769.

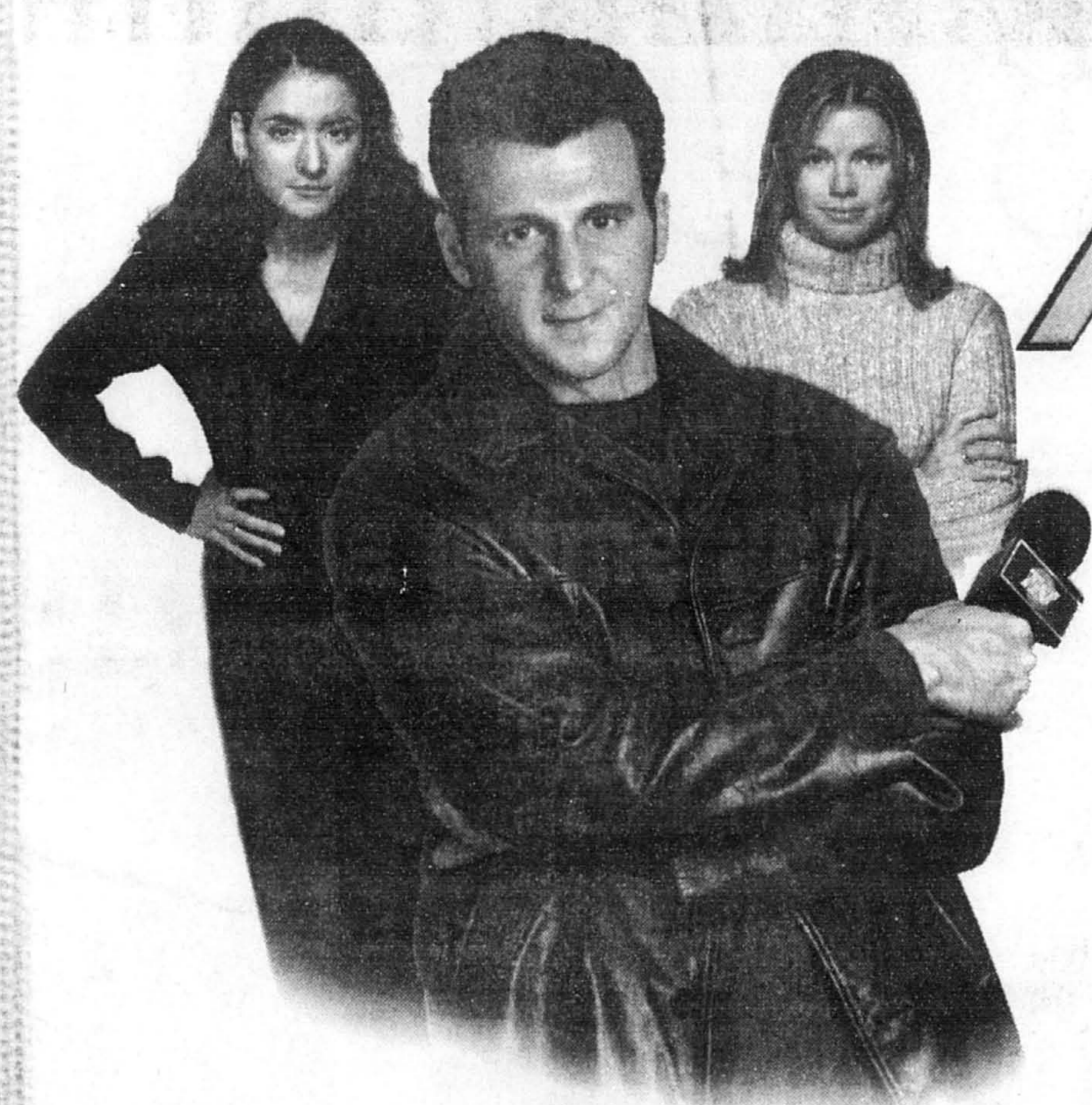
■ Dans le cadre de la Semaine nationale de l'ergothérapie, on pourra bénéficier des conseils des ergothérapeutes qui seront présents dans une quarantaine d'endroits publics, jeudi. L'Ordre des ergothérapeutes profitera de cette semaine pour inciter les gens à organiser leur horaire d'activités à parts égales entre le travail, la détente et le sommeil; pour donner des moyens d'éviter des chutes et répondre aux questions du public.

■ Les futurs entrepreneurs, tout particulièrement les collégiens de l'est de Montréal, peuvent participer au concours *Devenez entrepreneur*, qui vient d'être lancé au collège de Rosemont. Les gagnantes de l'an dernier, Sophie et Marie-Claude Latendresse, ont alors fait part de leur expérience et de la réussite de leur entreprise de confection de chapeaux. Ce concours s'inscrit dans le cadre du concours québécois en entrepreneurship. Renseignements: 376-6310.

Adressez vos communiqués à:

Têtes d'affiche  
La Presse, 7, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE



# RESEAUX

ce soir  
**21h**

Vous ne regarderez plus jamais  
**la télévision**  
de la même façon.

## CONCOURS

### ROULEZ GAGNANT en WINDSTAR



BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Tél. rés. : \_\_\_\_\_ travail : \_\_\_\_\_

Retournez votre bulletin de participation à CKMF ou à votre station RADIO ÉNERGIE à l'une des adresses suivantes :

CKMF 94 3, 1717 boul. René-Lévesque Est, suite 120, Montréal (Québec) H2L 4T9 Tél. : (514) 529-3229

CJDM 92 1, 432 rue Hériot, suite 203, Drummondville (Québec) J2B 1B5 Tél. : (819) 474-1892

CJMV 102 7, 173 rue Perreault, Val D'Or (Québec) J9P 2H3 Tél. : (819) 825-2566

CJMM 99 1 et 92 5, 33B rue Gamble Ouest, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R3 Tél. : (819) 797-2566

Concours ouvert aux 18 ans et plus. Facsimilés reproduits à la main acceptés. Règlement du concours disponible à Radio-Canada et à Radio Énergie. Tous les bulletins doivent être reçus au plus tard le 30 octobre 1998 à 17 h.

À gagner :

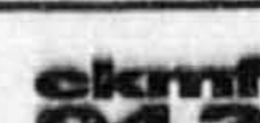
- un FORD WINDSTAR 1999
- 40 téléviseurs offerts par AVENTURE ÉLECTRONIQUE

Pour participer dès maintenant :

- Remplissez le bulletin de participation et retournez-le à votre station Radio Énergie.
- Regardez **RESEAUX** le mardi à 21 h à Radio-Canada.
- Écoutez Radio Énergie le mercredi matin entre 6 h et 9 h.
- Si l'animateur vous appelle, répondez correctement à la question sur l'épisode **RESEAUX** de la veille pour gagner un téléviseur.
- Le Ford Windstar 1999 sera attribué le mercredi 4 novembre sur les ondes de Radio Énergie parmi tous les bulletins reçus.



Radio-Canada



DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN

## Laval / Laurentides / Lanaudière

## Ste-Sophie, nouvelle poubelle de Montréal?

ISABELLE HACHEY

Une coalition formée de groupes écologistes et de résidents de Sainte-Sophie craint que ce petit village des Laurentides ne devienne bientôt la « poubelle de Montréal ».

Depuis qu'Intersan, une filiale de la compagnie américaine USA Waste, a acquis le terrain d'enfouissement de Sainte-Sophie, en novembre dernier, les déchets s'accumulent à une cadence soutenue dans l'énorme lieu d'enfouissement de la municipalité rurale de 7500 habitants.

Le 17 septembre, la Ville de Montréal a signé un contrat avec Intersan, qui recueillera les 38 000 tonnes de déchets annuels du quartier Mercier / Hochelaga-Maisonneuve, à partir de janvier 1999. C'est aussi à Sainte-Sophie que les 138 000 tonnes de déchets de Laval seront acheminés, chaque année, jusqu'en 2002. Selon le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), 35 municipalités envoient actuellement leurs déchets à Sainte-Sophie,

qui reçoit ainsi les poubelles de 750 000 personnes, surtout de la région de Montréal.

« Nous voulons que chaque région soit autonome et gère elle-même ses propres déchets. Nous ne voulons pas être pris avec les vidanges de tout le monde », dit Patrick Boyer, représentant du Conseil régional de l'environnement des Laurentides au sein de la coalition.

Depuis un an, les camions lourds sont beaucoup plus nombreux dans le village, dit Jacques Guay, un résident du coin. « Dès 6 h 30 le matin, les camions-remorque remplis de rebuts passent devant le perron de l'église et l'école primaire », dit M. Guay, qui estime que le nombre de camions lourds est passé de 200 à 400 par jour depuis un an.

Toutefois, le directeur général d'Intersan, Jocelyn Théberge, affirme que ce sont plutôt entre 200 et 250 camions qui prennent la route de Sainte-Sophie chaque jour. Selon lui, le volume de déchets recueillis a augmenté de 450 000 à 675 000 tonnes depuis un an.

Intersan, qui possède également des terrains à Saint-Nicéphore et à Magog, est un joueur majeur au Québec, ajoute M. Théberge.

« Nous gérons 30 % du marché des matières résiduelles au Québec, et notre volonté, c'est de continuer dans cette lignée. » L'objectif est sans conteste de devenir encore plus gros : « On est en affaires, alors s'il y a des appels d'offres, on y répond. »

Brigitte Bérubé, chef du service de l'environnement à la direction régionale du MEF, explique que lorsqu'il émet un permis, le ministère n'autorise pas un volume annuel, mais plutôt un volume total. Les compagnies peuvent ainsi remplir leur terrain plus ou moins rapidement, en fonction des contrats qu'elles obtiennent. Mme Bérubé précise que le terrain de Sainte-Sophie peut recueillir un total de 6,5 millions de mètres cubes. Implanté en 1976, il est rempli à 65 % de sa capacité. « Au rythme actuel, on prévoit qu'il sera rempli en 2006 », dit-elle.

M. Théberge dit pourtant qu'Intersan compte s'installer à Sainte-Sophie pour les... 30 prochaines années. « Le lieu a un potentiel très important, et nos plans d'affaires sont faits en fonction de cela. »

« Dans une dizaine d'années, au Québec, les terrains qui vont demeurer seront ceux qui auront réussi à régler leurs problèmes en-

vironnementaux », prédit M. Théberge. Les terrains d'Intersan en feront partie, selon lui, puisque la compagnie américaine travaille avec un souci de transparence avec les communautés locales. « Nous organisons des visites pour montrer aux gens nos travaux d'amélioration. Il faut leur faire comprendre que le lieu n'a pas d'impacts sur l'environnement. »

Malgré le fait que le lieu semble respecter les normes du MEF, cela n'empêche pas Karel Ménard, directeur du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, de craindre une contamination de la nappe phréatique dans le secteur. « Au Québec, on a des mesures réglementaires excessivement faibles, qui permettent aux compagnies de faire des trous, de mettre des déchets dedans et de s'en aller, en laissant un terrain contaminé », dit M. Ménard, qui met en garde les municipalités qui pourraient être alléchées par les redevances versées par les compagnies. La municipalité de Sainte-Sophie — qui reçoit 400 000 \$ par an en redevances et en taxes d'Intersan — refuse d'ailleurs d'accorder son soutien à la coalition, selon M. Guay. Le maire de Sainte-Sophie, Yvan Brière, n'a pas rappelé *La Presse*, hier.

## Nouveau centre local de développement de l'entreprise

Le ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault, a annoncé hier la création d'un Centre local de développement (CLD) à Laval pour favoriser le développement des entreprises locales.

Pour aider à faire un succès de cet organisme, le gouvernement québécois va lui allouer un budget de près de deux millions de dollars. Pour sa part, Laval y consacra un montant annuel de deux millions.

Le CLD va travailler en étroite collaboration avec Laval Technopole, dont la fonction première est d'amener de nouveaux investissements dans l'île Jésus.

Le ministre David Cliche, député de Vimont, a expliqué que toutes les entreprises qui voudront profiter du programme du CLD devront d'abord s'adresser à Laval Technopole.

Les entreprises qui démarrent ou qui sont en pleine expansion et celles oeuvrant dans le secteur de l'économie sociale pourront recevoir l'aide du CLD.

## Le maire de Mirabel claqué la porte

ISABELLE HACHEY

Excédé par le « manque de transparence » des gestionnaires d'Aéroports de Montréal (ADM), le maire de Mirabel, Hubert Meilleur, claqué la porte de la Société de promotion des aéroports de Montréal (SOPRAM), un organisme dont il était membre depuis plus de dix ans.

Le récent refus d'ADM d'accepter Daniel Lefebvre comme représentant du monde des affaires au sein de son conseil d'administration est vraisemblablement la goutte qui a fait déborder le vase pour M. Meilleur. Le 23 septembre, ADM a écarté définitivement la candidature de M. Lefebvre, chef d'un parti d'opposition à Laval, en raison de son implication en politique.

Mais l'exaspération du maire de Mirabel ne date pas d'hier. M. Meilleur est l'un de ceux qui ont contesté le transfert des vols internationaux de Mirabel à Dorval devant les tribunaux. La Cour supérieure leur avait donné raison en février 1997, mais la Cour d'appel a renversé cette décision, deux mois plus tard.

« Je refuse de croire qu'ADM et la SOPRAM ont le droit de jouer avec nos biens collectifs comme bon leur semble, dit le maire. C'est aux gouvernements supérieurs maintenant que revient l'obligation d'exiger que les règles de la démocratie soient respectées dans la gestion du système aéroportuaire. »

M. Meilleur continuera de faire la promotion de l'aéroport de Mirabel auprès des gens d'affaires. Il estime toutefois qu'il est plus sage d'investir ses énergies dans la relance de l'aéroport plutôt que de les gaspiller à « faire respecter le principe de transparence » au sein de la SOPRAM et d'ADM.

## Hebdo volé

Des résidents de Chertsey, dans la région de Lanaudière, n'ont pas eu droit au cours du week-end à leur Publi-Sac qui contenait, en plus des annonces, l'hebdomadaire *Action* comportant plusieurs articles sur les élections de dimanche prochain.

Lorsque ces personnes sont venues chercher leur sac à l'endroit habituel, il avait disparu.

Selon un résident, Roger Dalpé, cette mystérieuse disparition est probablement attribuable au fait que le journal contenait plusieurs articles défavorables à l'administration municipale sortante de Chertsey, dont le maire est Daniel Brazeau.

Au bureau de Public-Sac à Joliette, Nathalie Frigon a indiqué qu'elle avait reçu une douzaine de plaintes relativement à la disparition des sacs. « C'est important parce qu'on ne reçoit jamais de plaintes », a-t-elle expliqué.

Selon le maire Daniel Brazeau, sa formation n'a absolument rien à voir avec ces disparitions. Relativement aux articles négatifs, il a déclaré à *La Presse* qu'il ne commenterait pas les accusations portées contre lui, mais qu'en revanche il allait demander à son avocat de prendre les mesures nécessaires.

En vous fiant sur un leader en matière de fonds mutuels, vous aurez non seulement l'esprit tranquille dans le futur...



Vous aurez surtout l'esprit tranquille aujourd'hui.

« Nous avons tant de buts à atteindre. Diversification. Équilibre. Autant dans notre vie que dans nos placements. Voilà pourquoi nous avons choisi un leader en matière de fonds mutuels. Un visionnaire. Comme ça, inutile d'attendre des années pour atteindre l'harmonie. Nous pouvons le faire dès aujourd'hui. »

## Gestion des avoirs CIBC

De meilleurs conseils. Plus d'options.  
Le respect de vos décisions.

De toutes les banques canadiennes d'aujourd'hui, aucune ne vous offre autant de Fonds mutuels à haut rendement que la CIBC\*. Aucune n'offre autant de Fonds canadiens d'actions à haut rendement\*. Et aucune ne peut se comparer à la famille des Fonds indiciaires à coût minime CIBC. La CIBC offre également les services de repositionnement les plus complets au Canada, conçus pour garder le cap de vos placements quelles que soient les conditions du marché. En terminant, seule la CIBC vous fait profiter d'un service de repositionnement automatique des fonds indiciaires.

Pour des conseils d'expert, sur ces Fonds mutuels CIBC<sup>1</sup> et plusieurs autres, rendez-vous à votre centre bancaire CIBC et parlez à votre conseiller bancaire personnel dès aujourd'hui. Composez le 1 800 465-3863, ou visitez notre site web [www.cibc.com/francais/](http://www.cibc.com/francais/)

BANQUE  
CIBC

VOIR LOIN... UNE TRADITION™

\* Marque de commerce de la Banque CIBC

<sup>1</sup> Selon le pourcentage des fonds au premier ou au deuxième quartile, pour la période d'un an se terminant le 31 août 1998.

<sup>2</sup> Selon le nombre de fonds au premier ou au deuxième quartile, pour la période se terminant le 31 août 1998.

<sup>3</sup> Les Fonds mutuels CIBC sont offerts par Placements CIBC Inc., filiale de la Banque CIBC.

# Élections Municipales

**1<sup>er</sup> Novembre  
1998**

## Candidats indépendants autorisés

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire vous informer que les candidats indépendants suivants ont été autorisés pour les élections générales municipales du 1<sup>er</sup> novembre 1998.

### Municipalité de Dorval

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
ALLARD, Heather	ALLARD, Arthur	1998-09-21
BOURBEAU, Robert	BLATHERWICK, Barbara E.	1998-09-17
EISENHARDT, Ian	EISENHARDT, Christopher	1998-09-23
HERON, Ian W.	HERON, Margo	1998-09-17
LACOSTE, Émile	WATKINS, Kenneth	1998-09-22
LAUZON, Raymond	LAUZON, Nicole	1998-09-22
ROULEAU, Edgar	HÉBERT, Michel	1998-09-09
YEOMANS, Peter B.	ROGERSON, Edward A.	1998-09-21

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales suivant les dispositions de cette loi.

Pour plus de renseignements, composez sans frais le  
**1 888 ÉLECTION ou 1 888 353-2846**

Site Web : [www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

Courrier électronique : [dgeq@dgeq.qc.ca](mailto:dgeq@dgeq.qc.ca)

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais : 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

# Élections Municipales

**1<sup>er</sup> Novembre  
1998**

## Candidats indépendants autorisés

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire vous informer que les candidats indépendants suivants ont été autorisés pour les élections générales municipales du 1<sup>er</sup> novembre 1998.

### Municipalité de Montréal

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
ALIE, Laurent	DICKSON, Zacharie	1998-10-09
ANWAR, Naveed	SHARIF, Mohammad	1998-10-02
BAGGIO, Anna	VELLONE, Evasio	1998-09-08
BOUCHER, Daniel	TREMBLAY, Hughes	1998-09-22
COUTURE, Uldège	DESBOIS-MAJEAU, Denise	1998-09-11
DELBUQUET, René	PAWLAC, Richard	1998-10-09
DUGRÉ, Michel	KOURI, Annette	1998-09-18
FIRMIN, Marcel	ANGERS, Jocelyne	1998-09-08
GAGNÉ, Magella	MUSAFIRI, Jean	1998-10-08
GALLAGHER, Jean-Jacques	HORAK, Jana	1998-10-09
GEORGIU, Evripidis	VLACHAKIS-GEORGIU, Katina	1998-09-29
HANDFIELD, Michel	DUPONT, Sylvie	1998-09-09
LACHAPPELLE, Pierre	RECLUS-PRINCE, Danielle	1998-09-18
MARTINEZ, Elissa	DESAUTELS, Sébastien	1998-10-02
MÉTIVIER, Patricia	LAVERGNE, John	1998-10-09
MUNGER, Denis	LABRECQUE, Daniel	1998-10-05
PRENEVEAU, Alexandre	TOMBS, Aline	1998-09-15
SEARLE, Jeremy	HOPKINS, Joan	1998-09-04
SÉVIGNY, Marcel	FILION, Nicole	1998-09-10
TREMBLAY, Daniel	IMBEAULT, Nathalie	1998-09-08

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales suivant les dispositions de cette loi.

Pour plus de renseignements, composez sans frais le  
**1 888 ÉLECTION ou 1 888 353-2846**

Site Web : [www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

Courrier électronique : [dgeq@dgeq.qc.ca](mailto:dgeq@dgeq.qc.ca)

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais : 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

# Élections Municipales

**1<sup>er</sup> Novembre  
1998**

## Candidats indépendants autorisés

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire vous informer que les candidats indépendants suivants ont été autorisés pour les élections générales municipales du 1<sup>er</sup> novembre 1998.

### Municipalité de Pointe-Claire

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
ARSENAULT, Rufus	RANDLE (MC GOURAM), Gladys	1998-09-09
ASHBY-NOËL, Diane	COMBER, Kenneth	1998-09-04
BEAUCHAMP, Michel	THEMENS-GEORGE, Doreen	1998-09-04
CUILLERIER, Claude	MONTPETIT, Marcel	1998-09-17
DASCALESCU, Eugen	KOMIN, Leslie	1998-09-04
EAVES, Anne	DORLAND, Mary	1998-09-09
GILLIES, Jack	LADOUCEUR, André	1998-09-04
HARDY, Gord	MACEY-HARDY, Judy	1998-10-06
IERMIERI, Aldo	PERRELLA, Matteo	1998-09-04
LABBÉ, Jacques R.	MILETTI, Donato-Luis	1998-09-21
LAMBERT, Pierre	MONGEON, Odile	1998-10-09
LANDRY, Monique	MARLOWE, Gérald	1998-09-08
LINK, Kellington T.	LINK, Valérie	1998-09-29
MARTIN, Aimé L.	FITZPATRICK, James	1998-09-09
MATTHEWS, Helen	MATTHEWS, Bryan	1998-09-04
Mc MURCHIE, Bill	DAGENAIS, Eugène	1998-09-09
MILROY, Ronald	OVERBURY, Nancy	1998-10-16
PEARSON, Lorne	MARAK, Renée	1998-10-07
PENNEL, Fred	CONY, John	1998-09-14
ROBINSON, Jack	FINN, James	1998-09-09
SCHERBA, Mary	FOLEY, Gerald A.	1998-10-13
SHARA, Len	MIMEAULT, Alan	1998-09-14
SZTUKA, Edward	YELLE, Anita	1998-09-04
THOMAS, Warren W.	THOMAS, Anne	1998-10-09
TRUDEAU, Morris	OSBORNE, Mary	1998-09-08
YAKUBOSKY, Danny	YAKUBOSKY, Sandra	1998-09-10

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales suivant les dispositions de cette loi.

Pour plus de renseignements, composez sans frais le  
**1 888 ÉLECTION ou 1 888 353-2846**

Site Web : [www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

Courrier électronique : [dgeq@dgeq.qc.ca](mailto:dgeq@dgeq.qc.ca)

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais : 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

# Élections Municipales

**1<sup>er</sup> Novembre  
1998**

## Candidats indépendants autorisés

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire vous informer que les candidats indépendants suivants ont été autorisés pour les élections générales municipales du 1<sup>er</sup> novembre 1998.

### Municipalité de Beaconsfield

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
BAZAR, Jon	SIDES, John (Jack)	1998-09-23
CRUICKSHANK, Lyle	FLOOD, Susan	1998-10-06
DAHL, Ernest-A.	WINLO, J. Michael E.	1998-09-25
FALVO, Frank	KELLY, Bruce	1998-10-06
HASEGAWA, James Shiro	HASEGAWA, Helen Hiroko	1998-09-22
KEMP, Roy	YERSH, Henry	1998-09-14
MAYHEW, Warren	ELWOOD MAYHEW, Katherine	1998-09-24
Mc KENZIE, Larry	MALE, Andrew	1998-10-08
PARENT, Anne-Marie	DE JONGE, Gordon	1998-09-14
ROBB, Beverly	KRISPIS, Ellen	1998-09-18
SMITH, Douglas	TALARICO, James	1998-09-18
PARTINGTON, Dennis	LEGALTY, Yves	1998-10-07
SPIEGEL, Stanley	HOLLAND, Judy	1998-10-09
WOOD, Derek	LANGER, Elisabeth	1998-09-16

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales suivant les dispositions de cette loi.

Pour plus de renseignements, composez sans frais le  
**1 888 ÉLECTION ou 1 888 353-2846**

Site Web : [www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

Courrier électronique : [dgeq@dgeq.qc.ca](mailto:dgeq@dgeq.qc.ca)

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais : 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

# Élections Municipales

**1<sup>er</sup> Novembre  
1998**

## Candidats indépendants autorisés

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire vous informer que les candidats indépendants suivants ont été autorisés pour les élections générales municipales du 1<sup>er</sup> novembre 1998.

### Municipalité de Côte-Saint-Luc

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
BEN SABAT, Michael	WEINBERGER, Hershey	1998-09-04
BERKU, Dida	KINCLER, Yack	1998-09-18
BROWNSTEIN, Mitchell	BROWNSTEIN, Éloïse	1998-09-14
CORBER, Greta	CORBER, Brian	1998-09-15
FUCHS, Rita	STRAUSS, Magdy	1998-10-02
GOLDBERG, Isadore	MOSS, Nathan	1998-09-11
GREENSPON, Harold	GREENSPON, Malvina	1998-09-04
KOVAC, Ruth	KOVAC, Peter	1998-09-18
LANG, Miriam	PRESSER, Joe	1998-10-09
LEVINE, Allan J.	SHERNOFSKY, Barry	1998-09-08
LEVINE, Murray	SEGAL, Jason	1998-10-08
LIBMAN, Robert	SHAPIRO, Robert	1998-09-04
NASHEN, Glenn J.	NASHEN, Ibbie	1998-09-15
PANUNTO, Joseph	BELL-SERPONE, Linda	1998-09-24
SCHWARTZ, Richard	HERF, Mitchell	1998-09-14
SILBJGER, Howard	LIBERMAN, Harry	1998-09-04
WAJSBERG, Léo	PINTO WAJSBERG, Denise	1998-09-04

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales suivant les dispositions de cette loi.

Pour plus de renseignements, composez sans frais le  
**1 888 ÉLECTION ou 1 888 353-2846**

Site Web : [www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

Courrier électronique : [dgeq@dgeq.qc.ca](mailto:dgeq@dgeq.qc.ca)

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais : 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

# Élections Municipales

**1<sup>er</sup> Novembre  
1998**

## Candidats indépendants autorisés

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire vous informer que les candidats indépendants suivants ont été autorisés pour les élections générales municipales du 1<sup>er</sup> novembre 1998.

### Municipalité de Dollard-des-Ormeaux

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
BAKAKIS, John	ELEFHERIOU, Stamatis	1998-10-09
BAYOUK, Zoé	YEGHIAYAN, Richard	1998-09-04
BELLEVILLE, Michel	BELLEVILLE, Ann	1998-10-08
ETCOVITCH, Darrin	ETCOVITCH, Judi	1998-09-08
GAUTHIER, Colette	GAUTHIER, Ed	1998-09-08
GRAVELLE, Joanne	PICTON, Joan	1998-09-08
GREWAL, Charan-Singh	GREWAL, Randhir Kaur	1998-10-05
JANISZEWSKI, Edward	JANISZEWSKI, Sylvia	1998-09-21
JOHNSON, Errol	CLARKE, Eric	1998-09-04
MICHAELSON, Stewart	BAR, Faygie	1998-09-14
PINKUS, Steven	WAKS, William	1998-09-29
POLANSKY, Harry	POLANSKY, David	1998-09-08
PRASSAS, Peter	PRASSAS, Louis	1998-09-08
ROIZ, Elan	TORCHETTI, Paolo	1998-10-01
SEGUIN, Maurice	TOOHEY, Earl Thomas	1998-09-04
SPEARS, William (Bill)	Mc LAUGHLIN, George	1998-09-25
VESELY, Morris	HURWITZ, William	1998-09-10
ZINGBOIM, Howard	SHILLER, Lyon	1998-09-16

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales suivant les dispositions de cette loi.

Pour plus de renseignements, composez sans frais le  
**1 888 ÉLECTION ou 1 888 353-2846**

Site Web : [www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

Courrier électronique : [dgeq@dgeq.qc.ca](mailto:dgeq@dgeq.qc.ca)

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais : 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC



PHOTO FRANÇOIS FOURNIER, La Presse

## Camion en feu sur la A 15

Le chargement de carton d'un camion, qui circulait en direction sud sur l'autoroute des Laurentides, a pris feu, hier après-midi, à la hauteur de la rue Sauvé. Devant cette situation, le conducteur du camion a décidé de déverser son chargement directement sur l'autoroute, vers 13 h 30. L'accident, sans blessé, a perturbé la circulation pendant deux heures.

# Un des agresseurs du canal de Lachine condamné à 26 mois

ANDRÉ CÉDILOT

Le juge Pierre Brassard, de la Cour du Québec, espère convaincre les jeunes drogués de se prendre en main en condamnant à 26 mois de pénitencier l'auteur principal des sauvages agressions survenues sur la piste cyclable du canal de Lachine.

Hier, debout dans le box des accusés, menottes aux poignets, Michel Massie, 20 ans, a esquissé un léger sourire en entendant la sentence. Jusque-là, l'air impatient, il avait écouté pendant près d'une heure les explications du juge.

À entendre le juge Brassard insister sur la gravité des trois chefs d'accusations de voies de fait grave, les horribles circonstances de l'affaire et le peu de considération qu'il avait pour l'accusé, tout le monde s'attendait au pire.

En fait, il a appliqué à la lettre la suggestion de l'avocat de Massie, Jacques Rouillier, qui demandait trois ans, moins les cinq mois (il compte pour le double, soit 10 mois) que son client a passés en prison depuis son arrestation, en mai.

La Couronne, représentée par Jacques Bélanger, avait aussi recommandé trois ans de pénitencier, mais en laissant au juge le soin de décider s'il y a lieu de tenir compte des cinq mois de détention préventive.

En rendant son verdict, le juge Brassard a longuement décrit les terribles souffrances qu'ont subi les trois innocentes victimes de cet attentat gratuit, Pierre Senneville, Marc Saint-Onge et Sylvain Létourneau.

Le soir du 25 mai, les trois hommes, qui ne se connaissaient pas, ont été attaqués à quinze minutes d'intervalle alors qu'ils déambulaient sur la piste cyclable qui longe le canal de Lachine. Massie et trois présumés complices (l'un d'eux connaîtra sa sentence le 19 novembre, alors que les deux autres subissent leur enquête préliminaire) les avaient assaillis à coups de bouteilles, de pieds et de poing.

Massie soutient qu'il était alors sous l'effet de l'alcool et du PCP, drogue chimique ex-

cessivement nocive.

L'une des victimes, qui a passé deux mois à l'hôpital, dont un dans le coma (on lui donnait très peu de chances de survivre), est toujours sous les soins de médecins et de psychologues. Il a encore d'énormes difficultés à respirer, perd l'équilibre et est constamment fatigué.

Un autre a subi un affaissement crânien qui a nécessité deux délicates opérations chirurgicales. Il vit aujourd'hui avec une plaque de métal dans la tête et ne peut plus bouger la main gauche. Il est suivi par au moins trois spécialistes.

Le troisième, Sylvain Létourneau, s'en est tiré avec de nombreuses ecchymoses et un profond choc nerveux. Il a pu reprendre son travail assez vite, mais il lui a fallu plusieurs semaines avant de se remettre de l'attentat.

« Ils n'avaient rien fait pour mériter un tel traitement. C'est ce qu'on appelle de la violence gratuite », a souligné le juge Brassard, qui considère comme un facteur aggravant le fait que Massie faisait partie d'un gang et qu'il avait déjà été condamné à deux reprises depuis 1996. À l'une de ces occasions, il avait écopé 100 heures de travaux communautaires.

« Vous avez eu une chance en or de vous réhabiliter et vous demandez aujourd'hui que je vous donne une autre chance », a dit le juge, ajoutant qu'il devait, « bien à contre-cœur, toutefois », tenir compte du fait qu'il est encore jeune, et qu'il est le père d'une fillette de neuf mois et qu'il a reconnu sa culpabilité dès le début des procédures.

Le juge Brassard a recommandé que Massie subisse une cure de désintoxication avant d'être remis en liberté. Il lui a aussi interdit de posséder une arme pendant dix ans.

## Le prince Charles replonge dans la tourmente à propos de Diana

Agence France-Presse  
LONDRES

Le prince Charles s'est retrouvé en pleine tourmente médiatique hier, après la publication d'un livre très critique sur Diana dont il s'était pourtant immédiatement dissocié en publiant, fait sans précédent, une déclaration commune avec sa maîtresse Camilla Parker-Bowles.

Après avoir passé des mois à patiemment reconquérir le cœur de ses sujets et à faire oublier l'acrimonie de son divorce avec la princesse de Galles, l'héritier du trône a vu ressurgir dans la presse tous les fantômes du passé.

« Charles n'a-t-il décidément aucune vergogne ? Ses enfants doivent-ils supporter l'insulte finale ? », demandait hier le quotidien *Express* après la publication du livre, « Charles : victime ou coupable », dont l'au-

teur, Penny Junor, a été présentée comme une proche du prince.

Un livre iconoclaste, qui brise l'image d'une Diana sanctifiée après sa mort, pour broser le portrait d'une épouse colérique, égoïste et immature, qui aurait été la première à être infidèle — avec un garde du corps —, et n'hésitait pas à appeler Camilla la nuit pour la menacer de mort. Elle serait la vraie responsable de l'échec du mariage, contrairement à la thèse dominante.

Conscient des dangers de la publication de ce livre qui sortira en librairie pour son 50<sup>e</sup> anniversaire, le 14 novembre, le prince a immédiatement réagi dimanche après-midi en publiant un communiqué commun avec sa maîtresse de longue date. Ni le prince, ni Camilla Parker-Bowles n'ont « autorisé, sollicité ou approuvé » la publication du livre, affirme le texte.

## Élections Municipales

1<sup>er</sup> Novembre 1998

### Candidats indépendants autorisés

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire vous informer que les candidats indépendants suivants ont été autorisés pour les élections générales municipales du 1<sup>er</sup> novembre 1998.

#### Municipalité de Montréal-Nord

CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OFFICIELLE	DATE D'AUTORISATION
BERNIER, Henri-Paul	SAVARD, Louise	1998-09-17
LANGÉVIN, Louis	LANGÉVIN, Denise	1998-10-07
VERTUS, Lazard	PETIT-FRÈRE, Frimane	1998-10-02

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales suivant les dispositions de cette loi.

Pour plus de renseignements, composez sans frais le

**1 888 ÉLECTION ou 1 888 353-2846**

Site Web : [www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

Courrier électronique : [dgeq@dgeq.qc.ca](mailto:dgeq@dgeq.qc.ca)

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais : 1 800 537-0644

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

## Élections Municipales

1<sup>er</sup> Novembre 1998

### Candidats indépendants autorisés

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire vous informer que les candidats indépendants suivants ont été autorisés pour les élections générales municipales du 1<sup>er</sup> novembre 1998.

#### Municipalité de Saint-Léonard

CANDIDAT	REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
LAROUSSE, Benamar (Retiré le 1998-10-09)	DARAZI, Salim	1998-10-08
PIAZZA, Carmelo (Retiré le 1998-10-09)	ANDREONI, Giuseppe	1998-09-21

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales suivant les dispositions de cette loi.

Pour plus de renseignements, composez sans frais le

**1 888 ÉLECTION ou 1 888 353-2846**

Site Web : [www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

Courrier électronique : [dgeq@dgeq.qc.ca](mailto:dgeq@dgeq.qc.ca)

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais : 1 800 537-0644

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

## Élections Municipales

1<sup>er</sup> Novembre 1998

### Candidats indépendants autorisés

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire vous informer que les candidats indépendants suivants ont été autorisés pour les élections générales municipales du 1<sup>er</sup> novembre 1998.

#### Municipalité de Saint-Laurent

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
BIRON, Michèle-D.	SAVARD, Marc	1998-09-08
BOUCHARD, Roland	MC MASTER, Fernand	1998-09-04
DEMERS, Laval	BONHOMME, James	1998-09-08
DE SOUSA, Alan	BEAUDET, Florence	1998-09-08
GHALI, François	GÉNÉREUX, Monique	1998-09-11
GIANNETTI, Alfred	GIANNETTI, Mariette	1998-09-04
HAKIM, Rafik-F.	KOZAH, George	1998-09-08
LEITNER, Wendell	CLAUS, Heather	1998-10-09
MAKOVKA, Aaron	FRAEYS, Jean	1998-09-28
MASSAD, Antoine	EL-ROUMI, Nakhle Michel	1998-10-01
ROY, Micheline-P.	HODGE, Robert	1998-09-08

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales suivant les dispositions de cette loi.

Pour plus de renseignements, composez sans frais le

**1 888 ÉLECTION ou 1 888 353-2846**

Site Web : [www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

Courrier électronique : [dgeq@dgeq.qc.ca](mailto:dgeq@dgeq.qc.ca)

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais : 1 800 537-0644

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

## Fêtez l'Halloween avec les comédiens de la série

# DIVA

Un événement unique et grandiose,  
animé par Penelope McQuade

Les comédiennes et comédiens de la série Diva seront costumés par une douzaine des designers québécois les plus renommés de la mode internationale.

Ne manquez pas l'arrivée des mannequins sur l'avenue McGill College

**Samedi prochain à midi,**  
dans le mail du Centre Eaton.

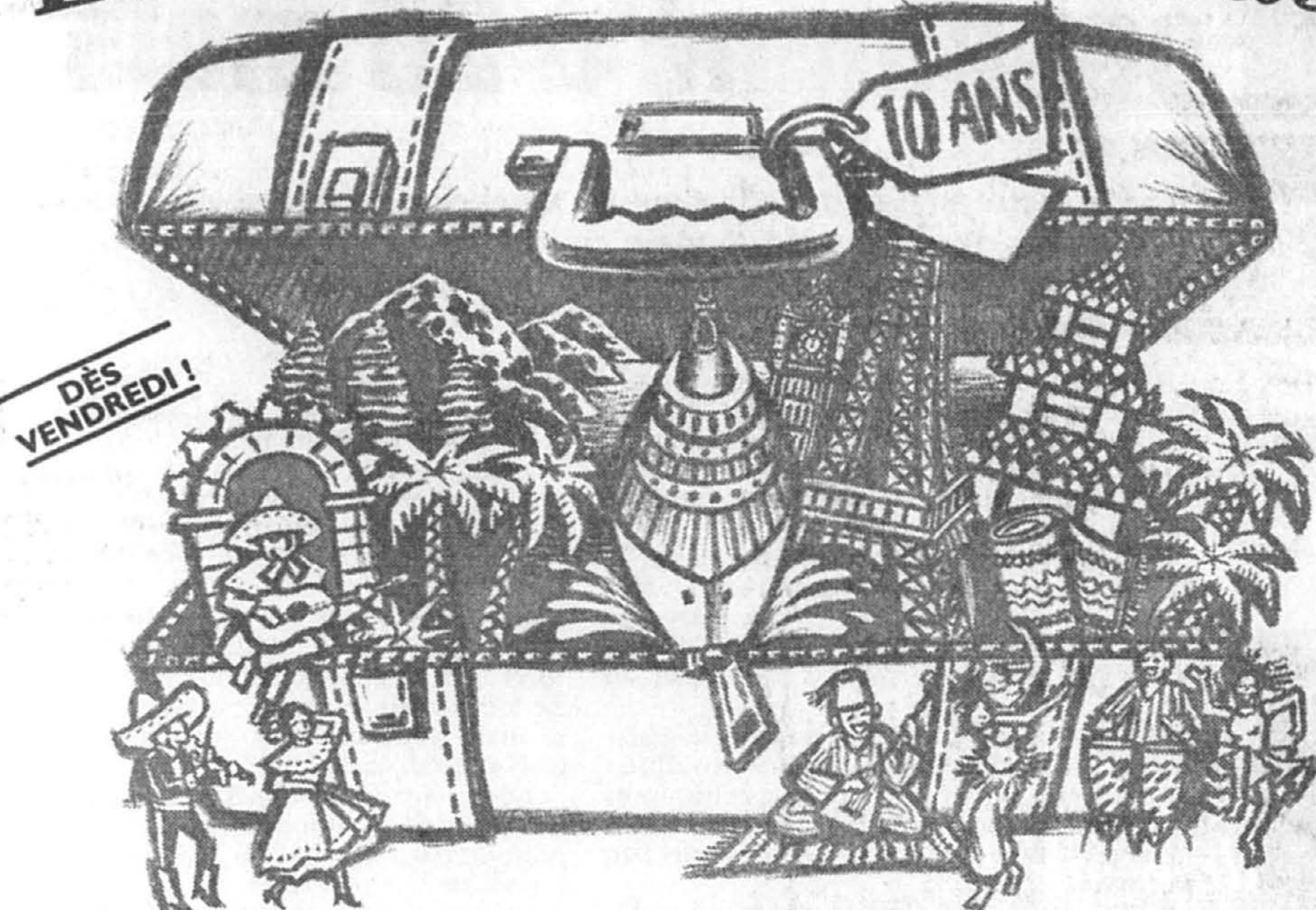
Une présentation de

La Presse

LE CENTRE  
EATON  
MONTREAL

TVR

# Le monde s'ouvre à vous!



DÈS VENDREDI!

## SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES

PLACE BONAVENTURE • MONTRÉAL  
30 OCTOBRE AU 1er NOVEMBRE 1998

### DÉCOUVREZ!

- Plus de 100 pays représentés
- Des pavillons vedettes: France, Mexique, Venezuela, République Dominicaine, l'Asie, l'Orient, la Méditerranée...
- La grande place d'animation 10e anniversaire: des voyages racontés par vos artistes préférés
- La place du cinéma, des images à faire rêver: Vietnam, Maroc, Provence, Grèce, Égypte, Irlande...
- Les nouveautés au salon: Texas, Louisiane, Corée, Puerto Rico...

### PROFITEZ!

- Plus de 400 spécialistes pour répondre à toutes vos questions
- Des centaines de forfaits avantageux dont les tout inclus
- Des dizaines de croisières à votre portée: les Caraïbes, la Méditerranée, l'Alaska...
- L'endroit idéal pour choisir votre prochaine destination soleil pour le temps des fêtes et cet hiver

Le 10e anniversaire du salon, faut pas manquer ça!

**HEURES D'OUVERTURE** PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)

Vendredi: . 11h à 20h Adultes: ..... 9 \$  
 Samedi: . 11h à 21h Carte Accès Mtl: ..... 7 \$  
 Dimanche: . 10h à 18h Aînés et étudiants: ..... 7 \$  
 Enfants (6 à 12 ans inclus): 4 \$

La billetterie fermera une heure avant la clôture du salon.



Un événement En association avec En collaboration avec

PROVIDER AGTA Conodo direct La Presse TVR CKOI 96.9 FM

# Les chercheurs de la santé se disent sous-financés

LILIANNE LACROIX

Des chercheurs de l'hôpital Sainte-Justine en endocrinologie ont présenté un projet visant à découvrir pourquoi certains enfants ne produisaient pas l'hormone de croissance nécessaire à toute leur maturation physique.

Des spécialistes de la nutrition du centre pédiatrique voulaient quant à eux examiner les effets de la nutrition sur l'incidence du cancer.

D'autres enfin, auraient souhaité étudier le gène causant l'épilepsie, qui affecte 70 % des enfants consultant les cliniques de neurologie pédiatrique.

Ces projets font partie de 75 % de projets très sérieux qui doivent être rejetés chaque année, faute d'argent, par le Conseil de recherches médicales du Canada qui dispose de seulement 266 millions par année, soit à peine 0,3 % du budget de 76 milliards consacré à la santé au pays.

De peine et de misère, grâce à la fondation de l'hôpital Sainte-Justine, ces recherches ont pu vivre, explique M. Émile Levy, directeur du centre de recherches: « Nous essayons d'encourager ces chercheurs orphelins, pour ne pas les perdre et qu'ils ne perdent pas non plus l'envie de poursuivre leur travail ».

« Quand ça prend trop de temps à obtenir les fonds, admet M. Pavel Hamet, directeur de recherche du CHUM, les gens ne présentent même plus de projets. Vous leur enlevez le goût. » Certains cerveaux émigrent alors, vers le Sud, vers des salaires plus intéressants certes, mais surtout vers des conditions de travail qui leur permettent de poursuivre ces recherches qui les passionnent.

« Pendant ce temps, nos médecins désertent la recherche, pleine de risques et d'humiliations pour des scientifiques. Quand nos jeunes vont se parfaire ailleurs, on ne réussit plus à les faire revenir. On n'a rien à leur offrir, ils ne savent même pas s'ils pourront faire vivre leurs labos », dit M. Hamet.

C'est pour conserver à Montréal sa place de choix dans la recherche, de plus en plus menacée, que se sont réunis hier, en conférence de presse, les doyens des facultés de médecine des universités McGill et de Montréal, leurs vice-recteurs à la recherche ainsi que le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, pour réclamer du gouvernement fédéral

qu'un budget minimal de 1 % des sommes allouées à la santé soit consacré à la recherche.

### Tripler les budgets

Les centres participants invitent d'ailleurs leurs patients à signer des cartes postales destinées aux ministres Allan Rock et Paul Martin avec le message: « J'appuie le 1 % à 100 % ». Les centres de recherche en santé de Montréal espèrent recueillir plus de 20 000 cartes postales signées alors que l'objectif à travers le Canada est de 200 000.

« C'est à Montréal qu'ont été réalisées la majorité des grandes découvertes pharmaceutiques du XX<sup>e</sup> siècle au Canada, explique M. David McAusland, président de la Chambre de commerce. Beaucoup d'entreprises investissent jusqu'à 25 % de leurs revenus en recherche et développement. Investir en recherche, c'est bâtir notre avenir. » Le Canada, à ce chapitre, traîne en dernière place de tous les membres du G7, qui ne cessent d'augmenter leurs budgets de recherche.

« Socialement, économiquement et moralement, les limites imposées ne se justifient pas, estime le Dr Abraham Fuks, doyen de la faculté de médecine de McGill. Où en serions-nous si nous n'avions pas développé une technique qui permet aux opérés de la vésicule biliaire de sortir au bout de deux jours de l'hôpital au lieu des huit jours requis auparavant ? »

La bonne santé future de la population dépend de cet investissement. On met entre 10 et 15 ans pour former des professionnels de la santé, explique le doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, le Dr Patrick Vinay. Si on ne redresse pas la barre, on va récolter les conséquences désastreuses de cette négligence dans quelques années.

« L'avenir de la médecine est basée sur la découverte du génome total, reprend M. Hamet. Grâce à la génétique, la prévention deviendra bientôt individualisée. Nous avons au Saguenay une population extraordinaire en termes de bassins d'études génétiques. Mais on n'a pas assez de fonds pour immortaliser ce génome qui disparaît avec les grandes familles. Je suis allé chercher de l'argent à Washington pour certaines recherches, mais j'hésite à aller plus loin. Sinon, toute cette propriété intellectuelle reviendra aux Américains. À moins de réagir, on est sur le point de basculer. »

## HEC

Remise des permis CGA 1998  
**Médaille d'or  
au Québec et  
prix d'excellence  
au Canada**



France Paris, CGA (HEC 96)

L'École des Hautes Études Commerciales tient à féliciter Mme France Paris qui s'est distinguée lors de la Remise des permis 1998 de l'Ordre des CGA.

Mme Paris a décroché la médaille d'or pour avoir obtenu les résultats les plus élevés aux quatre examens de l'Ordre réussis dès la première tentative. Mme Paris s'est classée 1<sup>re</sup> au Québec avec une moyenne exceptionnelle de 94,5%. Elle a également remporté le prix d'excellence de CGA-Canada pour la moyenne la plus élevée à travers le pays.

France Paris est titulaire d'un baccalauréat en gestion obtenu par cumul de certificats: comptabilité I, comptabilité professionnelle et gestion d'entreprise.

Sa réussite contribue à la réputation d'excellence de l'École. Nous lui offrons toutes nos félicitations.

L'esprit d'entreprise

## D'un côté...



L'offre est irrésistible! BMW 328is seulement 377\$ par mois. Jusqu'au 30 novembre, vos concessionnaires BMW du Grand Montréal vous offrent le plaisir de louer une sportive et fougueuse BMW 328is 1998 pour seulement 377\$ par mois. Dépêchez-vous de passer chez votre concessionnaire BMW afin d'en faire l'essai! Et tant qu'à y être, essayez aussi la BMW 323i. Votre concessionnaire BMW a également une offre exceptionnelle à vous faire sur cette voiture!

Montréal  
BMW Canbec  
4090, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal  
731-7871

Laval  
Boulevard St-Martin Auto inc.  
1430, boul. St-Martin Ouest  
Chomedey, Laval  
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest  
Automobiles Jalbert inc.  
16710, Route Transcanadienne  
Kirkland  
696-6662/343-3413

Rive Sud  
Park Avenue BMW  
8755, boul. Taschereau Ouest  
Brossard 445-4555  
Montréal 875-4415



Le plaisir de conduire.

MENSUALITES  
**377\$**  
BMW 328is

Offre valable sur le modèle 328is 1998 neuf, 2 portes, 5 vitesses. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 377\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 27 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 5 000\$. Le taux de financement est 3,9%. Valeur résiduelle garantie de 33 932\$. Des frais de 0,15\$ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 novembre 1998.

# Un brillant avenir pour les étudiants en sciences humaines ?

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les détenteurs d'un diplôme en sciences humaines sont mieux placés pour obtenir un travail intéressant et bien payé que la plupart des étudiants dans d'autres disciplines. Une étude du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, publiée hier, contredit ainsi une opinion répandue. Laquelle va de pair aussi avec la condescendance dont sont l'objet les étudiants en sciences humaines, de la part de leurs confrères qui ont choisi une spécialité.

Selon le document, établi par Robert Allen, de l'Université de Colombie-Britannique, ceux qui obtiennent un baccalauréat en arts ont en fait de meilleures chances d'avancement.

D'après ce qu'a constaté M. Allen, ceux qui optent pour une profession spécialisée comme les soins infirmiers sont certes mieux payés en début de carrière.

Mais par la suite ils ont tendance à stagner, en termes de salaire et

d'avancement, alors que les diplômés en sciences humaines progressent.

« Durant la trentaine et la quarantaine, les diplômés en sciences humaines ont le plus fort taux de croissance des revenus. C'est plus élevé qu'en génie, qu'en soins infirmiers et qu'en plomberie », a souligné M. Allen en entrevue.

La principale raison, explique ce professeur d'économie, c'est ce qu'un baccalauréat en arts apporte à l'étudiant : des capacités analytiques et de bonnes bases en lecture, en écriture et dans le recours à l'informatique.

L'étude confronte des données de Statistique Canada sur l'emploi, l'éducation et le revenu. Entre la vingtaine et la cinquantaine, les hommes diplômés en sciences humaines voient leur revenu s'accroître de 78 et 106 pour cent respectivement. Par contre, celui des diplômés de niveau collégial n'augmente que de 47 pour cent durant la même période.

# Des groupes antitabac dévoilent les tactiques des manufacturiers de tabac

Réuter  
ST-PAUL, Minnesota

Des compagnies de tabac ont eu recours à des agents pour infiltrer des groupes antitabac et ont financé des mouvements soi-disant populaires pour combattre les lois restreignant l'usage du tabac, ont affirmé hier des adversaires de l'industrie du tabac.

Les tactiques employées par les compagnies de tabac émergent graduellement des quelque 33 millions de pages de documents rendus publics dans le cadre de la poursuite de l'État du Minnesota contre l'industrie.

La poursuite du Minnesota, qui réclamait une compensation pour l'argent des contribuables ayant servi à soigner les fumeurs malades, a été réglée plus tôt cette année, pour une somme de plus de 6 milliards \$ US.

Des représentants de groupes antitabac se sont penchés sur ces documents cette semaine dans le cadre d'une conférence.

Dans un document du manufacturier Philip Morris, un agent payé par l'industrie du tabac décrit sa stratégie pour infiltrer un groupe antitabac.

Un autre présumé projet de l'industrie baptisé « Operation Rain-

maker » prévoyait l'achat d'un important média — agence de nouvelles ou chaîne de journaux — pour « rendre le climat plus favorable à la commercialisation des produits du tabac ». Le projet ne s'est pas réalisé.

Une porte-parole de Philip Morris s'est interrogée sur l'origine et la légitimité du document « Operation Rainmaker ». « C'est un mystère pour nous. Nous ne savons pas d'où il vient ni qui l'a écrit », a déclaré Dolly Colby.

Les organisations antitabac disent que d'autres documents démontrent jusqu'où l'industrie était prête à aller pour combattre des lois visant à limiter les lieux où on pouvait fumer.

Ainsi, dans ses efforts de lobbying contre le référendum californien sur l'interdiction de fumer dans les bars et restaurants — aujourd'hui en vigueur —, l'industrie a financé une campagne de relations publiques qui a organisé les propriétaires de restaurants pour les amener à s'y opposer.

Des chercheurs affirment que 4 millions \$ US ont été recueillis auprès de Philip Morris et d'autres compagnies pour créer un mouvement fondé soi-disant par de simples citoyens, la National Smokers Alliance, en 1993.

**CENTRE DOLLARD-CORMIER**

**SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION**

Le président du conseil d'administration, monsieur Jacques Nadeau, et la directrice générale, madame Madeleine Roy, ont le plaisir d'inviter la population de la région de Montréal à une séance publique d'information.

DATE : Le 10 novembre 1998  
HEURE : 19 h  
ENDROIT : Le Centre Dollard-Cormier  
950, rue de Louvain Est  
Montréal (Québec) H2M 2E8

**SCOTTI VOLVO**

4330, rue Jarry Est  
Saint-Léonard  
(514) 725-9394

*Vous vous présenterez la nouvelle et excitante S80*

**Liquidation de modèles 1998**

*La nouvelle Volvo S80*

**1 900 870-COEUR**

**en cœur.**

Association québécoise pour les enfants malades du cœur

**AYEZ LE COEUR SUR LA MAIN. DONNEZ GÉNÉREUSEMENT.**

**VENTE TAPIS ET CARPETTES SUPERCHOIX**

Berberé, saxony, Velours, sisal, torsade, commercial, industriel. Carpettes à motifs, classiques, modernes, orientales, aztéques.

**SPÉCIAL 3 pour 1**

**TAPIS MUR À MUR** | **CARPETTES**

- Sous-tapis gratuit
- Installation gratuite
- Sous-tapis gratuit
- Livraison gratuite

\* Sur marchandise spécialement étiquetée.

**MEILLEURS PRIX GARANTIS**

**TAPIS DÉCOR**

**INSTALLATION PROFESSIONNELLE GARANTIE**

- 3645, boul. St-Joseph Est (coin 16e Ave) Montréal, (514) 729-0891
- 8455, boul. Langelier (près boul. Robert) St-Léonard, (514) 324-8455
- 1090, rue Laurier Ouest (coin Querbes) Outremont, (514) 274-1090


*Notre produit provoque plusieurs effets secondaires:*

*des os plus solides, une peau plus saine et des dents en santé.*

**lait**

*Jamais sans mon lait*

**Comme de l'autre...**



**L'offre est irrésistible! BMW 528ia 699\$ par mois. Jusqu'au 30 novembre, vos concessionnaires BMW du Grand Montréal vous offrent le plaisir de louer une racée et somptueuse BMW 528ia 1999 pour seulement 699\$ par mois. Dépêchez-vous de passer chez votre concessionnaire BMW afin d'en faire l'essai!**

<p>Montréal BMW Canbec 4090, rue Jean-Talon Ouest Montréal 731-7871</p>	<p>Laval Boulevard St-Martin Auto inc. 1430, boul. St-Martin Ouest Chomedey, Laval 687-4343/Mtl 343-3412</p>	<p>Banlieue Ouest Automobiles Jalbert inc. 16710, Route Transcanadienne Kirkland 695-6682/343-3413</p>	<p>Rive Sud Park Avenue BMW 8755, boul. Taschereau Ouest Brossard 445-4555 Montréal 875-4415</p>
---	--	--	--

**MENSUALITÉS 699\$ BMW 528ia**

Offre valable sur le modèle 528ia 1999 neuf, automatique. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 699\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 7 000\$. Le taux de financement est de 5,9%. Valeur résiduelle garantie de 33 756\$. Des frais de 0,20\$ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 novembre 1998.

**130,000**

**véhicules ne rouillent plus**

parce qu'ils sont traités tous les ans de la bonne manière avec le bon produit.

● L'antirouille Métropolitain est mis au point avec l'aide des chercheurs du CRIQ. (Centre de recherche industrielle du Québec)

● L'antirouille Métropolitain est spécialement conçu pour faire face aux rudes conditions climatiques de nos régions.

\*Garantie à vie sans frais supplémentaires pour véhicules usagés de 3 ans et moins et 60,000 km et moins. Hâtez-vous cette offre est pour un temps limité.



**TRAITEMENT COMPLET POUR SEULEMENT 64<sup>95</sup> + Taxes**

**ANTIROUILLE METROPOLITAIN?**

*Grouille avant que ça rouille!*

**Anjou 514 356-1519**    **Laval 450 668-9883**    **Longueuil 450 651-5531**

**Montréal NDG: 514 488-7300**  
6665 rue St-Jacques Ouest (à l'ouest de Carpendish)

Trois-Rivières: 819 378-8222 • Gatineau: 819 246-7878 • Ottawa: 613 742-7878

\* Sur approbation du gerant de la succursale. [www.antirouille.com](http://www.antirouille.com)

## Dix ans à Martin Duval pour un homicide involontaire

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un jeune homme d'à peine 20 ans, Martin Duval, a été condamné hier à 10 ans de prison après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'homicide involontaire, et à trois années additionnelles pour sa participation à une émeute à la prison de Saint-Jérôme.

Duval avait été cité à son procès pour le meurtre non prémédité de Dave Tremblay, 19 ans, mais à la suite de discussions entre la procureure de la Couronne, Danielle Miron, et l'avocat de la défense, François Taddeo, il a accepté de plaider coupable à une accusation réduite. Les deux parties s'étaient entendues sur une recommandation commune pour ce qui est de la sentence.

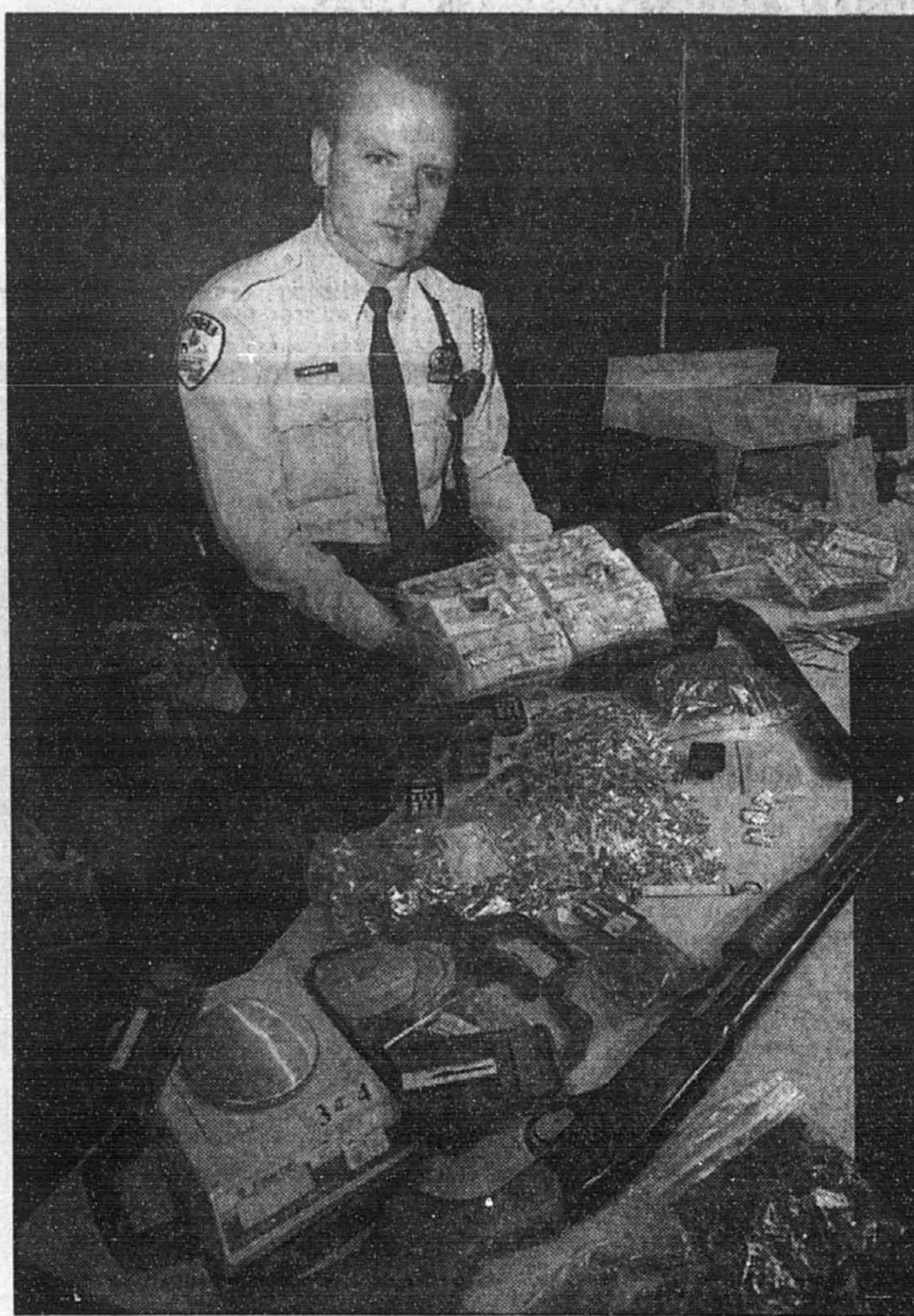
Me Taddeo a cependant demandé au juge Carol Richer, de la Cour du Québec, de reporter sa sentence afin de permettre à son client de ne pas être envoyé immédiatement dans un pénitencier fédéral. Il est actuellement gardé à la prison de Rivière-des-Prairies.

Il a expliqué sa requête par trois raisons : Duval doit bientôt consulter un médecin ; son nom a été retenu pour une visite contact au début de novembre, ce qui coïncide avec l'anniversaire de naissance de sa soeur ; et il veut savoir des effets personnels gardés à la prison de Saint-Jérôme à la suite de l'émeute, avant de prendre le chemin d'une institution fédérale. Le juge Richer n'a pas accédé à la demande de Me Taddeo.

Cette émeute avec une prise d'otage est survenue le 14 octobre 1997 et Duval en avait été l'un des instigateurs. Des dommages de 100 000 \$ avaient été causés à l'établissement. Dans ce dossier, la Couronne était représentée par Me Pierre-Luc Rolland.

Pour ce qui est de la mort de Dave Tremblay, ce jeune homme était porté disparu depuis le 11 septembre 1995 quand ses restes ont été trouvés le 1er mai 1997, enterrés près d'une maison de Sainte-Sophie. Il avait été vu pour la dernière fois alors qu'il allait collecter une dette de 200 \$.

Détenu à la prison de Saint-Jérôme, Duval a, lors d'une sortie, parlé de la mort de Dave Tremblay à des jeunes filles et l'une d'elle a alerté les policiers.



Le porte-parole du SPCUM, Ian Lafrenière, devant le butin saisi. PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

## Importante saisie de crack à Montréal

HUGO DUMAS

Les policiers du projet HARM 2 (Hells Angels-Rock Machine) ont mis la main, hier, sur la plus grosse quantité de crack jamais découverte à Montréal et ont ainsi porté un dur coup aux Rockers en arrêtant 13 de leurs relations.

Entre 7 h et 21 h hier, les 60 policiers ont visité dix endroits dans le quartier Centre-Sud et ont récolté pour 177 500 \$ de drogues diverses dont 3870 roches de crack valant à elles seules plus de 78 000 \$.

« C'est la plus importante saisie de crack à Montréal. Normalement, un hit de crack se vend entre 20 \$ et 40 \$ », explique le porte-parole du SPCUM, Ian Lafrenière.

Tout au long de l'opération, les agents de l'escouade HARM ont amassé 2500 grammes de marijuana ainsi que 2500 quarts de gramme de cocaïne, en plus de saisir deux armes à feu de calibre 12, trois voitures et 147 800 \$ en argent liquide.

Treize trafiquants reliés aux Rockers, bande qui entretient d'étroits liens avec les Hells Angels, ont passé la nuit derrière les barreaux. Ils doivent comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal.

## PLACEMENT SÛR ET GARANTI

# NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

**4,00 %**

An 1

**OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA**

Émission 54

Encaissables en tout temps

**4,50 %**

An 1

**OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA**

Émission 3

Encaissables une fois l'an

Taux d'intérêt composé de 4,75 % pour les titres détenus pendant 3 ans

**4,75 %**

An 2

**5,00 %**

An 3

### DES PLACEMENTS SÛRS OFFRANT DÉSORMAIS PLUS DE CHOIX ET PLUS D'OPTIONS

Les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada constituent un placement idéal pour mettre une partie de son portefeuille à l'abri de tout risque. Cette année, nous lançons l'Obligation à prime du Canada, une obligation vous offrant un taux d'intérêt plus élevé que l'Obligation d'épargne du Canada, tout en vous donnant la possibilité de l'encaisser une fois l'an, à la date anniversaire. Les Obligations d'épargne du Canada traditionnelles sont toujours aussi flexibles et demeurent encaissables en tout temps. Vous pouvez acheter une obligation pour aussi peu que 100 \$.

L'Obligation d'épargne du Canada traditionnelle et l'Obligation à prime du Canada sont garanties à 100 % par le gouvernement du Canada, et ne comportent aucuns frais de gestion.

Cette année, vous aurez aussi la possibilité de transférer vos obligations sans frais dans un REER ou dans un FERR. Les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada : plus de choix et d'options que jamais !

Les émissions 54 et 3 sont en vente dès aujourd'hui et jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1998, partout où vous effectuez vos transactions bancaires ou financières.

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA  
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Canada

Pour obtenir des renseignements additionnels, composez le **1 800 575-5151** ou visitez notre site Web à [www.cis-pec.gc.ca](http://www.cis-pec.gc.ca)

# Des experts canadiens prônent une approche plus large du maintien de la paix

Presse Canadienne  
OTTAWA

La vieille conception des opérations de maintien de la paix, où des soldats arrivent pour superviser un cessez-le-feu tandis que les gens tentent de refaire leur vie, est dépassée, disent des chercheurs.

Parvenir au cessez-le-feu et le maintenir, n'est qu'un début. Les crises, aujourd'hui, exigent une approche beaucoup plus large. Cela doit inclure la reconstruction des infrastructures et des institutions dans les sociétés dévastées par des guerres.

Un projet international sur les sociétés déchirées par des guerres, parrainé en partie par le Centre canadien de recherche sur le développement international, en vient à la conclusion que le maintien de la paix et le développement doivent aller de pair.

Les auteurs d'un ouvrage intitulé *Canada and Missions for Peace*, publié hier, examinent les opérations de maintien de la paix menées au Nicaragua, au Cambodge et en Somalie et en tirent les leçons.

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui a rédigé un avant-propos pour le livre, qualifie ce type de recherche d'indispensable, à une époque où le monde se débat avec les conflits de nature interne qui se multiplient à l'ère de l'après-guerre froide.

Le livre conclut que la solution

aux problèmes du genre de ceux qui sont survenus en Somalie réside au-delà de la sphère militaire.

« Une solution qui ne considère que les manifestations violentes du conflit est vouée à l'échec parce qu'elle néglige les dimensions sociales, économiques et politiques qui étayent et alimentent cette violence », peut-on lire.

Limiter le maintien de la paix au recours à des soldats a pour effet d'imposer une paix armée qui, souvent, ne résiste pas au départ de ces militaires. Ainsi, la Somalie demeure aujourd'hui encore déchirée par des rivalités entre clans, et n'a toujours pas de gouvernement central.

## Qui n'a pas besoin d'être dorloté de temps à autre, même passé 10 ans ?



Les forfaits «Plein de bon sens»\* de BMW. Traitez votre BMW aux petits soins BMW. Elle vous en sera encore reconnaissante longtemps après. Avec ces forfaits tout inclus, offerts à prix modique, vous savez toujours à quoi vous en tenir. Vous pouvez donc chouchouter votre préférée en toute bonne conscience; elle ne s'en portera que mieux.

### Les forfaits «Plein de bon sens» de BMW.

Série 3 et Z3 - Modèles 1984 et suivants

<b>Plaquettes de freins (1)</b>		<b>Pompe à eau (5)</b>	229,50 \$
Avant/Arrière	159,50 \$/149,50 \$	<b>Silencieux arrière (6)</b>	429,50 \$
Avant et arrière	279,50 \$	<b>Amortisseurs (7)</b>	1984 à 1991 1992 et suivants
<b>Disques et plaquettes de freins</b>		Avant	359,50 \$ 669,50 \$
Avant/Arrière	369,50 \$/279,50 \$	Arrière	249,50 \$ 249,50 \$
Avant et arrière	639,50 \$	<b>Vidange d'huile + filtre (8)</b>	Synthétique Minérale
<b>Courroie de synchronisation (2)</b>	229,50 \$	Tous les modèles 4 cylindres	59,50 \$ 39,50 \$
<b>Embrayage (3)</b>	569,50 \$	Tous les modèles 6 cylindres	69,50 \$ 49,50 \$
<b>Batterie (4)</b>	189,50 \$		

Veuillez noter : (1) Le remplacement ou le ponçage des disques de freins, si requis, sont en sus. (2) Il est recommandé de remplacer la courroie de synchronisation au moins tous les 80 000 km ou tous les 4 ans, selon la première éventualité. L'offre comprend le remplacement du tendeur. (3) L'offre comprend le disque d'embrayage, le plateau de pression, la butée de débrayage et le mécanisme d'échappement. Volant d'entraînement non compris. (4) Comprend un test du système de charge et le réglage du code de sécurité de la radio. (5) S'applique aux modèles 4 et 6 cylindres. (6) Matériaux compris. (7) EDC et correction d'assiette optionnelle non compris. (8) Comprend seulement les insertions. (9) Cette offre ne remplace pas le service de vidange d'huile décrit dans votre livret d'entretien. \*Offerts uniquement chez les concessionnaires BMW autorisés. Tous les forfaits, sauf la vidange d'huile et le remplacement du filtre, sont couverts par une garantie d'un an, pièces et main-d'œuvre, sans limite de kilométrage, contre tout défaut de matériaux ou de fabrication. Les batteries sont couvertes par une garantie de 5 ans, pièces seulement (3 dernières années au prorata). Le concessionnaire peut demander un prix moindre. Les prix peuvent être inférieurs si l'offre est jumelée avec une visite d'entretien recommandée. Les taxes sont en sus. Cette offre ne s'applique pas aux modèles de Série M, aux modèles à moteur diesel ou aux modèles ne répondant pas aux normes de fabrication nord-américaines. Les prix sont en vigueur jusqu'au 31 août 1999. ©BMW Canada Inc. «BMW», le logo «BMW» et «Le plaisir de conduire» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.

### Les concessionnaires BMW du Grand Montréal

Brossard  
Park Avenue BMW  
(514) 445-4555

Kirkland  
Automobiles Jalbert Inc.  
(514) 695-6662

Laval  
Boulevard St-Martin Auto Inc.  
(514) 667-4343

Montréal  
Automobiles Canbec Inc.  
(514) 731-7871



Le plaisir de conduire.™

La bonne nouvelle c'est qu'il n'y aura pas de mauvaises nouvelles.

Les CPG Scotia musclés vous offrent les hausses du marché et pas les baisses. Les bonnes nouvelles et pas les mauvaises. Comment cela ?

Les CPG Scotia® musclés.

Le potentiel des marchés boursiers avec la sécurité des CPG.

Voyez-vous, les CPG Scotia musclés ne sont pas comme vos CPG ordinaires - ce sont des CPG dont la performance est liée aux indices boursiers. Et comme il s'agit de CPG, votre capital est garanti à 100 %.

Voilà pourquoi un Canadien sur deux qui a acheté des CPG indiciels a acheté des CPG Scotia musclés.

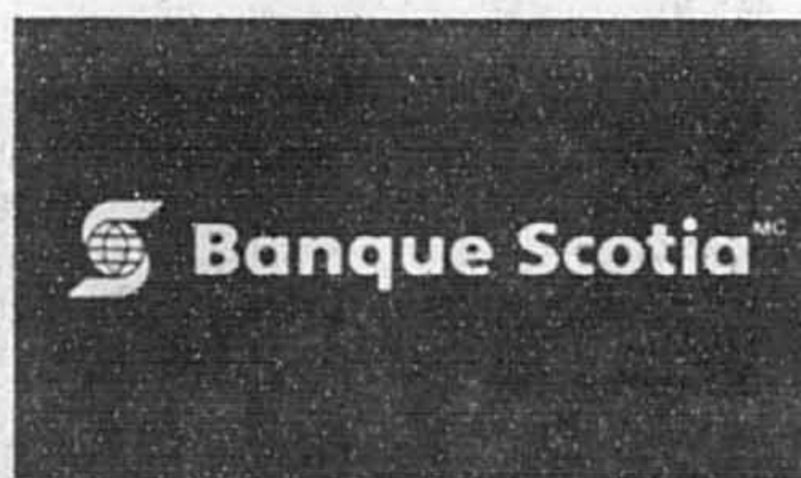
	CPG IndiBourse canadien	CPG IndiBourse G7
INDICE	Indice Toronto 35*	Indice G7 Scotia
CAPITAL GARANTI	oui	oui
RENDEMENT MAXIMUM	20 %	30 %
DURÉE	2 ans	3 ans
ADMISSIBLE DANS UN REER <small>Non considéré comme valeur étrangère.</small>	oui	oui

Notre CPG IndiBourse canadien pourrait vous faire gagner jusqu'à 20 % sur deux ans. Ou vous pourriez gagner jusqu'à 30 % sur trois ans avec notre CPG IndiBourse international G7. Dans les deux cas, votre capital est garanti - même si le marché faiblit.

Pour d'autres bonnes nouvelles, appelez-nous pour parler à un de nos représentants en placement ou bien passez à votre succursale.

1 800 830 8880

www.scotiabank.ca



Les gens avant tout.

\*Saviez-vous que l'«Indice Toronto 35» (traduction de «Toronto 35 Index») est calculé et publié par la Bourse de Toronto (The Toronto Stock Exchange - «la Bourse»), conformément à un ensemble de règles que la Bourse peut établir en tout temps? En fait, «Indice Toronto 35» est une marque de commerce de la Bourse et La Banque de Nouvelle-Écosse ainsi que ses filiales sont autorisées à utiliser l'indice et la marque de commerce sans que cette utilisation ne constitue une validation ou une approbation des CPG IndiBourse Scotia de la part de la Bourse. \*Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. \*\*Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse. Merci de nous avoir lus.

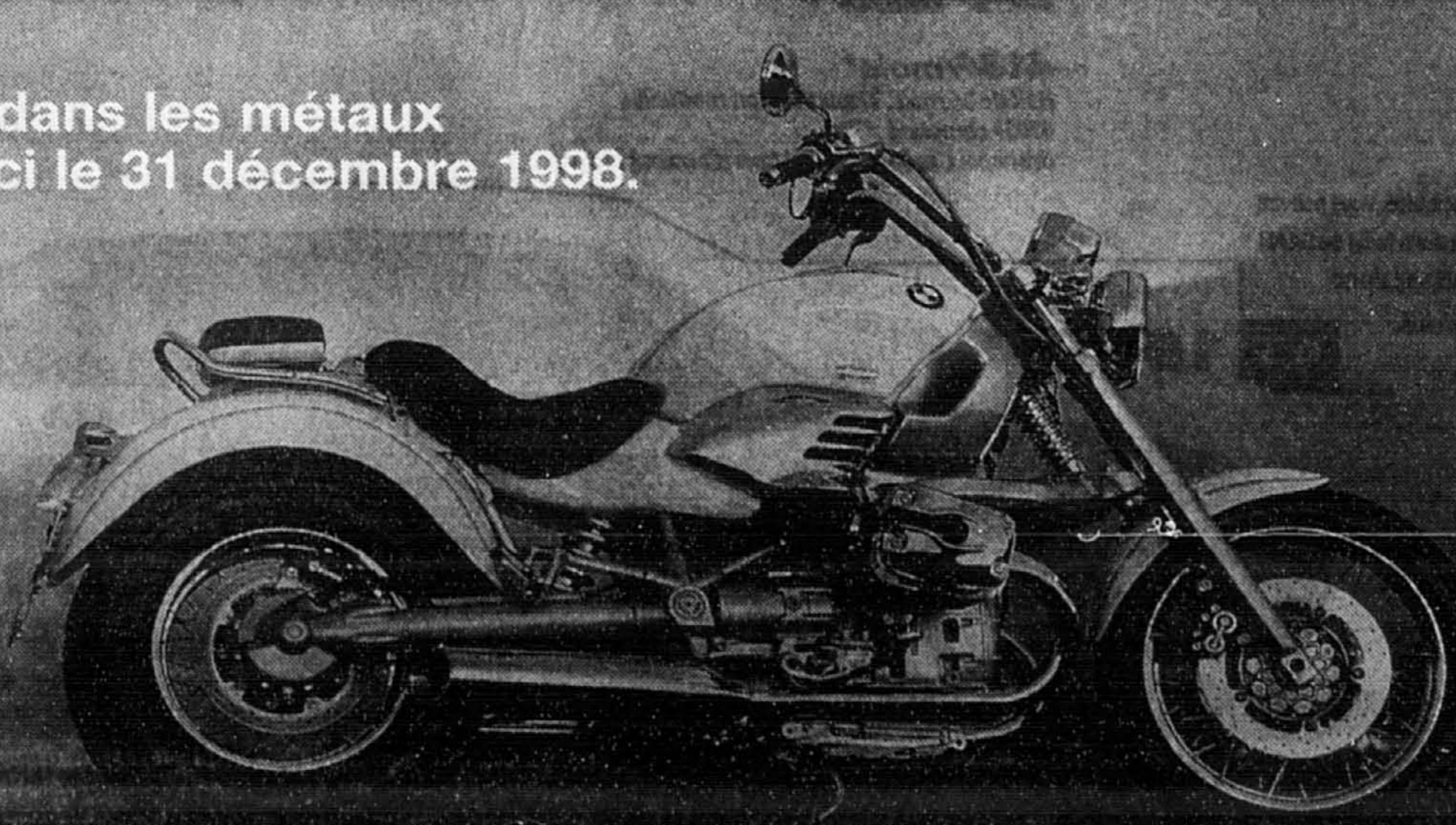
Fait n°24 sur la SP

La sclérose en plaques s'attaque généralement aux personnes dans la fleur de l'âge, soit entre 20 et 40 ans.

Société canadienne de la Sclérose en Plaques

1-800-268-7582

Investissez dans les métaux précieux d'ici le 31 décembre 1998.



Une offre du plus haut intérêt de la part de BMW. Procurez-vous une moto BMW neuve avant le 31 décembre 1998 et votre investissement pourrait vous rapporter jusqu'à 15 %\* en argent comptant. Plus tôt vous investissez, meilleur sera le rendement. Tous les détails chez votre concessionnaire BMW.

Monette Sports  
251, boul. des Laurentides  
Laval (Québec)  
H7G 2T7  
Tél. : (450) 668-6466  
Fax : (450) 668-6799

Moto Internationale  
6695, rue Saint-Jacques  
Montréal (Québec)  
H4B 1V3  
Tél. : (514) 483-6686  
Fax : (514) 483-3454

Moto Vanier Inc.  
176, boul. Hamel  
Vanier (Québec)  
G1M 2R3  
Tél. : (418) 527-6907  
Fax : (418) 527-8006



Motocyclettes

\*Taux d'intérêt annuel composé mensuellement à compter du mois d'acquisition jusqu'au 30 avril 1999. Le taux d'intérêt annuel est fixé à 15 % sur tout produit 1998 neuf encore en stock, à 10 % sur tout produit 1999 neuf disponible sauf le modèle R1100S, et à 5 % sur le modèle R1100S 1999. Ce rendement du capital investi est offert par BMW Canada chez les concessionnaires participants. La livraison doit avoir lieu au plus tard le 31 décembre 1998. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Exemple : Procurez-vous une moto R1200C 1998 neuve en octobre 1998. Prix de détail avant taxes : 19 500 \$. Revenu en intérêts si cette somme avait été investie dans un instrument de placement offrant un rendement de 6 % par année : 1065 \$. Primes en argent comptant versées par BMW Canada sur un taux d'intérêt annuel de 15 % composé mensuellement : 1 778 \$. Renseignez-vous sur notre garantie de 36 mois et sur notre programme d'assistance routière auprès de votre concessionnaire BMW. Rendez-vous sur notre site Web : www.bmw.ca ©BMW Canada Inc. «BMW» et le logo «BMW» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.

# La CSST accusée d'avoir provoqué un suicide

CLAUDE V. MARSOLAIS

« Merci à tous, je vous aime. »

Voilà la note qu'a retrouvée Marthe Dugal sur la table de cuisine, à son retour du travail, le 31 janvier 1983. Son mari, Gaétan Dugal, s'était pendu dans le couloir qui va de la cuisine à la porte d'entrée du logement.

Il venait de mettre fin à 24 années de tourment, depuis une chute d'une hauteur de 35 pieds alors qu'il travaillait comme aide-briquetier sur un édifice en construction. C'était le 22 avril 1959 à une époque où les normes de sécurité dans cette industrie étaient à peu près inexistantes. En effet, l'échafaudage sur lequel il se trouvait n'était pas muni de garde-corps et une fausse manoeuvre l'a projeté dans le vide.

Il atterrit debout. Mais ses deux pieds sont fracturés et ses talons sont en miettes. Il sera hospitalisé pendant dix semaines.

L'accident en soi, quoique dramatique, est banal puisque les accidents professionnels dans l'industrie de la construction sont fréquents. Toutefois, ce qui l'est moins, c'est la façon dont la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et son ancêtre, la Commission des accidents du travail (CAT), ont traité ce dossier. Une façon à faire dresser les cheveux sur la tête!

Émile Boudreau, vieux militant de la FTQ à la retraite, raconte à la façon d'un réquisitoire, qui n'est pas sans rappeler celui de Jacques Hébert dans l'affaire Coffin, l'histoire de Gaétan Dugal. Dans un ouvrage intitulé *Condamné au suicide*, publié aux Éditions du Renouveau québécois, il accuse la CAT et la CSST d'avoir acculé M. Dugal au suicide, la seule solution qui lui restait après 24 ans de souffrances physiques et psychologiques, à la suite des injustices criantes dont il a été l'objet.

Ses démêlés avec la CAT débutent au moment de son hospitalisation, le 22 avril 1959. Père d'un enfant et bientôt d'un deuxième (sa conjointe est enceinte), Dugal se demande comment il pourra faire face à ses responsabilités, d'autant plus qu'il est endetté.

D'abord, la CAT ne lui donne aucune nouvelle ni aucune compensation, mais dépêche un fonctionnaire le 11 juin. Le 15 septembre, l'accidenté doit être hospitalisé de nouveau et sera opéré pour une ostéite du tibia droit. Il restera à l'hôpital jusqu'au 28 octobre.

Plus tard en novembre, comme la CAT fait le mort il fait intervenir

Jean Lesage — il sera premier ministre l'année suivante — qui s'enquiert si une décision sera prise sous peu. On lui répond ne pas encore avoir reçu le rapport du vérificateur car l'employeur est en faillite. « C'était de la mauvaise foi, écrit Émile Boudreau, puisque n'importe quel fonctionnaire de la CAT devait savoir qu'en cas de faillite de l'employeur responsable, c'est le fonds consolidé d'accident qui doit prendre la relève. »

En décembre, Mme Dugal, à la veille d'accoucher, fait une demande d'allocations aux mères nécessiteuses. Mais la Commission des allocations sociales tergiverse à son tour en invoquant le fait que la CAT n'a pas encore rendu de décision. En fait, elle n'en recevra jamais.

Le 10 février 1960, Dugal est vu par un orthopédiste de Québec, le docteur Jean-Paul Roger, qui le fait admettre à l'hôpital Saint-Sacrement afin de lui retirer quatre fragments osseux à la cheville gauche.

Le mois suivant, la CAT décide enfin de lui accorder 15 \$ par semaine sur une base provisoire. Dugal leur écrit pour se plaindre que ce n'est pas un salaire et que cela est loin de représenter les deux tiers du salaire gagné chez son employeur, soit 76,30 \$ par semaine.

On fait intervenir le ministre Antoine Rivard le 13 juin 1960. Finalement, la CAT accepte de lui verser 29,98 \$ par semaine pour incapacité totale temporaire. Boudreau affirme que c'était carrément du vol puisque la loi prévoyait 75 % du salaire moyen gagné avant son accident. « Si la CAT avait respecté la Loi, c'est 60 \$ par semaine qu'il aurait reçu. »

Le 5 juillet, la CAT l'avise que son statut d'incapacité totale temporaire est terminé depuis le 2 juillet. La Commission fixe à 20 % son taux d'incapacité partielle permanente. On lui accorde des prestations temporaires réduites à 50 % jusqu'au 16 juillet, soit 14,99 \$ par semaine. Par la suite, il sera admissible à une rente mensuelle de

17,32 \$, correspondant à une journée de paye lorsqu'il travaillait.

Après 17 mois d'un traitement aussi mesquin, Dugal sent qu'il n'a plus rien à attendre de la part de la CAT et il se trouve un travail dans le taxi.

Le 13 mai 1963, le taux de son incapacité est réduit à 15 % et sa rente mensuelle sera réajustée à 12,39 \$. Deux ans plus tard, on le fixe à 8 %. Puis la CAT décide de s'en débarrasser en lui versant un montant forfaitaire de 1517,40 \$.

« Beaucoup plus tard, note Boudreau, le 12 décembre 1979, près de 20 ans après l'accident, il sera

te-Thérèse, les installations olympiques.

En mai 1974, il a atteint la limite de son endurance physique et ses jambes ne le soutiennent plus. En descendant d'un camion, il tombe assis sur sa jambe gauche. Il sera deux mois en congé forcé et la CAT lui accordera 2 % d'incapacité permanente au genou. On lui verse un montant forfaitaire de 1680,53 \$ et son médecin lui recommande dorénavant un « travail léger ».

Mais il retourne au dur labeur de la construction jusqu'en octobre 1977. Après les Fêtes, il est hospitalisé pour une arthrodèse. Il lui faudra attendre au 19 juin avant de recevoir une indemnisation de la CAT.

Du 25 juillet au début de septembre 1978, il reçoit des traitements de physiothérapie à Sainte-Jeanne-d'Arc, puis, l'expert choisi par la Commission, le Dr Pierre Dupuis, décide qu'il peut reprendre le travail le 16 octobre sans spécifier sa nature. Dorénavant, Dugal devra prouver qu'il est à la recherche active d'un emploi pour recevoir une indemnité.

Pendant un mois, du 26 avril au 28 mai 1979, il ne recevra rien parce qu'il s'est inscrit à une cure pour soigner un problème d'alcoolisme qui lui coûtera personnellement 1000 \$. Plus tard, la CAT lui enverra des chèques de 115,89 \$ au lieu de 1115,89 \$ par mois en prétextant des erreurs informatiques. Selon Boudreau, il s'agit d'un vieux truc de la CAT et de la CSST pour bien faire sentir au requérant qu'il est sous le joug de la Commission.

Il semble que les problèmes d'alcoolisme de Dugal ont commencé dans les années 70 alors que ses jambes le faisaient de plus en plus souffrir. Or, l'alcool peut agir comme agent analgésique. Mais après sa cure de désintoxication en mai 1979, il ne boira plus et deviendra même bénévole à la maison Jean-Lapointe.

Vers la fin août 1979, le Dr Luc Côté diagnostique une déchirure du ménisque interne au genou gauche. Il sera admis à l'hôpital Bellechasse où il subira une ménisectomie le 11 septembre.

Dès le 31 août, la CAT cesse le versement des allocations parce que dans sa logique implacable, Dugal n'est plus en recherche d'emploi. Il lui faudra attendre le 14 novembre pour recevoir un acompte de 500 \$; un autre viendra s'ajouter le 11 décembre. Puis

le 17 décembre, la CAT lui reconnaît une incapacité totale temporaire médicale (ITTM).

Mais le client Dugal n'est pas au bout de ses peines. Le 9 mai 1980, l'agent de réclamation Carmen Savard décrète qu'il est apte à retourner au travail depuis le 31 mars 1980. Donc on lui supprime ses prestations à compter de cette date. Il demandera une révision, mais n'obtiendra réparation que le 17 décembre 1980 lorsqu'on lui fera parvenir un chèque de 1534,52 \$.

Quelques jours auparavant, Dugal a reçu une lettre d'André Laurin, grand responsable de la réadaptation à la CSST, lui enjoignant de consacrer au moins 30 heures par semaine à une authentique recherche d'emploi.

L'auteur trouve tout à fait incongru le rapport du conseiller en réadaptation Gaétan Nappert, daté du 27 mai 1980, qui fait état d'une situation qui s'est passée le 27 août suivant. Ce même Nappert décrit le réclamant comme étant totalement invalide et incapable de s'adapter à quelque travail rémunérateur que ce soit et en même temps, il exige de lui la preuve qu'il a été en recherche d'emploi.

Plus tard dans l'année, la Maison Jean-Lapointe fera miroiter un travail à Dugal à la condition qu'il soit subventionné par la CSST. Cela n'arrivera que le 10 août 1981 mais le 30 juin 1982 on le congédie parce que la CSST cesse de le subventionner. En même temps, la CSST cesse son assistance financière parce qu'il ne peut prouver qu'il travaille.

Ce fut pour lui le commencement de la fin. Peu de temps après, il est admis en psychiatrie à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Il y sera traité jusqu'au 12 janvier 1983, alors qu'il reçoit son congé définitif. Deux semaines plus tard, il se suicide. Sa femme est convaincue que sa détérioration physique et les traitements inhumains que lui ont fait subir la CAT et la CSST l'ont incité à mettre fin à ses jours.

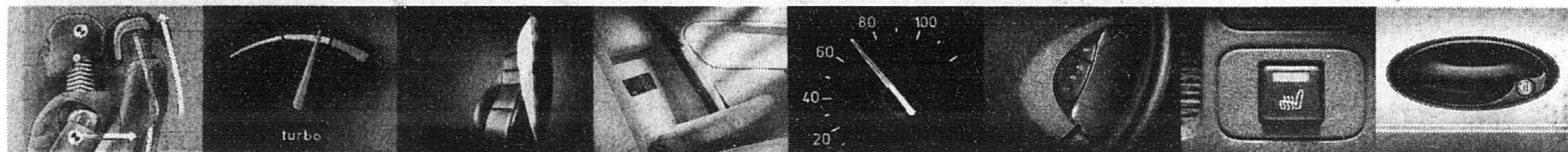
Voilà la triste histoire racontée par Boudreau. Elle n'est pas unique puisque le Dr Roch Banville, qui oeuvre à la Fondation pour l'aide aux travailleurs accidentés (FATA), soutient qu'il se produit au moins un suicide par année parmi la clientèle de la CSST. Le dernier à survenir est celui d'un bûcheron de 55 ans qui s'est suicidé quelques jours avant Noël 1997.



L'histoire de Gaétan Dugal.

médicalement établi, et accepté par le bureau de révision de la CSST, que le taux d'incapacité partielle permanente dont il était affecté en 1965 était en réalité de 24 %. On peut se poser de très sérieuses questions sur la conscience professionnelle des médecins qui, en 1965, ont consolidé Dugal à 8 % d'incapacité permanente.

Vers la fin de 1963, pour en finir avec sa vie de misère Dugal se trouve un emploi de monteur de structures d'acier, l'un des métiers les plus exigeants de cette industrie. Par la suite, on le retrouve comme chef d'équipe sur tous les chantiers importants, Expo 67, le pont de Trois-Rivières, GM à Sain-



Appuie-tête actif pour une protection accrue

Moteur turbo Ecopower de 2 litres, 185 hp

Sacs gonflables latéraux et frontaux pour le conducteur et le passager avant

Accoudoir central arrière avec trappe pour le transport d'objets longs

Affichage facultatif de nuit

Commandes des fonctions audio au volant

Sièges avant chauffants

Verrouillage de sécurité antivol

## SAAB. PAS \$AAB.

**34 120\$†**

**418\$/mois\***

Bail de 36 mois. Transmission manuelle.

4750\$ comptant

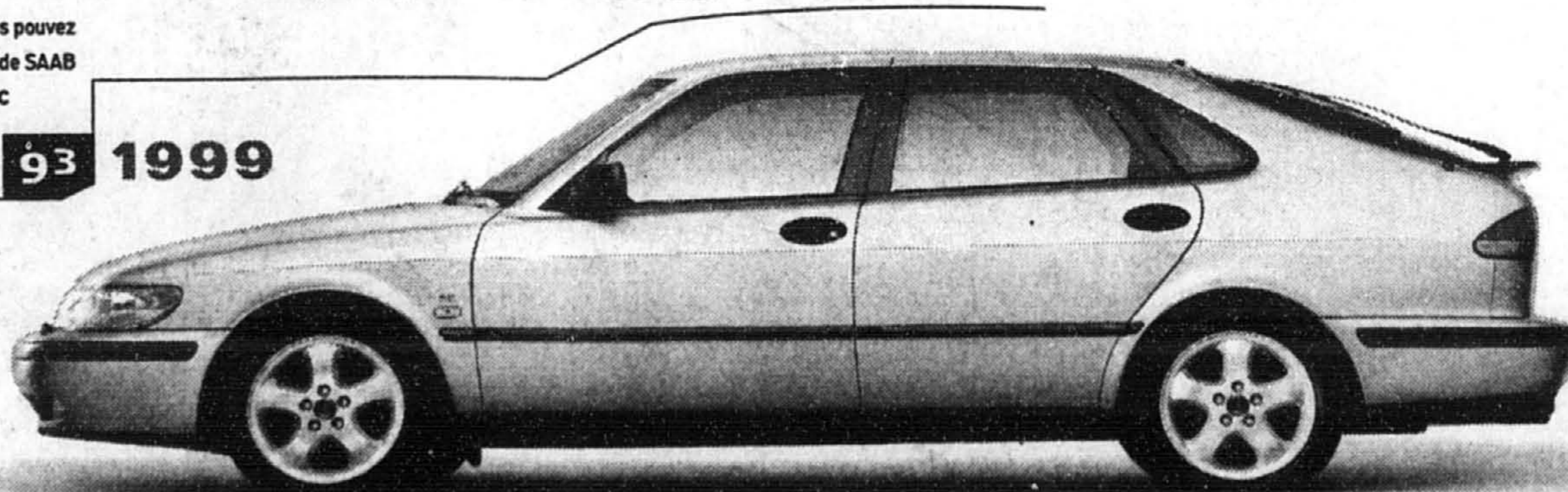
(transport, préparation et taxe d'accises inclus)

Pas besoin d'aligner les signes de piastres pour posséder une SAAB. Au contraire, vous pouvez jouir des nombreux avantages d'une voiture de luxe couplés à la réputation sans faille de SAAB pour un prix, comme vous le voyez dans cette annonce, très compétitif. Laissez donc de côté vos préjugés et venez découvrir la réalité. La réalité SAAB.

1 888 888 SAAB WWW.SAABCANADA.COM

# SAAB

93 1999



Saab 9-3 1999 avec boîte de vitesses manuelle (15A). Véhicule illustré montre de l'équipement disponible en option. \*Cette mensualité est calculée sur un bail LocationPlus de 36 mois et comprend le transport et la préparation à la route. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera de 4750 \$ plus taxes. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saab pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Disponible chez votre détaillant Saturn Saab Isuzu

Saturn Saab Isuzu de Blainville  
249, boul. Seigneurie Ouest  
Blainville  
(450) 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu  
1615, boul. St-Martin Est  
Laval  
(514) 385-9191  
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard  
5950, boul. Marie-Victorin  
Brossard  
(450) 672-2500  
www.gravel.qc.ca/saturnbrossard/

Décarie Saturn Saab Isuzu  
6100, boul. Décarie  
Montréal  
(514) 342-2222  
www.decariesaturn.com  
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu  
1, Place Ville-Marie, # 11 180  
Montréal  
(514) 861-2000  
www.gravel.qc.ca/saturn  
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu  
9415, Papineau  
Montréal  
(514) 385-7222  
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne  
705, boul. des Seigneurs  
Terrebonne  
(450) 964-1374

West Island Saturn Saab Isuzu  
10333, boul. Gouin Ouest  
Roxboro  
(514) 684-3161  
(Entre des Sources et Aut. 13)

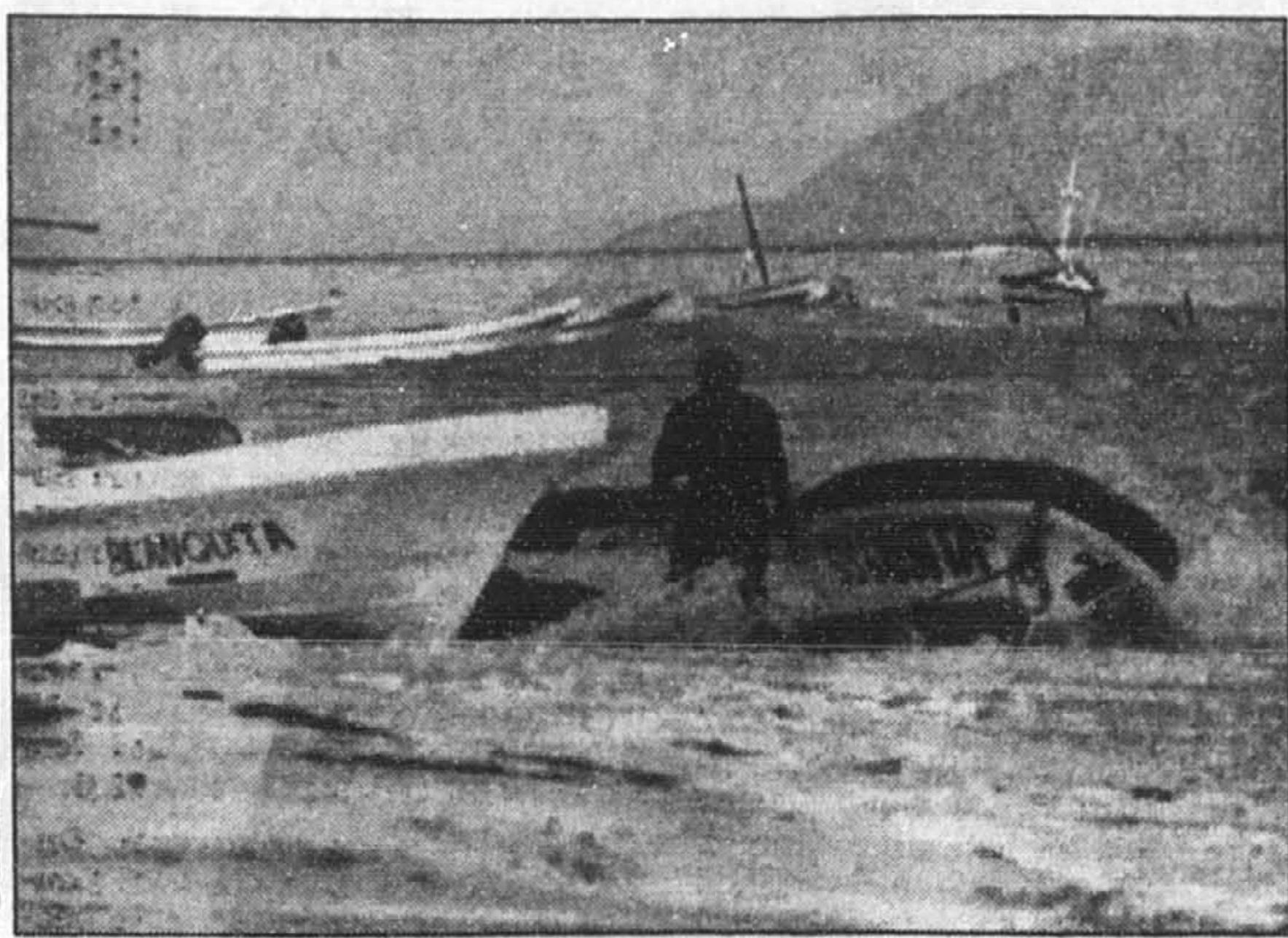


PHOTO ASSOCIATED PRESS

Des pêcheurs de Puerto Juarez, près de Cancun, au Mexique, rentrent leurs embarcations en vue du passage de l'ouragan Mitch.

# L'ouragan Mitch, le plus puissant dans les Caraïbes depuis dix ans

Cet ouragan s'accompagne de vents atteignant 285 km/h

Associated Press  
LA CEIBA, Honduras

Le président hondurien Carlos Flores Facusse a déclenché hier l'état d'alerte et demandé aux habitants des zones côtières du Honduras de se réfugier à l'intérieur des terres en prévision de l'arrivée de Mitch, le plus puissant ouragan à sévir dans les Caraïbes depuis 1988.

Mitch est devenu hier un ouragan de catégorie 5, avec des vents atteignant 285 km/h. À 0 h 00 GMT, l'oeil du cyclone avait dépassé l'île hondurienne du Cygne et se déplaçait dans la direction ouest-nord-ouest.

Selon le service américain de météorologie, « malgré certaines fluctuations, Mitch devrait rester un oura-

gan très dangereux capable de provoquer des dégâts catastrophiques ». Il s'agit du plus puissant cyclone dans les Caraïbes depuis l'ouragan Gilbert en 1988.

Avant de se diriger vers le Honduras, Mitch est passé près de la Jamaïque et des Îles Caïmans, une colonie britannique de 28 000 habitants. On ne signale pas de victimes, mais les rues de Kingston, la capitale jamaïcaine, ont été inondées par les très fortes pluies accompagnant l'ouragan.

Le gouvernement du Belize a fermé les écoles du pays et a renvoyé chez eux, tôt hier, les fonctionnaires habitant dans les régions côtières pour qu'ils se préparent à affronter la tempête. Le Mexique a mobilisé des militaires et des services de secours sur la côte caribéenne de la péninsule du Yucatan.

## Début du procès d'un présumé auteur de meurtres en série

Agence France-Presse  
SANTA ANA, Californie

Le procès d'un présumé auteur de meurtres en série, accusé d'avoir torturé et tué douze personnes en neuf mois, a débuté hier à Santa Ana, au sud de Los Angeles, treize ans après les faits.

Ancien Marine et fils d'un riche homme d'affaires de Hong Kong, Charles Ng, 37 ans, est inculpé pour le meurtre de trois femmes, sept hommes et deux petits enfants entre le 25 juillet 1984 et le 24 avril 1985. Mais, selon la police, il pourrait avoir tué jusqu'à 25 personnes.

Son procès pourrait durer jusqu'au mois de mai 1999, ce qui risque d'en faire le plus long et le plus onéreux de l'histoire judiciaire californienne: 9,3 millions de dollars ont déjà été dépensés pour traduire Charles Ng en justice et la facture finale pourrait s'élever à 14 millions de dollars.

Dans une interview publiée samedi par un journal local, l'Orange County Register, Charles Ng s'est qualifié de « bouc émissaire » et a affirmé qu'il était « injustement accusé ». Selon lui, le véritable meurtrier est un autre homme, Leonard Lake, 39 ans.

Les assassins avaient été découverts un peu par hasard, après un vol à la tire dans lequel étaient impliqués Charles Ng et Leonard Lake. Ce dernier s'était suicidé après son arrestation et Charles Ng était parvenu à s'enfuir.

Des indices découverts dans la

voiture des deux hommes avaient mené les policiers sur une propriété située dans les montagnes de la Sierra Nevada. Là, a déclaré hier au jury le procureur adjoint Sharon Honnaka, « ils ont découvert que cette propriété était utilisée comme un champ de la mort et une fosse commune ».

Les enquêteurs « ont découvert des restes humains, y compris des ossements et des dents, qui paraissent avoir été brûlés et écrasés », a ajouté Sharon Honnaka. Quelque vingt kilos d'ossements ont été retrouvés sur un terrain de moins d'un hectare.

Les policiers ont aussi trouvé une bande vidéo montrant deux femmes apparemment terrorisées, ligotées sur une chaise. Selon l'accusation, Charles Ng et Leonard Lake se servaient de leurs victimes comme d'esclaves sexuels avant de les tuer et d'incinérer leurs cadavres.

Charles Ng avait été finalement retrouvé à Calgary, au Canada, où il avait été arrêté pour avoir volé de la nourriture dans un magasin. Il a combattu pendant des années son extradition et il avait fallu une décision de la Cour suprême du Canada pour qu'il soit remis à la justice californienne en 1991.

Charles Ng avait encore retardé l'ouverture de son procès en renvoyant à deux reprises ses avocats. Il a aussi intenté un procès à une équipe d'avocats qu'il accuse d'incompétence et à qui il réclame un million de dollars.

## Vie de sultan d'un prisonnier turc

Agence France-Presse  
ANKARA, Turquie

Le chef présumé d'une bande mafieuse jugé en Turquie, Sedat Peker, mène dans sa cellule de la prison de Bayrampasa à Istanbul, transformée en un luxueux appartement, une vie digne d'un sultan, rapporte lundi la presse turque.

Peker, 28 ans, personnage connu des milieux ultra-nationalistes, était en cavale depuis plusieurs an-

nées avant de se livrer en août à la police turque, après plusieurs mois passés en Bulgarie. Le prévenu est notamment accusé d'avoir donné l'ordre de tuer plusieurs personnes.

La cellule de Peker a été rénovée, avec installation d'une moquette, et repeinte avant même l'arrivée du détenu, selon le journal Hurriyet, qui indique que neuf chaînes stéréos, des frigos, de nombreux postes de télévision.

### AVIS DU CURATEUR AUX RETRAITÉS ET BÉNÉFICIAIRES DU RÉGIME DE RENTES DES EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE SINGER DU CANADA LTD.

CANADA

COUR SUPÉRIEURE  
(RECOURS COLLECTIF)

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT D'IBERVILLE

N°: 755-06-000 001-871

ROBERT CHÂTEAUNEUF,  
représentant-demandeur,  
c.  
TSCO CANADA LTD.,  
défenderesse,

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC,  
MONTREAL TRUST COMPANY OF CANADA /  
COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA

mises en cause,

et

ME MICHEL JOLIN, en qualité de curateur au  
Régime de rentes des employés de la Compagnie Singer  
du Canada  
requérant

Le présent avis s'adresse à toutes les personnes qui ont droit au partage du surplus de la caisse du Régime de rentes des employés de la Compagnie Singer du Canada et qui ont déjà reçu une somme d'argent lors d'une première distribution.

Le 14 septembre 1993, l'honorable juge Guy Arseneault de la Cour supérieure a rendu jugement dans le présent dossier en faveur du groupe représenté par Monsieur Robert Châteauneuf.

Ce jugement final faisait droit au recours collectif en faveur du groupe des participants représenté par Monsieur Robert Châteauneuf et concluait notamment comme suit:

... DÉCLARE que les participants représentés par le groupe constitué au présent recours collectif ont droit au partage du surplus net accumulé et du remboursement des cotisations de cotisation que s'est illégalement alloués la compagnie défenderesse, la totalité de ces deux actifs devant être distribués et traités suivant la loi, les règlements et les dispositions du présent jugement;

RÉSERVE sa juridiction au présent recours collectif pour toute adjudication relative à l'exécution du présent jugement ainsi qu'au partage, le cas échéant.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1995, l'honorable juge Guy Arseneault, j.c.s., a autorisé Me Michel Jolin, à titre de curateur au Régime de rentes des employés de la Compagnie Singer du Canada, à intervenir dans le présent dossier et à présenter une « Requête pour faire entériner le plan de répartition de la caisse de retraites ».

Le 4 décembre 1995, l'honorable juge Guy Arseneault a entériné le plan de répartition de la caisse de retraite présenté par le curateur Me Michel Jolin.

Par la suite, le 8 mars 1996, l'honorable juge Guy Arseneault, j.c.s., a autorisé le Curateur à intenter toutes les procédures judiciaires qu'il juge à propos pour récupérer les honoraires et autres frais qui ont été divertis de la caisse de retraite pour le bénéfice exclusif de l'employeur et, qu'à cette fin, l'a autorisé à financer les frais d'avocats et d'experts à encourir à même la caisse de retraite.

Le 18 septembre 1996, le Curateur a institué une action en dommages-intérêts contre la Mise en cause Compagnie Montréal Trust du Canada pour la somme de 2 565 691 \$ dans le dossier de cour No 500-05-023800-962.

Le 13 octobre 1998, une entente hors cour est intervenue entre le Curateur et Compagnie Montréal Trust du Canada dans le dossier de cour No 500-05-023800-962. En règlement de tout litige, réclamation, action ou cause d'action pouvant concerner la caisse de retraite du Régime de rentes des employés de la Compagnie Singer du Canada, Compagnie Montréal Trust du Canada paie au Curateur, au bénéfice des participants, une somme globale de 1 500 000,00 \$ à titre de dommage et intérêts incluant capital, intérêts, indemnité additionnelle et les frais.

Le Curateur, suivant les conditions de l'entente, s'adressera à l'honorable juge Guy Arseneault de la Cour supérieure, par requête présentée le 30 octobre 1998, à 11h30, au Palais de justice de Longueuil, au 1111 boul. Jacques-Cartier Est à Longueuil, afin de faire approuver l'entente et de la rendre opposable à tous les Participants.

De plus, le Curateur est informé que le représentant des Participants, Monsieur Robert Châteauneuf, s'adressera en même temps à l'honorable juge Guy Arseneault, pour obtenir une ordonnance ou des instructions afin de pouvoir utiliser les sommes qui resteront dans la caisse après la distribution finale, pour financer un recours intenté par celui-ci, au nom de certains participants, contre le gouvernement du Canada, concernant le régime des rentes sur l'État.

Tout participant ou tout intéressé qui veut s'opposer à la requête du curateur ou à celle du représentant des Participants, devra se présenter au Palais de justice de Longueuil, au jour et à l'heure susmentionnés, pour y faire connaître les motifs de son opposition.

SAINTE-FOY, le 22 OCTOBRE 1998  
M<sup>e</sup> Michel Jolin, en qualité de curateur au Régime de rentes des  
employés de la Compagnie Singer du Canada Ltée  
1175, rue de Lavergne, bureau 300  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4P1

Qu'est-ce que Robert Marois a laissé en héritage à Laurence ?



20h

ÉMISSION SPÉCIALE  
LA BATAILLE DE QUÉBEC



#### VOTRE SOIRÉE TVA

- 17 h Les mordus
- 18 h Le TVA, édition 18 heures
- 18 h 30 Piment fort
- 19 h Ent'Cadieux
- 20 h Émission spéciale  
La bataille de Québec
- 21 h Les machos
- 22 h Le TVA, édition réseau
- 22 h 30 Le Poing J



LES MACHOS 21h

## Le NOUVEAU Fonds Desjardins Europe

Vous désirez maximiser vos rendements? Rien ne vaut la diversification géographique de vos placements. Admissible en partie au REER, le nouveau Fonds Desjardins Europe vous fait profiter pleinement de la croissance économique internationale. Et avec l'instauration d'une monnaie unique en Europe le 1<sup>er</sup> janvier 1999, voilà une occasion historique à ne pas manquer. Vous visez loin? Parfait. Vos placements n'ont plus de frontières.

*Avec l'Europe, mes placements  
n'ont plus de frontières!*

Desjardins va de l'avant  
pour 5 millions de membres en mouvement.

[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)



**Desjardins**

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent.